

# Nouveautés version 2025●

## Comptabilité des débiteurs

<b>Classe</b>	C1 / Public
<b>Version</b>	V1.0
<b>Date</b>	04.03.2025

Cette documentation est protégée par des droits d'auteur.

En particulier, le droit de copier, exposer, distribuer, traiter, traduire, transmettre ou enregistrer une partie ou l'ensemble du support par n'importe quel média (sous forme graphique, technique, électronique et/ou digitale, y inclus la photocopie et le téléchargement) est strictement réservé à Abacus Research AG. Toute utilisation dans les cas mentionnés ou dans les cas autres que ceux autorisés par la loi, notamment toute utilisation commerciale, requiert auparavant un accord par écrit d'Abacus Research AG. Ces documents ne sont accessibles qu'aux participants autorisés des formations/cours et aux partenaires pour leur propre usage.

D'après l'art. 67 al. 2 LDA, la violation par métier des droits d'auteurs peut être sanctionnée.  
Copyright © 2025 by Abacus Research AG, 9300 Wittenbach SG

<b>Abacus Research AG</b>	
Abacus-Platz 1	+41 71 292 25 25
9300 Wittenbach SG	info@abacus.ch
Suisse	abacus.ch

## Sommaire

<b>Comptabilité des débiteurs</b>	<b>5</b>
<b>1. Monnaie de base par division</b>	<b>5</b>
<b>2. "DeepBox" / "AbaScan Pro" Traitement de la Comptabilité des débiteurs</b>	<b>5</b>
2.1 Créer / mettre à jour l'adresse e-mail depuis "DeepBox"	5
2.2 Onglet "Documents en suspens"	5
2.3 Traitement des entrées en suspens	6
2.4 Masquer les catalogues dans l'onglet "Documents en suspens"	8
2.5 D431 Proposer date Cofi lors du traitement automatique en fonction de la date de livraison / période de livraison.	9
2.6 Optimisation "AbaScan Pro Workflow"	10
2.7 AbaScan Pro "Zone d'importation" / "Liste d'importation"	12
2.8 Q954 "AbaScan Pro" DeepO éditeur Read Only	15
2.9 Q954 Fonction "Ouvrir dans l'application"	15
2.10 Messagerie paramètres de saut	16
<b>3. eBill Direct Debit</b>	<b>17</b>
3.1 Condition préalable et activation "eBill Direct Debit"	17
3.2 Adaptations de la base des clients	17
3.3 Saisie de documents avec "eBill Direct Debit"	23
3.4 Créer un traitement de débit pour "eBill Direct Debit"	24
<b>4. Programme 111 "Imputation des documents"</b>	<b>28</b>
4.1 Action de menu "Nouvelle fenêtre"	28
4.2 Déterminer le cours en cas d'égalité de monnaies à partir de la table des cours	28
4.3 Documents AbaReport	28
4.4 Data Analyzer Aperçu des rappels	28
4.5 Nouvelle colonne "Accès" dans la navigation de sélection de documents	28
4.6 Combinaison d'imputation du "numéro de proposition de compte" et de la "proposition individuelle d'attribution des comptes"	29
4.7 Passage à l'application d'origine	30
4.8 Commentaire en cas d'extourne / de note de crédit interne	30
4.9 Nouveaux modes de saisie dans le catalogue "Informations de paiement"	32
4.10 Ancien Programme 111 "Imputation des documents"	32
<b>5. Programme 211 "Saisie des paiements"</b>	<b>33</b>
5.1 Adaptation de la méthode TVA pour les paiements anticipés	33
5.2 Changement de comportement en cas de paiement collectif inter-divisions avec relation contractuelle	33
5.3 Nouvelle validation du compte auxiliaire en cas de compensation inter-monnaies	34
5.4 Nouveau champ de remarque pour les paiements	35
5.5 Nouveau programme de saisie des paiements	35
<b>6. Programme 215 "Traitement des paiements électroniques"</b>	<b>51</b>
6.1 Nouveau statut "Doublon"	51
<b>7. Programme 216 "Traitement des paiements non attribuables"</b>	<b>52</b>

7.1	Reprendre la ligne de référence sur la relation contractuelle	52
<b>8.</b>	<b>Programme 241 "Créer et envoyer des rappels"</b>	<b>53</b>
8.1	Prendre en compte les blocages de rappels du programme 2491 "Traitement des rappels bloqués" dans les traitements de rappels ouverts	53
8.2	Consultation des responsables d'innosolv	53
8.3	Révision de la fonction "Prendre en compte les paiements" et nouvelle activité de processus BPE "Prendre en compte la condition".	54
8.4	Affichage de la dernière date de rappel	54
<b>9.</b>	<b>Programme D243 "Édition de la liste des rappels"</b>	<b>55</b>
9.1	Le layout est enregistré dans le modèle	55
9.2	Ordre par abréviation de client et par groupe de coûts	55
<b>10.</b>	<b>Programme 252 "Compensation automatique NCI, etc"</b>	<b>56</b>
10.1	Nouveau programme de compensation dans la Browser Edition	56
<b>11.</b>	<b>Programme 31 "Base des clients"</b>	<b>75</b>
11.1	Ouvrir le programme plusieurs fois	75
11.2	Protéger les chemins de paiement des salaires avant le traitement	75
11.3	Extension Table-Quicksearch	76
<b>12.</b>	<b>Programme 32 "Extraits de comptes"</b>	<b>77</b>
12.1	Nouveaux champs "Numéro de compensation" et "Numéro de traitement".	77
12.2	Nouveau champ "Remarque"	77
<b>13.</b>	<b>Programme 4185 "Numéro d'adhérents QR"</b>	<b>77</b>
13.1	Nouvelle définition des paiements partiels	77
<b>14.</b>	<b>Programme 421 "Définition des propositions de compte"</b>	<b>77</b>
14.1	Extension de la proposition de compte aux comptes SEB	77
<b>15.</b>	<b>Programme 431 "Définition des genres de document"</b>	<b>78</b>
15.1	Traitement manuel des champs non pertinents pour la COFI bloqué	78
<b>16.</b>	<b>Programme 441 "Définition des genres de paiement"</b>	<b>79</b>
16.1	Nouveau mode de paiement pour la retenue de garantie (SEB)	79
16.2	Indiquer le texte de rapprochement avec la formule sur le genre de paiement	79
16.3	Utiliser le code TVA pour les frais de rappel, les paiements excédentaires et les intérêts selon les positions du document et répartition selon les positions du document	80
<b>17.</b>	<b>Programme 453 "Attribution des formulaires de rappel"</b>	<b>82</b>
17.1	Définir individuellement le dossier pour l'annexe de rappel (AbaReport)	82
17.2	Définir individuellement le dossier pour le classement des rappels (AbaReport)	83
<b>18.</b>	<b>Programme 561 "Programmes de fin d'année"</b>	<b>83</b>
18.1	Les données des exercices clôturés ne sont plus vérifiées	83
<b>19.</b>	<b>Programme 621 "Paramètres de l'application"</b>	<b>84</b>
19.1	Définition de la date des "Écritures autorisées dès" par division	84
19.2	Ajouter plusieurs AbaReport	84
19.3	Paramètres Rapport Définitions "Document"	84
<b>20.</b>	<b>Programme 6223 "Configuration rubriques du programme"</b>	<b>84</b>
20.1	Définition des processus pour le programme 226 "Avis"	84
<b>21.</b>	<b>Programme 626 "Définitions des champs base de données"</b>	<b>84</b>

<b>21.1</b>	<b>Permettre d'autres champs d'utilisateur sur la table DBL / KBL</b>	<b>84</b>
<b>22.</b>	<b>Extensions Interface API REST</b>	<b>85</b>
<b>22.1</b>	<b>Écriture de champs d'utilisateur DST</b>	<b>85</b>
<b>22.2</b>	<b>CustomerInvoices étendu avec filtre sur le statut</b>	<b>85</b>
<b>22.3</b>	<b>Champs d'utilisateur DBL / DPS</b>	<b>85</b>
<b>22.4</b>	<b>Importation de documents avec ID client</b>	<b>85</b>
<b>22.5</b>	<b>Filtrer par client</b>	<b>85</b>
<b>23.</b>	<b>Nouveau composant de traduction</b>	<b>86</b>
<b>24.</b>	<b>Interface GECO / Comptabilité des débiteurs</b>	<b>87</b>

## Comptabilité des débiteurs

### 1. Monnaie de base par division

À partir de la version 2025, il est possible de définir une monnaie principale au niveau des "divisions". Outre la monnaie de document, une monnaie de base division et une monnaie au niveau du groupe sont disponibles. Idéal pour les entreprises ayant des filiales à l'étranger. Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez consulter les documents du workshop "Monnaie de base par division".

Pour que la nouvelle fonctionnalité puisse être utilisée, les options suivantes doivent être licenciées dans chaque application ouverte :

- Option Monnaies étrangères
- Option Divisions

### 2. "DeepBox" / "AbaScan Pro" Traitement de la Comptabilité des débiteurs

#### 2.1 Créer / mettre à jour l'adresse e-mail depuis "DeepBox"

Dans l'éditeur DeepO, le champ "E-mail" est désormais disponible pour le type de document "Facture envoyée". Si l'adresse e-mail est reconnue dans la "DeepBox", elle sera saisie dans Abacus pour un nouveau client ou une modification. Si une adresse e-mail est déjà présente pour un client existant, elle n'est pas remplacée. La modification automatique n'a lieu que si aucune valeur existante ne doit être remplacée.

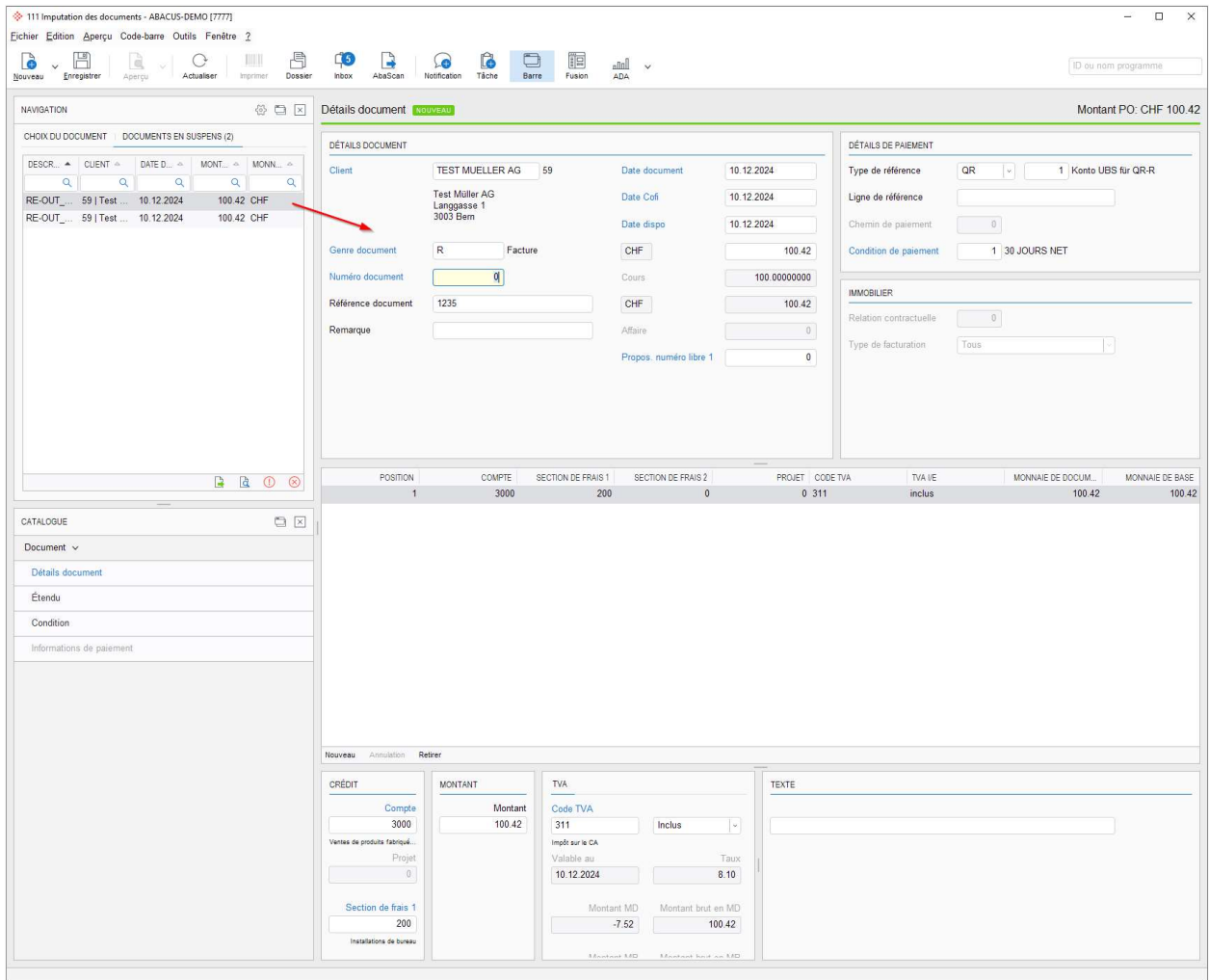
#### 2.2 Onglet "Documents en suspens"

Jusqu'à présent, l'onglet "Documents en suspens" était visible pour tous les utilisateurs, même pour ceux qui ne traitent pas de documents "DeepBox" / "AbaScan Pro". Dès que la liste est vide, l'onglet "Documents en suspens" est masqué. À partir de la version 2025, il est possible de la masquer via les paramètres. Si l'onglet est actif, il reste visible, même s'il est vide.

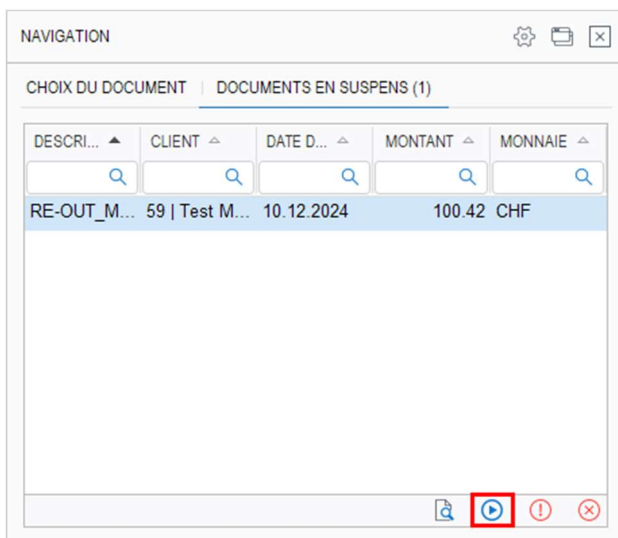
The screenshot displays the 'Détails document' (Document Details) window. On the left, a table lists documents with columns for 'NUMÉRO...', 'CLIENT', and 'DATE D'. The table is titled 'DOCUMENTS EN SUSPENS (2)'. On the right, the 'Paramètres' (Parameters) panel is open, showing the 'PARAMÈTRES' section. The 'Onglet standard' (Standard Tab) is set to 'Choix du document'. The checkbox 'Afficher les documents en suspens' (Show documents in suspense) is checked, and 'Traiter automatiquement le document suivant' (Automatically process the next document) is unchecked. A red box highlights the settings icon in the top navigation bar, and a red arrow points from it to the 'Afficher les documents en suspens' checkbox.

### 2.3 Traitement des entrées en suspens

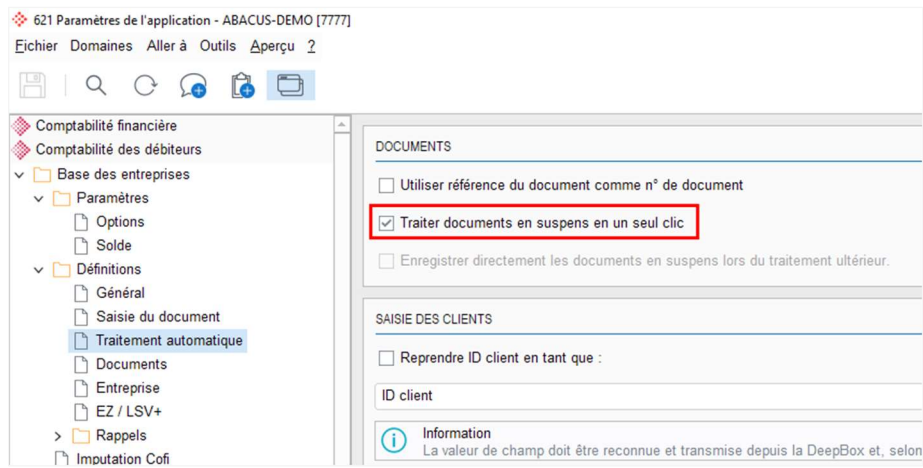
Sur la version 2025, les données du document sont directement remplies dans le masque lors de la sélection de l'entrée.



**Indication :** Sur la version 2024, les données du document n'étaient saisies dans le masque que lorsque le processus était démarré via le bouton de traitement.



Pour que l'entrée soit déjà inscrite dans le masque lors de la sélection, le paramètre suivant doit être activé :



Cette fonction a également été intégrée à la version 2024, SP du 15.09.2024. À partir de la version 2025, elle ne sera plus disponible, car les données de documents reconnues seront directement remplies dans le masque de saisie lors de la sélection.

Le paramètre "Enregistrer directement les documents en suspens lors du traitement ultérieur" a été supprimé de la version 2025. Ceci s'applique à la Comptabilité des débiteurs et des créanciers.

## 2.4 Masquer les catalogues dans l'onglet "Documents en suspens"

Si les documents de l'onglet "Documents en suspens" continuent à être traités et que l'utilisateur se trouve encore dans la nouvelle saisie, seuls les catalogues qui peuvent également être utilisés dans la nouvelle saisie sont encore ouverts. Dans ce cas, les catalogues suivants peuvent être traités :

- Détails document
- Étendu
- Condition

Le catalogue "Informations de paiement" reste bloqué. Tant que le document n'est pas enregistré, aucun paiement ne peut être saisi.

The screenshot displays the 'Détails document' window in the Abacus software. A 'CATALOGUE' menu is open on the left side, with a red box highlighting the 'Détails document', 'Étendu', and 'Condition' options. The main window shows details for a document from 'TEST MUELLER AG' dated 10.12.2024. A preview window in the center shows a scanned invoice (Rechnung Nr. 1235) with the Abacus logo and various fields like 'Rechnung Nr.', 'Lieferanten-Nr.', and 'Bestelldatum'. The bottom of the interface shows a summary table with columns for 'CRÉDIT', 'MONTANT', 'TVA', and 'TEXTE'.



**Indication :** Cette modification a été ajoutée à la version 2024 (SP du 15.09.2024).

## 2.5 D431 Proposer date Cofi lors du traitement automatique en fonction de la date de livraison / période de livraison.

Le paramètre suivant est disponible dans le programme D431 "Définition des genres de documents" :

431 Définition des genres de document - ABACUS-DEMO (7777)

Gre doc. Aperçu 2

Masque de saisie Masque standard

Définir les genr... v

Genre document R Facture Inactif

Gre doc.

Définition Propositions 1 Grpe doc./BVR Ordre de priorité Paramétrages Positions Déclencher paiement autom. / prop. genre de paiement

GENRE DE DOCUMENT

Type gre doc. Facture  Standard pour Facture

N° DOCUMENT

N° document Selon plage numérique entrep.

Du 0

Au 0

Le n° de document ne peut pas é...

DATE

Proposer date Cofi lors du traitement automatique en fonction de la date de livraison / période de livraison.

Date doc. Proposition dernière entrée

Choix date COFI Proposition date du document Jours 0

Choix date disposition Proposition date du document Jours 0

Mode de modification...

Si la "DeepBox" reconnaît et transmet une date de livraison ou une période de livraison, la date Cofi est proposée en fonction de cette date.



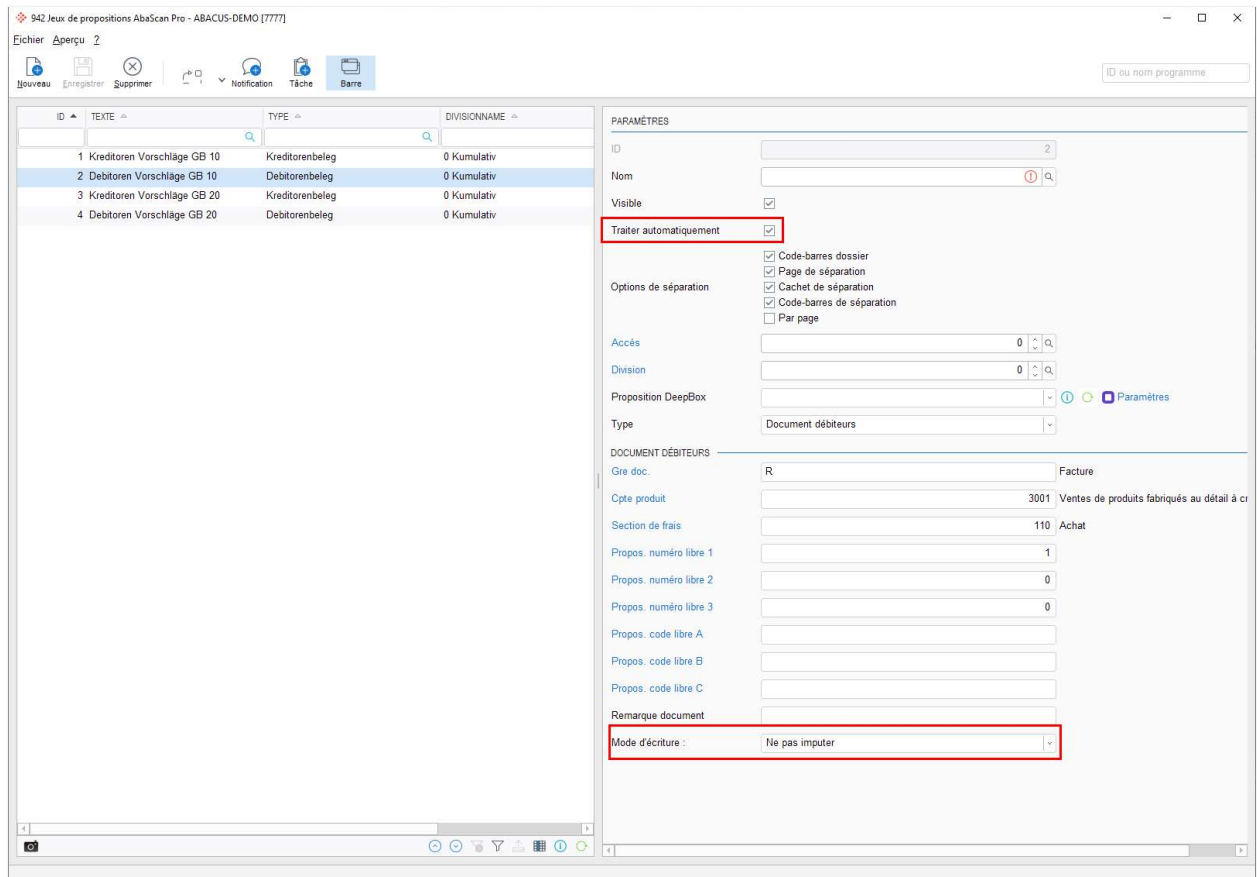
**Indication** : S'il n'y a pas de date de livraison ou de période de livraison, la date Cofi est proposée comme auparavant en fonction du paramétrage sur le genre de document. Ce paramètre existe déjà dans la Comptabilité des créanciers et a été mis à disposition dans la Comptabilité des débiteurs sur la version 2025.

## 2.6 Optimisation "AbaScan Pro Workflow"

Sur la version 2025 et la version 2024 (15.09.2024), le "Workflow AbaScan Pro" a été fortement remanié, et ressemble beaucoup au workflow "d'AbaScan Classic".

Afin que le workflow soit plus proche "d'AbaScan Classic", les sets de propositions sont livrés en standard comme suit.

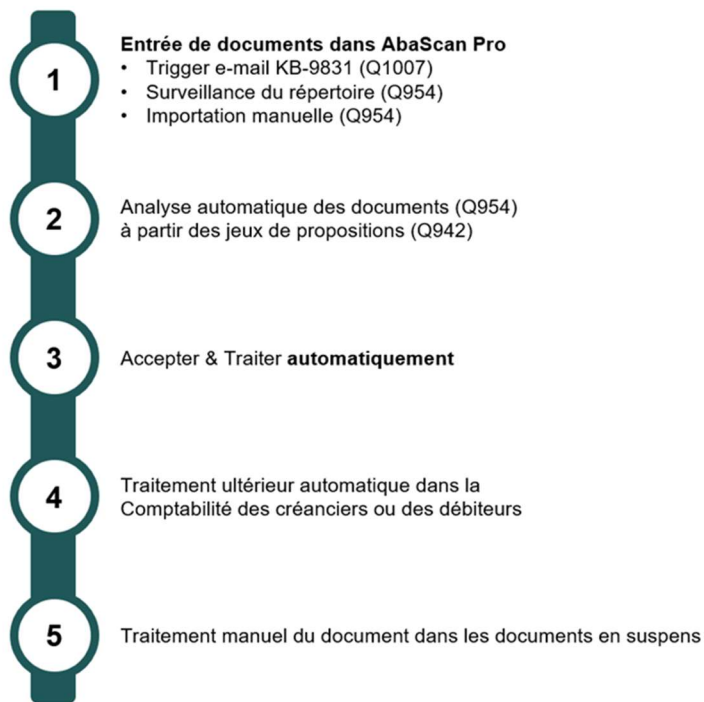
- "Traiter automatiquement" : actif
- "Mode d'imputation" : ne pas imputer



**Information** : Les deux fonctions sont nouvelles et ont été intégrées sur les versions 2025 et 2024 (15.09.2024).

Après réception du document dans AbaScan Pro (Q954), celui-ci est automatiquement analysé et complété par les données enregistrées dans le jeu de propositions (Q942), comme le genre de document, le compte ou la section de frais. Ensuite, le document est automatiquement accepté et traité. Par la suite, il est disponible pour l'utilisateur dans le programme 111 "Imputation des documents" dans les documents en attente pour un traitement ultérieur. L'utilisateur n'a donc plus besoin d'ouvrir le programme AbaScan Pro et peut immédiatement traiter les données dans le programme 111 "Imputation des documents".

Le processus est représenté visuellement ci-dessous :



**Indication** : Si une Advanced Box est utilisée à la place d'une AbaScan Pro Box, le workflow peut différer de l'illustration.



**Information** : Voir l'article KB-9824 "AbaScan Pro" - FAQ, pour la "configuration trigger e-mail" et la "configuration surveillance du répertoire".

### 2.6.1 Accepter et traiter automatiquement

Le traitement ultérieur automatique depuis "AbaScan Pro" peut être configuré via le jeu de propositions (Q942) avec le paramètre "Accepter & Traiter automatiquement". Ce paramètre est actif par défaut à partir de la version 2024 du 15.09.2024.

### 2.6.2 Analyse sans jeu de propositions

Une analyse sans jeu de propositions n'est plus possible à partir de la version 2024 du 15.09.2024. Toutefois, si aucun jeu de propositions n'existe, des sets correspondants seront créés pour la Comptabilité des créanciers et des débiteurs lors de la mise à jour et de la création du mandant. Un jeu de propositions pour le classement est également créé lors de ce processus.

### 2.6.3 Mode d'imputation

Via le jeu de propositions (Q942) et les paramètres correspondants du "mode d'imputation", il est possible de configurer si le document analysé est enregistré directement ou s'il est enregistré dans les "documents en suspens" pour un traitement manuel ultérieur, analogue au paramètre "Accepter et traiter". À partir de la version 2024 du 15.09.2024, le nouveau standard est "Ne pas imputer". Les modes d'imputation peuvent être adaptés à tout moment par jeu de propositions.

#### 2.6.3.1 Ne pas imputer (valeur d'entrée du processus "DoNotBook")

Tous les documents sont placés dans l'onglet "Documents en suspens". Les documents peuvent ainsi être contrôlés, adaptés ou même rejetés, sans qu'une écriture doive être extournée.

#### 2.6.3.2 Imputer (valeur d'entrée du processus "Book")

Lors du traitement des documents, les paramètres dans Abacus sont ignorés (621 / 31) et l'écriture est imputée. Les exceptions sont les erreurs qui bloquent l'imputation, même en cas de saisie manuelle.



**Indication :** Si "Ne pas imputer" ou "Écritures" est indiqué dans le Q942 dans le mode d'imputation, les paramètres sont plus forts que les paramètres d'entrée de processus dans le Q908 ou le Q954. Si "-" est indiqué dans le Q942, donc "rien", les paramètres d'entrée de processus des programmes Q908 ou Q954 s'appliquent.

Mode d'écriture :



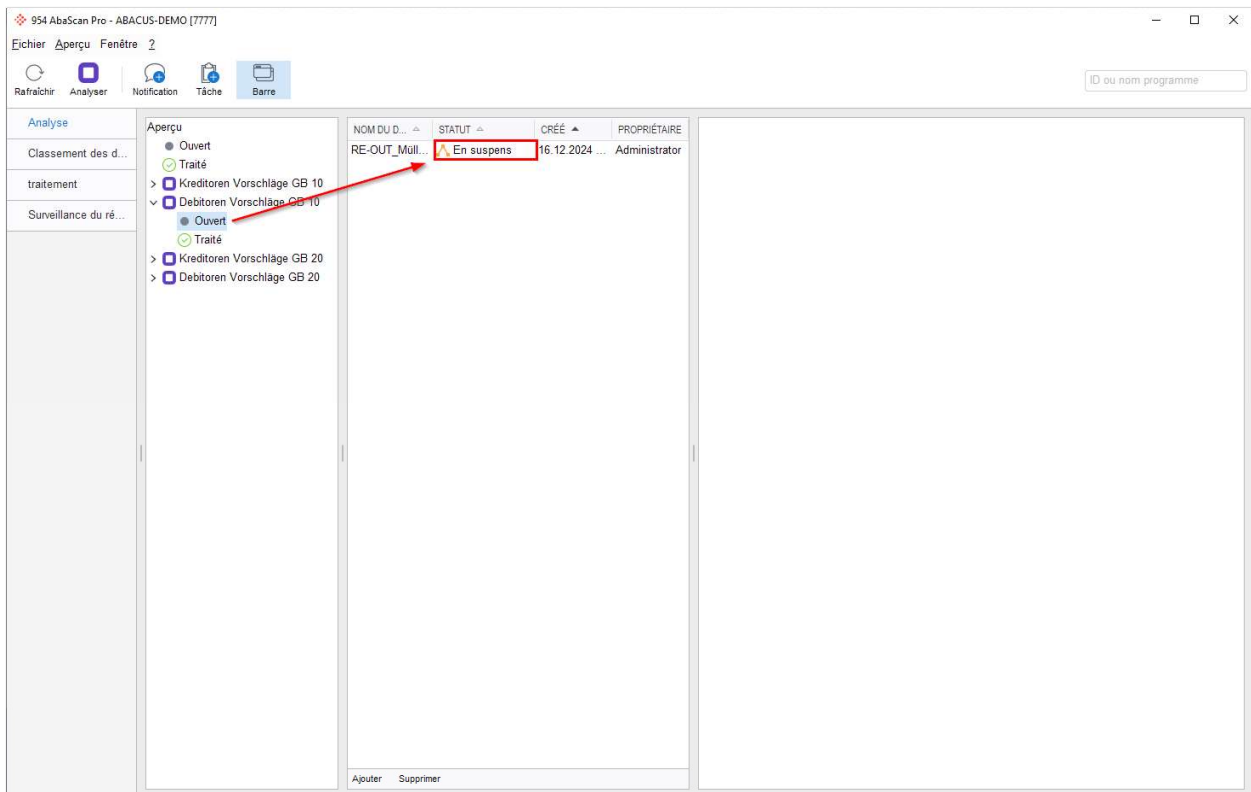
**Information :**

Voir également le document KB-9364 pour le mode d'imputation.

**2.6.4 Q954 nouveau statut "En suspens"**

Dans le programme Q954, les deux domaines "Ouvert" et "Traité" sont disponibles. Après le traitement dans le Q954, les documents recevaient jusqu'à présent toujours le statut "Traité" et étaient placés dans le domaine du même nom. C'était également le cas lorsque les documents étaient déplacés dans l'onglet "Documents en suspens" dans le programme 111 "Imputation des documents". Le statut "En suspens" est désormais disponible. Ce statut est attribué à tous les documents qui sont déplacés vers l'onglet "Documents en suspens" après le traitement. Dans le Q954, de tels documents restent dans le domaine "Ouvert". L'utilisateur sait ainsi que ces documents doivent encore être traités dans le programme 111 "Imputation des documents".

Ce n'est que lorsque le document de l'onglet "Documents en suspens" a été traité et enregistré avec succès que le document est déplacé dans la partie "Traité" du Q954 et reçoit également le statut "Traité".



**Indication :** Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

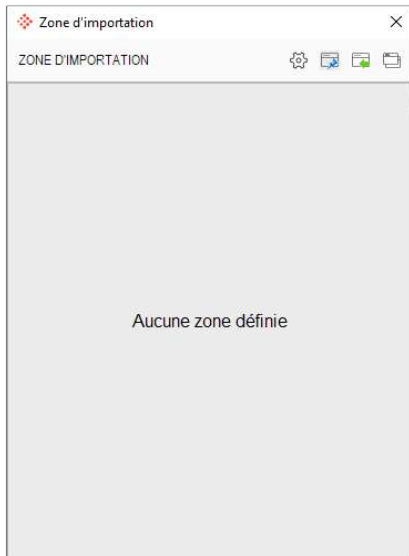
**2.7 AbaScan Pro "Zone d'importation" / "Liste d'importation"**

Pour tous les utilisateurs qui importent et traitent manuellement les documents dans le Q954, le workflow entre la « Comptabilité des créanciers/débiteurs » et "AbaScan Pro" a encore été optimisé. Dans la version 2025, les nouveaux modules UI "Zone d'importation" ou "Liste d'importation" peuvent être affichés et configurés dans le programme 111 "Imputation des documents" sous le menu "Fenêtre / AbaScan". Avec ces

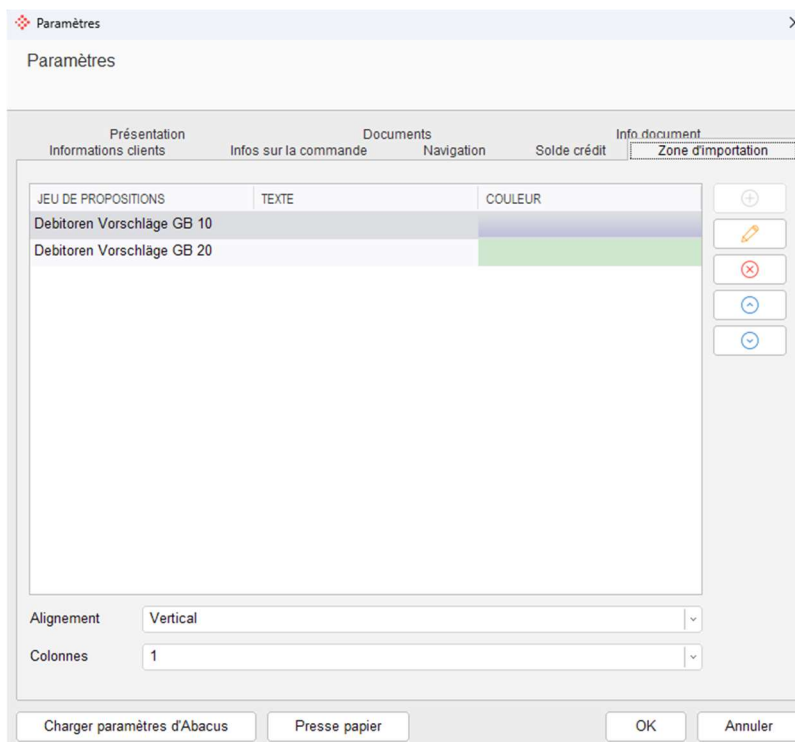
nouveaux modules, l'utilisateur peut démarrer l'analyse avec le jeu de propositions souhaité directement depuis le programme 111 "Imputation des documents", sans devoir démarrer le programme Q954 séparément.

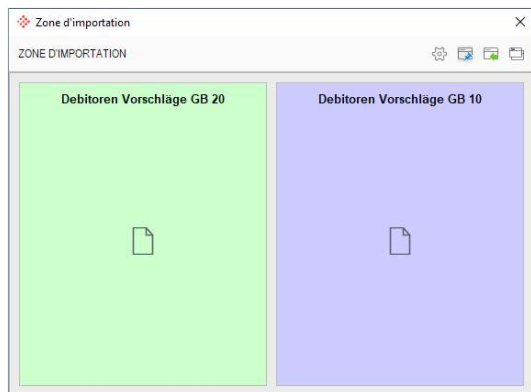
### 2.7.1 Zone d'importation

La "zone d'importation" peut être configurée depuis les paramètres.



Les jeux de propositions définis dans le Q942 peuvent être indiqués ici, et la couleur, l'alignement et les colonnes peuvent être définis.

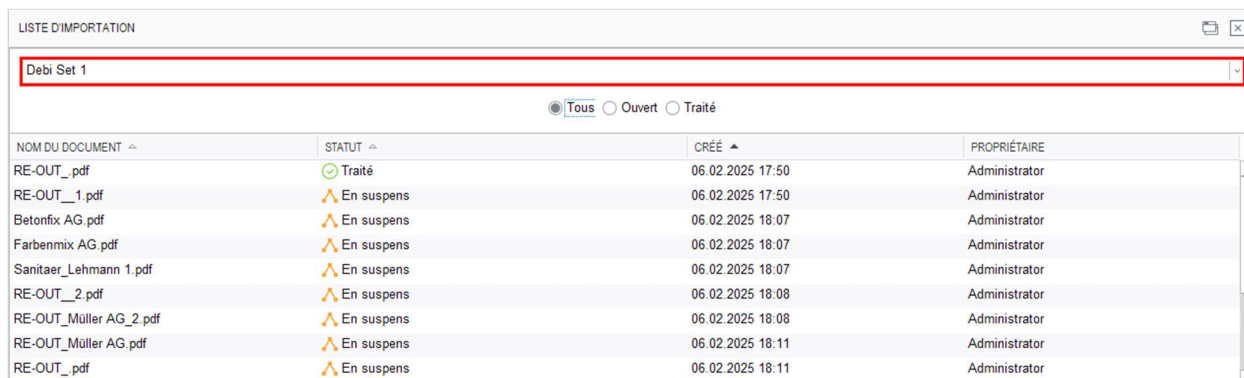




Une "zone" peut être créée pour chaque jeu de propositions. Dès que la "zone d'importation" est configurée, il est possible d'importer manuellement un PDF dans l'une de ces "zones". Le document est analysé par DeepO et complété avec les propositions du jeu de propositions définies dans le Q942.

### 2.7.2 Liste d'importation

La "liste d'importation" a la même fonctionnalité que la "zone d'importation". Le PDF peut être importé manuellement dans un jeu de propositions sélectionné. Après l'importation, le document est analysé par DeepO et complété par les propositions définies dans le jeu de propositions du Q942.



Le jeu de propositions utilisé pour l'analyse peut être indiqué dans le cadre rouge. Contrairement à la "zone d'importation", le statut est également visible dans la "liste d'importation". L'utilisateur sait ainsi si l'analyse est déjà terminée.

Dans la "liste d'importation", il est également possible de sélectionner le domaine "Aperçu" au lieu d'un jeu de propositions. Dans ce domaine, on peut voir tous les documents débiteurs qui ont été analysés via la "liste d'importation" (jeu de propositions global).

La "liste d'importation" est divisée en trois parties :



#### Description des champs :

**Tous** Dans la zone "Tous", on peut voir tous les documents qui ont été analysés dans le jeu de propositions sélectionné via la "Liste d'importation". En principe, tous les statuts sont affichés ici.

**Ouvert** Dans le domaine "Ouvert", on peut voir tous les documents qui sont encore en cours de traitement, entre autres les "documents en suspens" ou les documents qui sont actuellement en cours d'analyse.

**Traité** Dans le domaine "Traité", les documents portant le statut du même nom sont visibles. Ceux-ci ont déjà été traités avec succès dans le programme 111 "Imputation des documents" et ne se trouvent plus dans l'onglet "Documents en suspens".



**Information :** Dans le K11, seuls les jeux de proposition de type "Comptabilité des créanciers" sont affichés et dans le D111, seuls les jeux de proposition de type "Comptabilité des débiteurs" sont affichés.

## 2.8 Q954 "AbaScan Pro" DeepO éditeur Read Only

Dès qu'un document est traité dans le Q954, catalogue "Analyse" et que le statut dans le Q954 est "En suspens" ou "Traité", l'entrée peut être sélectionnée à nouveau. L'éditeur DeepO apparaît désormais en mode Read Only. Jusqu'à présent, une telle vue n'était possible dans le Q954 que dans le catalogue "Historique".

Pos	Produktbezeichnung	Menge	Einheit	Preis	Rabatt	Betrag
10	8220_Tyro Abgabebbox schwarz / weiss	10,00	Stk	9,29		92,90
Total Warenwert Netto						92,90
Mehrwertsteuer						7,52
Total Fakturbetrag inkl. MWST						100,42



**Indication :** Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

## 2.9 Q954 Fonction "Ouvrir dans l'application"

Après le traitement "Accepter et traiter", le document a le statut "En suspens" ou "Traité" dans le programme Q954. Avec le statut "En suspens", le document se trouve dans le programme à l'intérieur de l'onglet "Documents en suspens" et doit encore être traité. Dans le statut "Traité", le document se trouve dans l'onglet "Sélection du document" et a donc déjà pu être saisi avec succès. Pour éviter de devoir chercher péniblement le document, il est possible d'ouvrir l'entrée qui vient d'être traitée directement dans D111 "Imputation des documents" par un double-clic sur l'entrée ou un clic droit "Ouvrir dans l'application".



**Indication :** Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

## **2.10 Messagerie paramètres de saut**

Si le document de la "DeepBox" ou "d'AbaScan Pro" ne peut pas être traité directement, le lien du programme dans le Messaging à partir de la version 2025 mène à l'onglet "Documents en suspens". L'entrée en suspens est directement sélectionnée et le traitement démarre. Sur la version 2024, le lien du programme conduisait au programme Q325 "Inboxes d'AbaScan".

Si le document a pu être enregistré avec succès depuis la "DeepBox" ou "AbaScan Pro", le lien du programme dans le message mène à la sélection du document et le document enregistré est sélectionné.

### 3. eBill Direct Debit

En tant que partenaire de réseau et émetteur de factures, Abacus fait partie du projet pilote "eBill Direct Debit" de SIX Group SA. Avec "eBill Direct Debit" (EDD), SIX introduit un remplacement à long terme et une numérisation de l'actuel système de recouvrement direct LSV.

Par rapport au LSV existant, EDD permet de transmettre la facture de manière numérique et les clients peuvent également s'inscrire à "eBill Direct Debit". Les détails de l'ensemble du processus peuvent être consultés dans la [Factsheet](#) de SIX.



**Attention :** Actuellement, EDD se trouve encore en phase pilote et de mise en œuvre. Le lancement sur le marché par SIX est prévu pour mi-2025. Les détails actuels du projet peuvent être consultés sur le [lien](#) suivant.

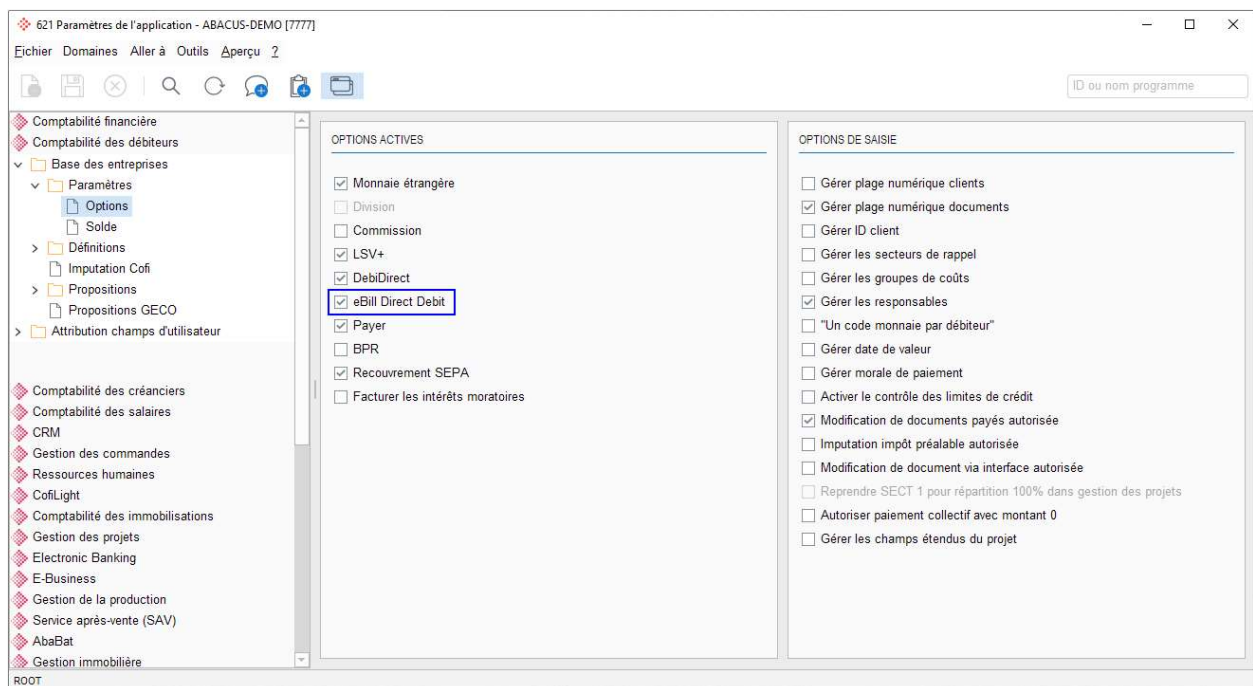
#### 3.1 Condition préalable et activation "eBill Direct Debit"

Pour qu'EDD puisse être utilisé sur la version 2025, il faut, en plus de la Comptabilité des débiteurs, l'application E-Business. De plus, l'option "Recouvrement direct (LSV/DD)" est nécessaire dans la Comptabilité des débiteurs.



**Indication :** Des informations sur la mise en place "d'eBill Direct Debit" dans l'application E-business peuvent être trouvées dans le document "Cours des nouveautés E-business".

Ensuite, la case "eBill Direct Debit" peut être cochée dans le programme 621 "Paramètres de l'application" sous "Base des entreprises / Paramètres / Options".



#### 3.2 Adaptations de la base des clients

Dans le programme 31 "Base des clients", il est maintenant possible de créer un chemin de paiement de recouvrement pour "eBill Direct Debit". Dès que ce chemin de paiement est saisi manuellement, l'inscription peut être envoyée au débiteur via E-Business. Le débiteur peut confirmer ou refuser l'inscription. Le statut correspondant est ensuite activé.

### 3.2.1 Saisir un nouveau chemin de paiement EDD

Si l'on souhaite envoyer l'invitation pour "eBill Direct Debit" depuis Abacus, il faut saisir un nouveau chemin de paiement de recouvrement de type "eBill Direct Debit".



**Attention :** Dans la mesure où les divisions sont actives, un seul chemin de paiement "eBill Direct Debit" actif peut être saisi par monnaie et combinaison de DIV.

31 Base des clients - ABACUS-DEMO [7777]

Débiteur Edition Aperçu Code-barre Outils Edition Aller à 2

Nouveau Enregistrer Charger Liste Imprimer Notification Tâche Barre Fusion ADA

Masque de saisie Masque standard

Données de ba...  
 Client Numéro de client 3 Abréviation FREI CLAUDIA  
 Numéro d'adresse 17 Identification

Quick Info  
 Chemin de paiem...  
 Imputation compt...  
 Notes  
 Morale de paiement  
 Liaisons rappel  
 Dossier

Claudia Frei, CH 8800 Thalwil

Compte bénéficiaire Recouvrement Paiement

N°	ADRESS.	COMPTE	BANQUE	LIEU PAI.	MONN...	DIVISION	INACTIF
1	FREI CLAU...	CH7000230...	UBS Switz...	UBS Switz...		0	<input type="checkbox"/>
2	FREI CLAU...				CHF	0	<input type="checkbox"/>

1) Saisir un nouveau mode de débit Supprimer le mode de débit sélectionné

CONTACT/ADRESSE DÉBIT

Débit de Débiteur

N° d'adresse de débit 17

GENRE DE DÉBIT

Genre de débit 2) eBill Direct Debit NON DÉFINI

Compte bénéficiaire

Monnaie 3) CHF

Division 0: Kumulativ

CHOISIR LIEU DE PAIEMENT ENTREPRISE

N° LPE 0

REMARQUE

Remarque  Inactif



**Indication :** Avant que le chemin de paiement ne soit enregistré, il a le statut "non défini". Après l'enregistrement, le statut "saisi" est attribué.

Une fois le chemin de paiement saisi, le débiteur peut être invité à s'inscrire à "eBill Direct Debit" via le bouton "Envoyer invitation".

31 Base des clients - ABACUS-DEMO (7777)

Débiteur Edition Aperçu Code-barre Outils Edition Aller à 2

Nouveau Enregistrer Charger Liste Imprimer Notification Tâche Barre Fusion ADA

Masque de saisie Masque standard

Données de ba...  
 Client  
 Quick Info  
 Chemin de paiem...  
 Imputation compt...  
 Notes  
 Morale de paiement  
 Liaisons rappel  
 Dossier

Numéro de client 3 Abréviation FREI CLAUDIA  
 Numéro d'adresse 17 Identification

Claudia Frei, CH 8800 Thalwil

Compte bénéficiaire Recouvrement Paiement

N°	ADRES...	COMPTE	BANQUE	LIEU P...	MON...	DIVISION	INACTIF
1	FREI CLA...	CH700023...	UBS Swit...	UBS Swit...		0	<input type="checkbox"/>
2	FREI CLA...	0		CHF		0	<input type="checkbox"/>

Saisir un nouveau mode de débit Supprimer le mode de débit sélectionné

CONTACT/ADRESSE DÉBIT

Débit de DébitEUR

N° d'adresse de débit 17 FREI CLAUDIA

GENRE DE DÉBIT

Genre de débit eBill Direct Debit **Envoyer invitation** SAISI

Compte bénéficiaire

Monnaie CHF

Dvision 0: Kumulativ

CHOISIR LIEU DE PAIEMENT ENTREPRISE

N° LPE 0 UBS SG Kto CH15002542544002000

REMARQUE

Remarque  Inactif

L'invitation est ensuite transmise à SIX via E-business et transmise au débiteur. Dans le programme 31 "Base des clients", le statut passe maintenant à "Demandé".

31 Base des clients - ABACUS-DEMO [7777]

Débiteur Edition Aperçu Code-barre Outils Edition Aller à 2

Nouveau Enregistrer Charger Liste Imprimer Notification Tâche Barre Fusion ADA

Masque de saisie Masque standard

Données de ba...  
 Client  
 Quick Info  
 Chemin de paiem...  
 Imputation compt...  
 Notes  
 Morale de paiement  
 Liaisons rappel  
 Dossier  
 Dossier

Numéro de client 3 Abréviation FREI CLAUDIA  
 Numéro d'adresse 17 Identification

Claudia Frei, CH 8800 Thalwil

Compte bénéficiaire Recouvrement Paiement

...	ADRE...	COM...	BAN...	LIEU...	MO...	DIVISION	INACTIF
1	FREI CL...	CH7000...	UBS Swi...	UBS Swi...		0	<input type="checkbox"/>
2	FREI CL...		0	CHF	0		<input type="checkbox"/>

Saisir un nouveau mode de débit Supprimer le mode de débit sélectionné

CONTACT/ADRESSE DÉBIT

Débit de Débiteur

N° d'adresse de débit 17 FREI CLAUDIA

GENRE DE DÉBIT

Genre de débit eBill Direct Debit **DEMANDE**

Compte bénéficiaire

Monnaie CHF

Division 0: Kumulativ

CHOISIR LIEU DE PAIEMENT ENTREPRISE

N° LPE 0 UBS SG Kto CH15002542544002000

REMARQUE

Remarque  Inactif



**Indication :** Dans ce statut, le chemin de paiement ne peut pas être traité ou supprimé.

Dans l'étape suivante, le débiteur doit confirmer ou refuser l'inscription sur le portail eBill de SIX. Si l'inscription est refusée, le statut du chemin de paiement passe automatiquement à "Refusé".

31 Base des clients - ABACUS-DEMO [7777]

Débiteur Edition Aperçu Code-barre Outils Edition Aller à 2

Nouveau Enregistrer Charger Liste Imprimer Notification Tâche Barre Fusion ADA

Masque de saisie Masque standard

Données de ba...  
 Client  
 Quick Info  
 Chemin de paiem...  
 Imputation compt...  
 Notes  
 Morale de paiement  
 Liaisons rappel  
 Dossier  
 Dossier

Numéro de client 3 Abréviation FREI CLAUDIA  
 Numéro d'adresse 17 Identification

Claudia Frei, CH 8800 Thalwil

Compte bénéficiaire Recouvrement Paiement

...	ADR...	CO...	BAN...	LIEU...	M...	DIVISION	INACTIF
1	FREI C...	CH7000...	UBS S...	UBS S...		0	<input type="checkbox"/>
2	FREI C...				CHF	0	<input type="checkbox"/>

Saisir un nouveau mode de débit Supprimer le mode de débit sélectionné

CONTACT/ADRESSE DÉBIT

Débit de Débiteur  
 N° d'adresse de débit 17 FREI CLAUDIA

GENRE DE DÉBIT

Genre de débit eBill Direct Debit **REFUSE**  
 Compte bénéficiaire  
 Monnaie CHF  
 Division 0: Kumulativ

CHOISIR LIEU DE PAIEMENT ENTREPRISE

N° LPE 0 UBS SG Kto CH15002542544002000

REMARQUE

Remarque  Inactif



**Indication :** Le chemin de paiement peut être supprimé lorsqu'il a ce statut.

Si l'inscription est acceptée, le statut du chemin de paiement passe automatiquement à "Inscrit". Dans ce statut, les factures peuvent désormais être saisies, envoyées et débitées via "eBill Direct Debit".

31 Base des clients - ABACUS-DEMO (7777)

Débiteur Edition Aperçu Code-barre Outils Edition Aller à 2

Nouveau Enregistrer Charger Liste Imprimer Notification Tâche Barre Fusion ADA

Masque de saisie Masque standard

ID ou nom programme

Données de ba...  
 Client  
 Quick Info  
 Chemin de paiem...  
 Imputation compt...  
 Notes  
 Morale de paiement  
 Liaisons rappel  
 Dossier

Numéro de client 3 Abréviation FREI CLAUDIA  
 Numéro d'adresse 17 Identification

Claudia Frei, CH 8800 Thalwil

Compte bénéficiaire Recouvrement Paiement

	AD...	CO...	BA...	LIE...	M...	DIVISION	INACTIF
1	FREI C...	CH700...	UBS S...	UBS S...		0	<input type="checkbox"/>
2	FREI C...		0	CHF	0		<input type="checkbox"/>

Saisir un nouveau mode de débit Supprimer le mode de débit sélectionné

CONTACT/ADRESSE DÉBIT

Débit de Débiteur

N° d'adresse de débit 17 FREI CLAUDIA

GENRE DE DÉBIT

Genre de débit eBill Direct Debit **INSCRIT**

Compte bénéficiaire

Monnaie CHF

Dvision 0: Kumulativ

CHOISIR LIEU DE PAIEMENT ENTREPRISE

N° LPE 0 UBS SG Kto CH15002542544002000

REMARQUE

Remarque  Inactif

### 3.3 Saisie de documents avec "eBill Direct Debit"

La saisie de documents avec un chemin de paiement "eBill Direct Debit" ne se distingue de la saisie avec un chemin de paiement LSV que sur un point essentiel. Dans le cas d'un mode de paiement EDD, une procédure BV doit également être fournie, car la facture doit être envoyée avec un bulletin de versement.

En conséquence, pour un chemin de paiement EDD, la procédure QR peut également être indiquée dans le programme 111 "Imputation des documents" :

111 Imputation des documents - ABACUS-DEMO [7777]

Fichier Edition Aperçu Code-barre Outils Fenêtre 2

Nouveau Enregistrer Aperçu Actualiser Imprimer Dossier Inbox AbsScan Notification Tâche Barre Fusion ADA

ID ou nom programme

Montant PO: CHF 500.00

NAVIGATION

DOCUMENTS EN SUSPENS (0)

CHOIX DU DOCUMENT

NUMÉRO ... CLIENT ...

8856 7 | DEKO

8855 1 | STELL

8854 7 | DEKO

8853 4 | BELAC

8852 2 | AMINA

8851 5 | ROSSI

8850 2 | AMINA

8849 9 | BERBE

8848 4 | BELAC

8847 1 | STELL

8846 2 | AMINA

8845 2 | AMINA

8844 7 | DEKO

8843 13 | DATA

DÉTAILS DOCUMENT

Client FREI CLAUDIA 3 Date document 12.12.2024

Frau Claudia Frei Zehntenstrasse 12 8800 Thalwil Date Cof 12.12.2024

Genre document R Facture Date dispo 12.12.2024

CHF 500.00

Numéro document 0 Cours 100.00000000

Référence document CHF 500.00

Remarque Affaire 0

Propos. numéro libre 1 0

DÉTAILS DE PAIEMENT

Type de référence QR 1 Konto UBS für QR-R

Ligne de référence

Chemin de paiement 2 | EBILLDIRECTDEBIT

Condition de paiement 1 30 JOURS NET

IMMOBILIER

Relation contractuelle 0

Type de facturation Tous

POSITION	COMPTE	SECTION DE FRAIS 1	SECTION DE FRAIS 2	PROJET	CODE TVA	TVA I/E	MONNAIE DE DOCUM...	MONNAIE DE BASE
1	3000	200	0	0	311	exclu	540.50	540.50

CATALOGUE

Document

Détails document

Étendu

Condition

Informations de paiement

Nouveau Annulation Retrer

CRÉDIT

Compte

3000

Ventes de produits fabriqué...

Projet

0

Section de frais 1

200

Installations de bureau

MONTANT

Montant

500.00

TVA

Code TVA

311 Excl

Impôt sur le CA

Valable au

12.12.2024

Taux

8.10

Montant MD

-40.50

Montant brut en MD

540.50

TEXTE

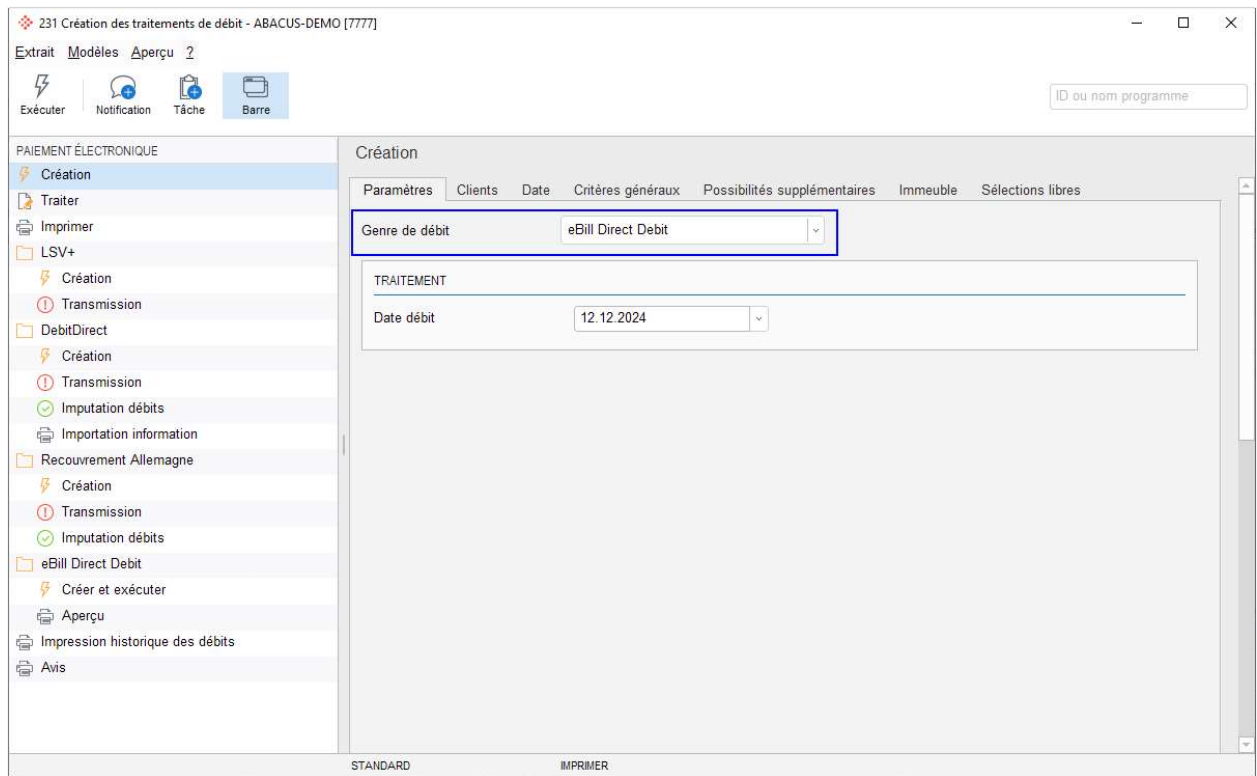
Montant restant: CHF 500.00



**Indication :** Comme un bulletin de versement est envoyé, une procédure LSV avec un lieu de paiement entreprise lié n'est pas nécessaire. Le paiement s'effectue au moyen des informations figurant sur le bulletin de versement.

### 3.4 Créer un traitement de débit pour "eBill Direct Debit"

Dans le programme 231 "Création des traitements de débit", il existe désormais le genre de débit "eBill Direct Debit". Pour ce genre de débit, tous les documents avec un chemin de paiement EDD sont pris en compte.

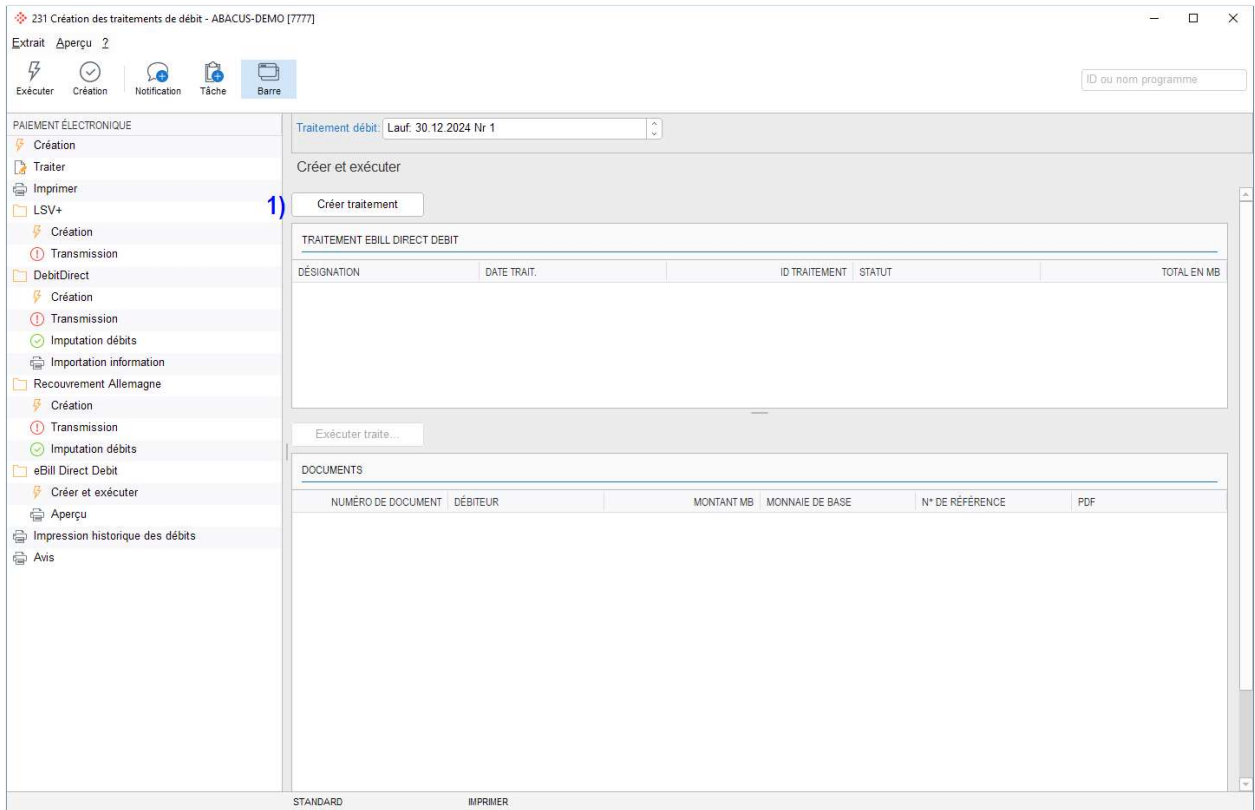


#### 3.4.1 Traiter le traitement de débit

Les différents documents du traitement de débit peuvent uniquement être supprimés du traitement de débit à l'étape "Traiter". Contrairement au LSV, il n'est pas possible de donner des motifs de débit ou d'adapter le montant du paiement.

### 3.4.2 Créer et exécuter

Après avoir contrôlé les documents à l'étape "Traiter", le traitement "eBill Direct Debit" peut être créé à l'étape "Créer et exécuter". Tous les documents "eBill Direct Debit" ouverts sont alors préparés pour l'envoi via eBill.





**Attention :** Pour l'envoi, un document PDF est requis à chaque fois. Pour cette raison, une définition pour "eBill Direct Debit" peut être établie dans le programme 621 "Paramètres de l'application" sous "Base des entreprises / Paramètres / Définitions / Documents". Ici, il est possible de choisir d'une part de quel dossier les documents existants doivent être utilisés pour l'envoi. D'autre part, il est possible de définir avec quel modèle de rapport un PDF doit être généré si aucun document n'est déposé dans le dossier sélectionné. Le nouveau document généré est ensuite classé dans le dossier défini.

**DÉFINITIONS**

N° DOC.	DÉSIGNATION	DOC. TYPE
1	Document	AbaReport
2	Rappel - Paramètres dans le D453	AbaReport
3	eBill Direct Debit	AbaReport

**PARAMÈTRES**

Fichier: [Df]debi/standardreports/debi.111.standard.avx

Paramètres: [ ]

**PARAMÈTRES ÉTENDUS**

- Dossier standard eBill Direct Debit
  - Dossier application
    - Comptabilité des débiteurs
      - Documents
        - Standard

Une fois que le traitement a été créé, il est en attente et peut être transmis à l'E-business via le bouton "Exécuter traitement".

Extrait Aperçu 2

Exécuter Création Notification Tâche Barre

ID ou nom programme

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Création

Traiter

Imprimer

LSV+

Création

Transmission

DebitDirect

Création

Transmission

Imputation débits

Importation information

Recouvrement Allemagne

Création

Transmission

Imputation débits

eBill Direct Debit

Créer et exécuter

Aperçu

Impression historique des débits

Avis

Traitement débit:

Créer et exécuter

Créer traitement

TRAITEMENT EBILL DIRECT DÉBIT

DÉSIGNATION	DATE TRAIT.	ID TRAITEMENT	STATUT	TOTAL EN MB
eBill du 30.12.2024	30.12.2024	1	EN SUSPENS	900.00

Exécuter traite...

DOCUMENTS

NUMÉRO DE DOCUMENT	DÉBITEUR	MONTANT MB	MONNAIE DE BASE	N° DE RÉFÉRENCE	PDF
1225	FREI CLAUDIA	500.00	CHF	12345600000003000001225...	
1226	FREI CLAUDIA	400.00	CHF	12345600000003000001226...	

STANDARD IMPRIMER



**Indication :** Lors de cette étape, les documents PDF manquants sont créés et classés dans le dossier.

Une fois l'exécution effectuée, la facture est transmise à SIX via E-business, qui la fait suivre au débiteur. Ensuite, la confirmation de paiement a lieu via camt.054 et le traitement dans le programme 215 "Traitement des paiements électroniques".

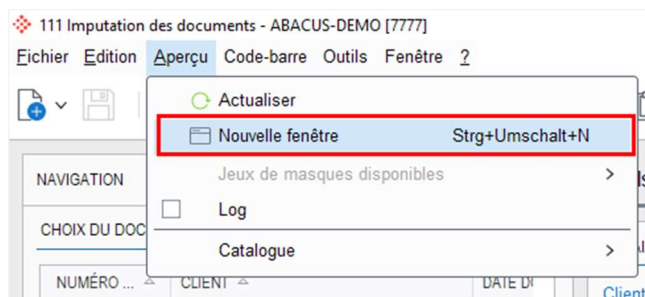


**Information :** Cette nouveauté a été ajoutée à la version V2024 (SP du 15.05.2024) et est également disponible avec un SystemProperty.

## 4. Programme 111 "Imputation des documents"

### 4.1 Action de menu "Nouvelle fenêtre"

Dans le programme 111 "Imputation des documents", il est possible d'ouvrir plusieurs fois le programme sous "Menu / Aperçu / Nouvelle fenêtre". La combinaison de touches "Ctrl + Maj + N" prend également en charge cette fonction. Souvent, le programme 111 "Imputation des documents" est utilisé comme cockpit et on travaille en parallèle sur une saisie de documents. Comme le programme peut désormais être ouvert plusieurs fois, de tels processus de travail sont considérablement facilités.



**Indication :** Si les documents sont traités via l'inbox AbaScan, l'affichage multiple n'est pas recommandé.

### 4.2 Déterminer le cours en cas d'égalité de monnaies à partir de la table des cours

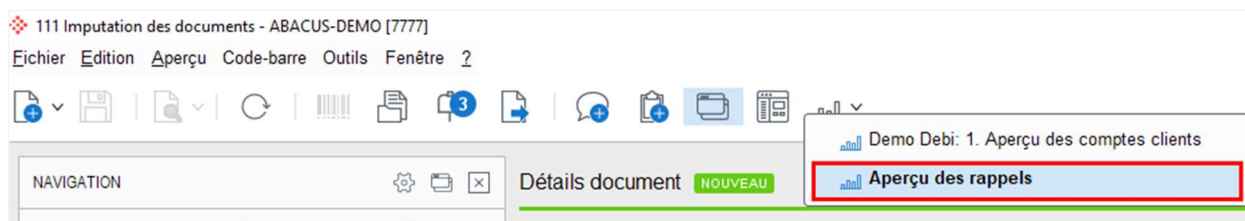
Jusqu'à présent, dans la Comptabilité des débiteurs, l'unité était fixée à 1 ou 100 pour les cours CHF / CHF et EUR / EUR. À partir de la version 2025, le cours et l'unité sont pris en compte à partir de la table des cours. Désormais, l'unité 1 peut donc aussi être utilisée pour CHF / CHF. Pour les nouveaux mandants, il est donc recommandé de gérer l'unité 1 et le cours d'imputation et d'évaluation 1.00000000 pour CHF / CHF dans le programme 5711 "Table des cours". Pour les mandants existants, nous recommandons de ne pas modifier l'unité. Dans la mesure où l'unité 100 est utilisée, le cours d'imputation et le cours d'évaluation devraient également être de 100.00000000.

### 4.3 Documents AbaReport

Si une condition avec escompte a été définie sur le document dans le programme 111 "Imputation des documents", le bulletin de versement QR sera imprimé sans montant lors de l'édition AbaReport "Documents". Pour une facture avec des montants négatifs, ou une note de crédit, aucun bulletin de versement QR ne sera imprimé lors de l'édition AbaReport "Documents".

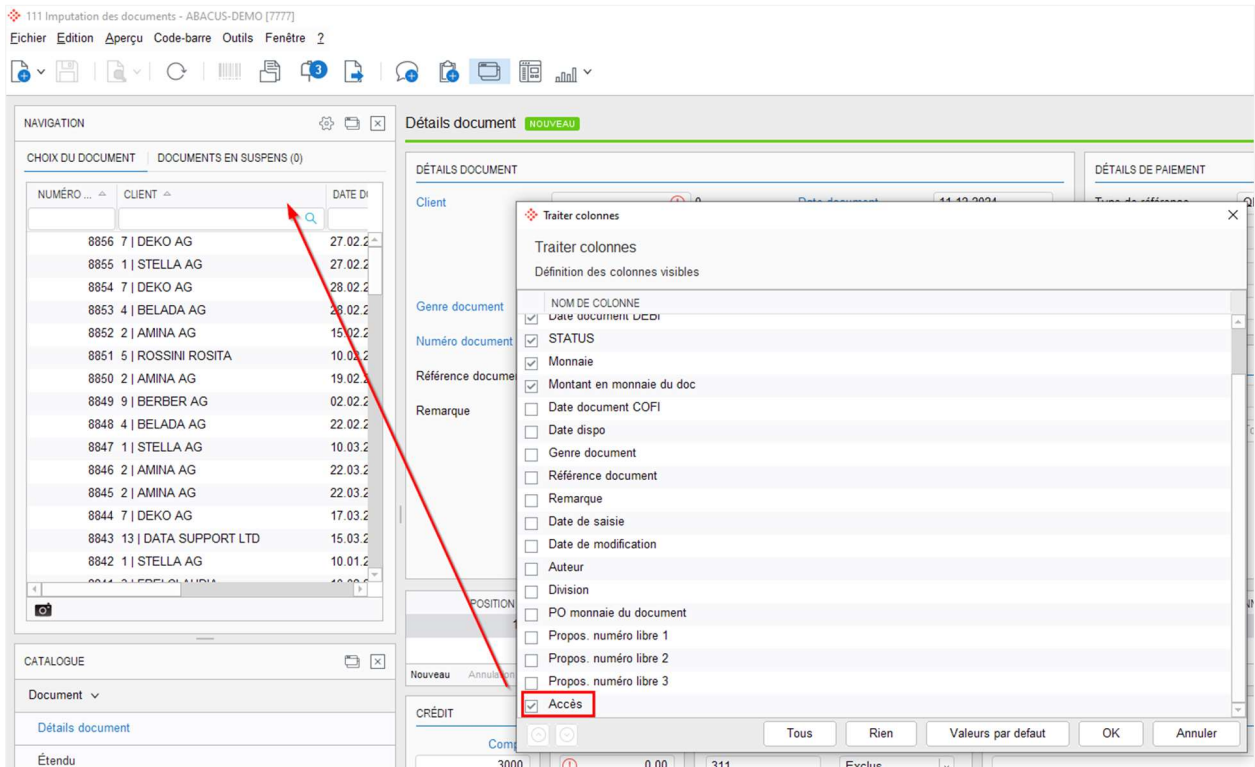
### 4.4 Data Analyzer Aperçu des rappels

Le Data Analyzer du programme 246 "Aperçu des rappels" a été intégré par défaut dans le programme 111 "Imputation des documents".



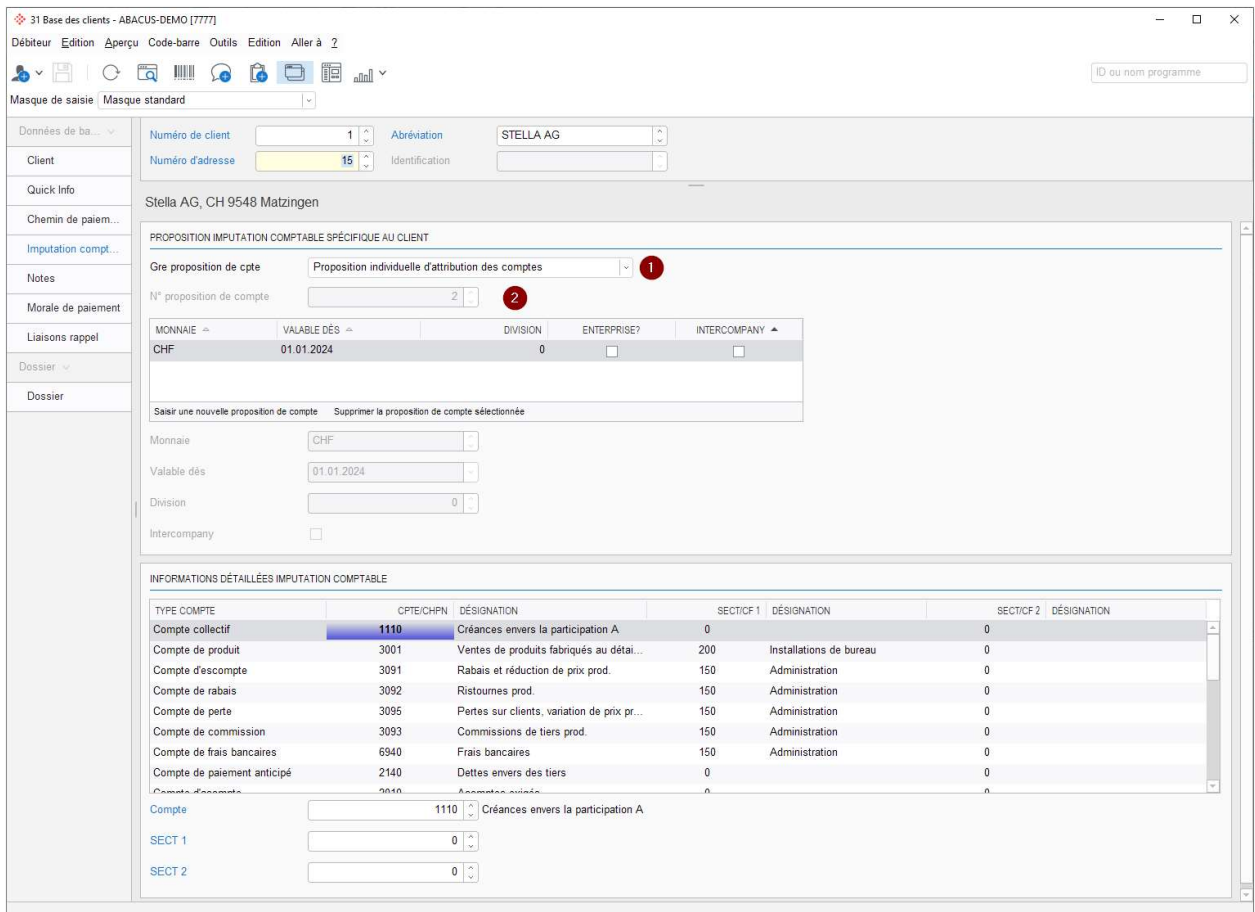
### 4.5 Nouvelle colonne "Accès" dans la navigation de sélection de documents

Avec la version 2024, le nouvel élément de contrôle d'accès "Accès" a été intégré dans les programmes F11, K11 et D111. Pour l'utilisateur de l'écriture ou le contrôle de gestion, il était jusqu'à présent fastidieux de contrôler les "définitions d'accès" sur les documents saisis. Le champ "Accès" ne pouvait pas être filtré. Sur la version 2025, le champ "Accès" a été intégré comme colonne supplémentaire dans la "Sélection des documents". Celle-ci peut être affichée par un clic droit dans la partie "Sélection du document / Traiter colonnes".



#### 4.6 Combinaison d'imputation du "numéro de proposition de compte" et de la "proposition individuelle d'attribution des comptes"

Dans l'ancien programme 111 "Imputation des documents", il était possible de combiner le "N° de proposition de compte" et la "Proposition individuelle d'attribution des comptes" dans le 31 "Base des clients". Voici un exemple :





### Description des champs :

**Champ 1** Proposition individuelle d'attribution des comptes (D31)

**Champ 2** Numéro proposition de compte (D421)

Lors de la saisie d'un document, le compte collectif était repris de la "proposition individuelle d'attribution des comptes" et tous les autres comptes de la proposition d'imputation 2.

Dans le nouveau D111 "Imputation des documents", le comportement était tel que le genre de proposition d'imputation comptable était pris en compte dans le programme 31 "Base des clients". Si une proposition d'imputation individuelle avait été définie, le "compte collectif" était pris en compte dans ce cas. Tous les autres comptes qui n'étaient pas remplacés individuellement ont été repris selon la logique de priorité du genre de document. La combinaison définie dans le 31 "Base des clients" n'a pas été prise en compte. Pour que les clients retrouvent leur comportement habituel, la propriété suivante a dû être enregistrée sur les versions 2023 et 2024 :

`debi.enterdocument.useIndividualAndNumberProposalCombined=true`

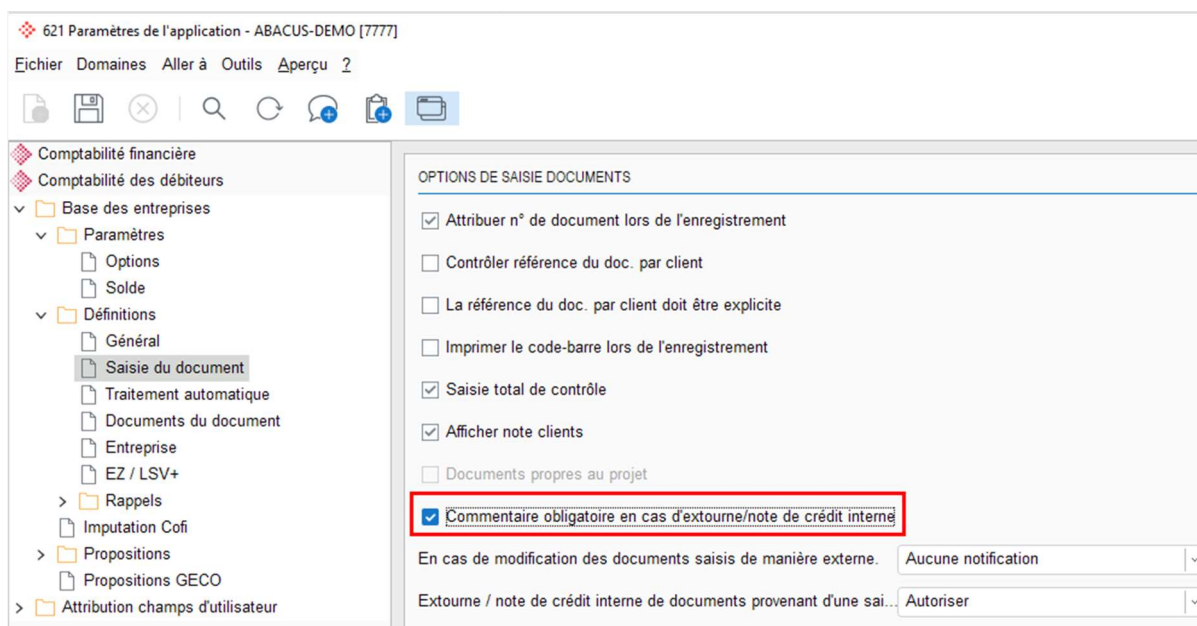
Sur la version 2025, le nouveau standard est à nouveau analogue à l'ancien programme 111 "Imputation des documents". Il n'est donc plus nécessaire d'indiquer une propriété. Une proposition individuelle d'attribution des comptes et un numéro de proposition de compte peuvent à nouveau être combinées.

#### 4.7 Passage à l'application d'origine

Les documents provenant du SAV, Projets (excepté AbaPlato), AbaBat ou E-Business sont toujours imputés dans la Comptabilité des débiteurs via la GECO. Jusqu'à présent, seul le saut dans la GECO était supporté dans le programme 111 "Imputation des documents". À partir de la version 2025, le passage direct dans l'application d'origine correspondante est désormais pris en charge. Dans le module UI "Info document", le champ "Origine" peut être affiché dans les paramètres du module. Alt + clic permet de revenir à l'application d'origine.

#### 4.8 Commentaire en cas d'extourne / de note de crédit interne

À partir de la version 2025, il est possible d'ajouter un commentaire facultatif ou obligatoire pour un "Document d'extourne" ou une "Note de crédit interne". Avec le nouveau paramètre dans le programme 621 "Paramètres de l'application", il est possible de forcer un commentaire/raison. Si le nouveau paramètre est actif, l'extourne ou la note de crédit interne ne peut être effectuée que si un commentaire/raison a été saisi.



Si une extourne est effectuée dans le programme 111 "Imputation des documents", le dialogue suivant apparaît désormais :

Dans le cas d'une note de crédit interne, le dialogue se présente désormais de la manière suivante :

Après avoir exécuté l'extourne ou la note de crédit interne, le commentaire/motif est enregistré dans le module UI "Commentaire" :



**Information** : Le commentaire/motif est enregistré dans la table DBH. Pour que ces nouveaux commentaires puissent être différenciés des commentaires "généraux", le champ "Source" a été ajouté à la DBH :



#### Description des champs :

0	Commentaire général
1	Document extourné
2	Note de crédit interne

#### 4.9 Nouveaux modes de saisie dans le catalogue "Informations de paiement"

Dans le programme 111 "Imputation des documents / Informations de paiement / Positions de paiement", il y avait auparavant quelques modes de saisie qui étaient affichés avec "Inconnu". Ces modes de saisie inconnus ont maintenant été étendus comme suit :



#### Description des champs :

<b>Mode de saisie 8</b>	Compensation automatique (ancien) D252
<b>Mode de saisie 22</b>	Compensation de l'avoir GECO
<b>Mode de saisie 23</b>	Compensation automatique (nouveau) D252
<b>Mode de saisie 94</b>	Diminution Gestion des projets

#### 4.10 Ancien Programme 111 "Imputation des documents"



**Annnonce version 2026** : À partir de la version 2026, seul le nouveau programme 111 "Imputation des documents" sera disponible.

## 5. Programme 211 "Saisie des paiements"

### 5.1 Adaptation de la méthode TVA pour les paiements anticipés

Jusqu'à présent, les paiements anticipés étaient toujours comptabilisés en fonction de la méthode TVA convenue ou reçue. Toutefois, les paiements anticipés ont toujours été comptabilisés de manière reçue dans le cadre d'un décompte effectif.

À partir de la version 2025, les paiements anticipés seront également toujours enregistrés dans la base de données comme étant reçus. Pour les clients, cette adaptation n'engendre aucun changement de comportement.

### 5.2 Changement de comportement en cas de paiement collectif inter-divisions avec relation contractuelle

À partir de la version 2025, les paiements collectifs inter-divisions avec relation contractuelle seront imputés différemment. Ceci parce que le solde n'était parfois pas correctement affiché dans le programme 32 "Extrait de compte", selon la délimitation de la division.



**Indication :** Le changement de comportement n'existe que pour les paiements collectifs inter-divisions avec relation contractuelle. Les paiements collectifs sans relation contractuelle ne sont pas concernés par cette adaptation.



**Exemple :** Le changement de comportement peut être illustré concrètement par l'exemple suivant : La DIV 3000 est indiquée sur le lieu de paiement entreprise et la relation contractuelle appartient à la DIV 1000.


Jusqu'à présent, l'en-tête du paiement collectif était imputé de la manière suivante :

Champ	Proposition DIV jusqu'à présent	Exemple de DIV
<b>Table DBL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>	1000
<b>Table DPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> <li>Le champ "DIV_cible" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>	1000 1000
<b>Table DZF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> <li>Le champ "DIV_cible" est déterminé à l'aide du LPE</li> </ul>	1000 3000
<b>Table DZL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "FZSBUCHGB" est déterminé à l'aide du LPE</li> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>	3000 1000

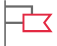

Jusqu'à présent, les positions des paiement collectifs étaient imputés de la manière suivante :

<b>Table DZF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> <li>Le champ "DIV_cible" est déterminé à l'aide du LPE</li> </ul>	1000 3000
<b>Table DZL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "FZSBUCHGB" est déterminé à l'aide du LPE</li> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>	3000 1000

À partir de la version 2025, l'en-tête du paiement collectif est désormais imputé comme suit :

Champ	Proposition DIV	Exemple de DIV
<b>Table DBL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>	1000
<b>Table DPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé à l'aide du LPE</li> <li>Le champ "DIV_cible" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>  <p><b>Information :</b> Le champ "DIV_cible" n'est en principe pas pertinent, car l'entrée DPS n'est pas imputée dans la Cofi.</p>	3000 1000
<b>Table DZF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est déterminé à l'aide du LPE</li> <li>Le champ "DIV_cible" est déterminé en fonction de la relation contractuelle.</li> </ul>	<b>3000</b> <b>1000</b>
<b>Table DZL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "FZSBUCHGB" est déterminé à l'aide du LPE</li> <li>Champ "DIV", la DIV est remplie par le champ DBL</li> </ul>	3000 1000

Les positions de paiement collectif sont maintenant imputées comme suit :

<b>Table DZF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "DIV" est défini sur la base du champ DBL de l'en-tête TSAM.</li> <li>Le champ "DIV_cible" est utilisé selon la DIV du document à compenser.</li> </ul>  <p><b>Indication :</b> Le champ "DIV_cible" peut différer si le document facturé a une DIV différente de celle de la TSAM.</p>	1000 <b>1000</b>
<b>Table DZL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le champ "FZSBUCHGB" est défini sur la base du champ DBL de l'en-tête TSAM.</li> <li>Le champ "DIV" est utilisé selon la DIV du document à compenser</li> </ul>  <p><b>Indication :</b> Le champ "DIV" peut différer si le document facturé a une DIV différente de celle de la TSAM.</p>	1000 1000

### 5.3 Nouvelle validation du compte auxiliaire en cas de compensation inter-monnaies

À partir de la version 2025, lors de la compensation d'une facture avec une note de crédit dans une autre monnaie, le compte auxiliaire du programme 422 "Comptes standards et auxiliaires" doit correspondre.

Jusqu'à présent, un compte auxiliaire différent sur la proposition de monnaie correspondante entraînait des différences dans la comptabilité financière, car chaque compte auxiliaire n'était comptabilisé qu'une seule fois. Ce n'est désormais plus le cas, puisque c'est le même compte auxiliaire qui est dorénavant imputé.

## 5.4 Nouveau champ de remarque pour les paiements

À partir de la version 2025, le nouveau champ "Remarque" peut être ajouté individuellement sur la table de la base de données DZL via le designer de masques.



**Indication :** Le nouveau champ n'est pas transféré dans la Cofi et peut donc encore être traité si l'écriture est bloquée dans la Cofi, par ex. par un rapprochement.

## 5.5 Nouveau programme de saisie des paiements

Le programme 211 "Imputation des paiements" a été réécrit et est disponible à partir de la version 2025 RC (01.12.2024) dans la Browser Edition. L'utilisation a été simplifiée et le design a été adapté aux programmes 111 "Imputation des documents", F11 "Écritures" et E213 "Imputation des mouvements de compte".



**Information :** À partir de la version 2025 Release (15.02.2025) et jusqu'au premier Servicepack (15.05.2025), le nouveau programme de saisie des paiements n'est disponible qu'avec un SystemProperty. Ceci parce que le nouveau programme est livré en version bêta lors de la Release et ne couvre pas encore l'ensemble des fonctionnalités de l'ancien programme de paiement. En outre, nous nous réservons le droit de procéder encore à des adaptations dans le nouveau programme.

Le SystemProperty peut être demandé au support. De même, les feedbacks concernant le nouveau programme 211 peuvent également être adressés au support.

Le nouveau programme est expliqué en détail dans les sections suivantes.

### 5.5.1 Informations importantes pour la mise à jour

Avec la version 2025, le programme ULC continuera d'être livré par défaut. Le nouveau programme de paiement peut être utilisé en parallèle dans la Browser Edition ou être activé comme standard dans l'ULC via le programme 621 "Paramètres de l'application".

ID	DÉSIGNATION	ÉDITION
FIBU.21	Base des comptes	Standard
FIBU.41	Base des sections de frais	Standard
FIBU.11	Écritures	Standard
DEBI.412	Lieux de paiement entreprise	Standard
DEBI.211	Imputation des paiements	Browser Edition
DEBI.252	Compensation automatique NCI, etc.	Standard
DEBI.426	Base des sections de frais	Standard
DEBI.425	Base des comptes	Standard
KRED.425	Base des comptes	Standard
KRED.412	Lieux de paiement entreprise	Standard
KRED.426	Base des sections de frais	Standard
LOHN.31	Base du personnel	Standard
LOHN.223	Édition de la fiche de salaire	Standard
LOHN.115	Saisie de rapports	Standard
LOHN.248	Journal cumulatif selon SECT/CF	Standard
LOHN.211	Journal détaillé	Standard
LOHN.32	Données salariales	Standard
LOHN.111	Pré-saisie période	Standard
LOHN.36	Fiches de base du personnel	Standard
LOHN.461	Définition des champs	Standard
LOHN.45	Adresses	Standard
LOHN.224	Édition de la liste mensuelle	Standard
LOHN.33	Chemin de paiement	Standard
LOHN.391	Adresses complémentaires du personnel	Standard
LOHN.112	Pré-saisie indépendante de la période	Standard
LOHN.216	Comparaison des périodes: employés	Standard
LOHN.241	Journal détaillé selon SECT/CF	Standard
LOHN.217	Journal détaillé recalculé	Standard
LOHN.221	Journal cumulatif	Standard
LOHN.392	Saisie des notes	Standard

Pour l'instant, un fonctionnement parallèle entre l'ULC et le programme du Browser est possible. À long terme, le programme du Browser devrait remplacer l'ancien programme de saisie des paiements ULC. Le moment exact du remplacement vous sera communiqué ultérieurement.



**Information :** Comme le design du masque a été entièrement remanié, les masques spécifiques aux clients basés sur le programme ULC ne peuvent pas être mis à jour.

Le masque est divisé en deux affichages. Dans la première partie du masque se trouve l'aperçu des paiements et dans la deuxième partie la saisie des paiements.

## 5.5.2 Aperçu

Dans l'aperçu des paiements, tous les documents et paiements sont affichés dans un Grid. Le Grid peut être filtré individuellement par type, numéro de document ou numéro de client.

N° docu...	Genre	Position de ...	N° client	Abréviati...	Date	Lieu de pai...	Monnaie	Montant	Montant ...	Statut	Remarc
1196	R		6	SOLLBERG...	20.01.2024		CHF	996.25	996.25	Ouvert	
1197	R		6	SOLLBERG...	04.02.2024		CHF	456.00	456.00	Ouvert	
1198	R		1	STELLA AG	06.02.2024		CHF	65.65	65.65	Ouvert	
1199	R		29	GASSER OL...	06.02.2024		CHF	10'023.00	10'023.00	Ouvert	
1203	R		9	BERBER AG	24.02.2024		CHF	777.00	777.00	Ouvert	
1205	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	645.00	645.00	Ouvert	
1206	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	888.00	888.00	Ouvert	
1207	R		10	MUELLER AG	10.03.2024		CHF	640.00	640.00	Ouvert	
1208	R		19	EUROMESSE	12.03.2024		EUR	5841.25	5841.25	Ouvert	
1209	R		2	AMINA AG	15.03.2024		CHF	8'996.00	8'996.00	Ouvert	
1210	R		2	AMINA AG	15.03.2024		CHF	125.00	125.00	Ouvert	
1213	R		1	STELLA AG	22.03.2024		CHF	89.00	89.00	Ouvert	
1214	R		6	SOLLBERG...	28.03.2024		CHF	668.50	668.50	Ouvert	
1215	R		5	ROSSINI RO...	01.04.2024		CHF	125.25	125.25	Ouvert	
1216	R		5	ROSSINI RO...	01.04.2024		CHF	555.85	555.85	Ouvert	
1217	R		7	DEKO AG	12.04.2024		CHF	9'987.00	9'987.00	Ouvert	
1218	R		7	DEKO AG	12.04.2024		CHF	458.30	458.30	Ouvert	
1219	R		1	STELLA AG	16.04.2024		CHF	985.00	985.00	Ouvert	
1220	R		10	MUELLER AG	22.04.2024		CHF	98.00	98.00	Ouvert	
1221	R		11	WOHNBAU ...	23.04.2024		CHF	1'456.75	1'456.75	Ouvert	



### Description des champs :

#### Type

Le type permet de délimiter exactement ce qui doit être affiché dans le Grid. Les types suivants sont disponibles :

- Tous les documents et paiements
- Documents
- Paiements anticipés
- Paiements collectifs
- Arrangement de paiement

#### Afficher uniquement les documents et les paiements ouverts

Le bouton "Afficher uniquement les documents et paiements ouverts" contrôle si les documents déjà payés et les paiements entièrement compensés doivent également être affichés dans le Grid.

Les colonnes suivantes sont actuellement affichées dans le Grid :

<b>N° document</b>	Cette colonne affiche le numéro du document, du paiement anticipé, du paiement collectif ou de l'arrangement de paiement.
<b>Genre</b>	Le genre de document ou le genre de paiement s'affiche ici à chaque fois.
<b>Position de paiement</b>	Pour les paiements, le numéro de position du paiement est affiché.
<b>N° de client</b>	Pour les documents, les paiements anticipés, les paiements collectifs et les arrangements de paiement, le numéro de client est affiché.
<b>Abréviation client</b>	Pour les documents, les paiements anticipés, les paiements collectifs et les arrangements de paiement, le nom abrégé est affiché.
<b>Date</b>	Pour les documents, la date du document est affichée dans cette colonne.  Pour les paiements anticipés, les paiements collectifs et les positions de paiement, la date de paiement est affichée ici.
<b>Lieu de paiement entreprise</b>	Pour les positions de paiement, les paiements anticipés et les paiements collectifs, le numéro du lieu de paiement entreprise correspondant ainsi que la désignation sont affichés ici.
<b>Monnaie</b>	Cette colonne affiche la monnaie du document ou la monnaie de paiement.
<b>Montant</b>	Le montant du document dans la monnaie du document ou le montant du paiement dans la monnaie de paiement est affiché ici.
<b>Montant PO</b>	Le PO du document est affiché ici dans la monnaie du document. Pour les paiements anticipés ou les paiements collectifs qui n'ont pas été entièrement compensés, le montant restant est affiché dans la monnaie de paiement.
<b>Statut</b>	Cette colonne affiche le statut du document. Les statuts suivants sont disponibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ouvert</li> <li>● Paiement partiel</li> <li>● Régulé</li> <li>● Neutralisé</li> <li>● Extourné</li> </ul> <p>De même, un statut est affiché pour les paiements anticipés et les paiements collectifs. Les statuts suivants sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ouvert</li> <li>● Partiellement facturé</li> <li>● Régulé</li> <li>● Extourné</li> </ul> <p>De plus, pour les positions de paiement extournées, le statut "Extourné" est affiché.</p>
<b>Remarque</b>	La remarque sur le document est affichée dans cette colonne. Pour les positions de paiement, le texte du paiement est affiché.

**Référence doc.** La référence du document est affichée ici.

**Contre-écriture** En cas de compensation, le document de contre-écriture est affiché dans cette colonne.



**Exemple :** Si la facture 1 a été compensée par le paiement anticipé 2, le texte "Compensé avec paiement anticipé 2" s'affiche pour la position de paiement sur la facture. Le texte "Compensé avec document 1" s'affiche pour la position de paiement sur le paiement anticipé.



Le menu à trois points du Grid permet d'effectuer toutes les actions pertinentes telles que "Saisie des paiements", "Compenser" ou "Extourner positions de paiement" pour chaque document ou paiement.



**Indication :** Les colonnes sont pour l'instant programmées de manière fixe. Mais à long terme, il devrait être possible d'afficher, de masquer et de déplacer les colonnes individuellement.

### 5.5.2.1 Filtre et champ de recherche

Par défaut, les champs "Numéro de client" et "Numéro de document" sont disponibles dans le filtre. Le filtre peut être fermé ou ouvert.

N° docu...	Genre	Position de ...	N° client	Abréviati...	Date	Lieu de pai...	Monnaie	Montant	Montant ...	Statut	Remar...
1196	R		6	SOLLBERG...	20.01.2024		CHF	996.25	996.25	Ouvert	
1197	R		6	SOLLBERG...	04.02.2024		CHF	456.00	456.00	Ouvert	
1198	R		1	STELLA AG	06.02.2024		CHF	65.65	65.65	Ouvert	
1199	R		29	GASSER OL...	06.02.2024		CHF	10'023.00	10'023.00	Ouvert	
1203	R		9	BERBER AG	24.02.2024		CHF	777.00	777.00	Ouvert	
1205	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	645.00	645.00	Ouvert	
1206	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	888.00	888.00	Ouvert	
1207	R		10	MUELLER AG	10.03.2024		CHF	640.00	640.00	Ouvert	
1208	R		19	EUROMESSE	12.03.2024		EUR	5'841.25	5'841.25	Ouvert	
1209	R		2	AMINA AG	15.03.2024		CHF	8'996.00	8'996.00	Ouvert	
1210	R		2	AMINA AG	15.03.2024		CHF	125.00	125.00	Ouvert	
1213	R		1	STELLA AG	22.03.2024		CHF	89.00	89.00	Ouvert	
1214	R		6	SOLLBERG...	28.03.2024		CHF	668.50	668.50	Ouvert	
1215	R		5	ROSSINI RO...	01.04.2024		CHF	125.25	125.25	Ouvert	
1216	R		5	ROSSINI RO...	01.04.2024		CHF	555.85	555.85	Ouvert	
1217	R		7	DEKO AG	12.04.2024		CHF	9'987.00	9'987.00	Ouvert	

Les filtres couramment utilisés peuvent être enregistrés en tant que filtres standards. Pour cela, il est possible de définir d'abord une désignation pour le filtre à l'aide du signe plus. Il est ensuite possible de délimiter le numéro de client ou le numéro de document et d'enregistrer les valeurs sur le filtre via le bouton d'enregistrement.

Au redémarrage du programme, ces filtres seront chargés comme filtres par défaut :

The screenshot shows the application interface for '211 Imputation des paiements - ABACUS-DEMO [7777]'. The main window displays a list of payment entries filtered by 'Stella AG'. The table below represents the data shown in the application:

N° docu...	Genre	Position de ...	N° client	Abréviati...	Date	Lieu de pai...	Monnaie	Montant	Montant ...	Statut
1198	R		1	STELLA AG	06.02.2024		CHF	65.65	65.65	Ouvert
1205	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	645.00	645.00	Ouvert
1206	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	888.00	888.00	Ouvert
1213	R		1	STELLA AG	22.03.2024		CHF	89.00	89.00	Ouvert
1219	R		1	STELLA AG	16.04.2024		CHF	985.00	985.00	Ouvert
1227	R		1	STELLA AG	31.01.2025		CHF	30'884.15	30'884.15	Ouvert
1230	R		1	STELLA AG	06.02.2025		CHF	65.65	65.65	Ouvert
1235	R		1	STELLA AG	01.03.2025		CHF	888.00	888.00	Ouvert
1236	R		1	STELLA AG	01.03.2025		CHF	645.00	645.00	Ouvert
1242	R		1	STELLA AG	22.03.2025		CHF	89.00	89.00	Ouvert
1243	R		1	STELLA AG	16.04.2025		CHF	985.00	985.00	Ouvert
1250	R		1	STELLA AG	31.01.2025		CHF	30'884.15	30'884.15	Ouvert
8847	R		1	STELLA AG	10.03.2024		CHF	40'537.50	40'537.50	Ouvert
8855	R		1	STELLA AG	27.02.2024		CHF	252.95	252.95	Ouvert
8871	R		1	STELLA AG	15.02.2024		CHF	438.90	438.90	Ouvert
8880	R		1	STELLA AG	20.04.2024		CHF	864.80	864.80	Ouvert



**Information** : Les filtres sont enregistrés par utilisateur.

Un champ de recherche général est également disponible en plus du filtre. Le champ de recherche permet de rechercher des contenus dans les colonnes suivantes :

- N° document
- Genre de document
- N° de client
- Abréviat client
- Montant monnaie document
- Remarque
- Référence doc.



**Indication** : La recherche ne fonctionne que pour les entrées du 1er niveau. Il est également possible de rechercher selon des valeurs partielles. Par exemple, si l'on recherche "Dek" ou "ko", le client "Deko AG" sera trouvé.

### 5.5.3 Modules UI

Deux modules UI sont disponibles sur la Release (version 2025, 15.02.2025) pour le moment :

- Info clients
- Solde

Les deux modules sont affichés aussi bien dans l'aperçu que dans la saisie des paiements. Les modules UI peuvent être affichés à la position souhaitée via "Menu / Fenêtre".

N° docu...	Genre	Position de ...	N° client	Abréviati...	Date	Lieu de pai...	Monnaie	Montant	Montant ...	Statut
1198	R		1	STELLA AG	06.02.2024		CHF	65.65	65.65	Ouvert
1205	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	645.00	645.00	Ouvert
1206	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	888.00	888.00	Ouvert
1213	R		1	STELLA AG	22.03.2024		CHF	89.00	89.00	Ouvert
1219	R		1	STELLA AG	16.04.2024		CHF	985.00	985.00	Ouvert
1227	R		1	STELLA AG	31.01.2025		CHF	30'884.15	30'884.15	Ouvert
1230	R		1	STELLA AG	06.02.2025		CHF	65.65	65.65	Ouvert
1235	R		1	STELLA AG	01.03.2025		CHF	888.00	888.00	Ouvert
1236	R		1	STELLA AG	01.03.2025		CHF	645.00	645.00	Ouvert
1242	R		1	STELLA AG	22.03.2025		CHF	89.00	89.00	Ouvert
1243	R		1	STELLA AG	16.04.2025		CHF	985.00	985.00	Ouvert
1250	R		1	STELLA AG	31.01.2025		CHF	30'884.15	30'884.15	Ouvert
8847	R		1	STELLA AG	10.03.2024		CHF	40'537.50	40'537.50	Ouvert
8855	R		1	STELLA AG	27.02.2024		CHF	252.95	252.95	Ouvert
8871	R		1	STELLA AG	15.02.2024		CHF	438.90	438.90	Ouvert
8880	R		1	STELLA AG	20.04.2024		CHF	864.80	864.80	Ouvert
8882	R		1	STELLA AG	20.04.2024		CHF	40'537.50	40'537.50	Ouvert
8885	R		1	STELLA AG	13.04.2024		CHF	2'918.70	2'918.70	Ouvert
8887	R		1	STELLA AG	06.05.2024		CHF	106'435.25	106'435.25	Ouvert
8893	R		1	STELLA AG	04.06.2024		CHF	1'270.20	1'270.20	Ouvert



**Information :** La structure des fenêtres peut être enregistrée et chargée par utilisateur via "Fenêtre / Paramètres".

### 5.5.3.1 Info clients

Dans le module UI "Info clients", le numéro de client et d'adresse sont affichés. Une étiquette d'adresse est également disponible.

The screenshot displays the '211 Imputation des paiements' application. The main window shows a list of payments for 'Stella AG'. The right sidebar contains the 'Info clients' panel, which displays the client number (1) and address number (15). Below these fields, there is a preview of the address label: 'Stella AG, Textilien, Lauchefeld 35, 9548 Matzingen'.

N° docu...	Genre	Position de ...	N° client	Abréviati...	Date	Lieu de pai...	Monnaie	Mt
1198	R		1	STELLA AG	06.02.2024		CHF	
1205	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	
1206	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	
1213	R		1	STELLA AG	22.03.2024		CHF	
1219	R		1	STELLA AG	16.04.2024		CHF	
1227	R		1	STELLA AG	31.01.2025		CHF	3
1230	R		1	STELLA AG	06.02.2025		CHF	
1235	R		1	STELLA AG	01.03.2025		CHF	
1236	R		1	STELLA AG	01.03.2025		CHF	
1242	R		1	STELLA AG	22.03.2025		CHF	
1243	R		1	STELLA AG	16.04.2025		CHF	
1250	R		1	STELLA AG	31.01.2025		CHF	3
8847	R		1	STELLA AG	10.03.2024		CHF	4
8855	R		1	STELLA AG	27.02.2024		CHF	
8871	R		1	STELLA AG	15.02.2024		CHF	
8880	R		1	STELLA AG	20.04.2024		CHF	
8882	R		1	STELLA AG	20.04.2024		CHF	4
8885	R		1	STELLA AG	13.04.2024		CHF	
8887	R		1	STELLA AG	06.05.2024		CHF	10
8893	R		1	STELLA AG	04.06.2024		CHF	
8917	R		1	STELLA AG	04.09.2024		CHF	2
8939	R		1	STELLA AG	21.05.2024		CHF	

Les champs de l'étiquette d'adresse peuvent être adaptés par utilisateur directement dans le module UI à l'aide du symbole de réglage. Les champs suivants sont disponibles :

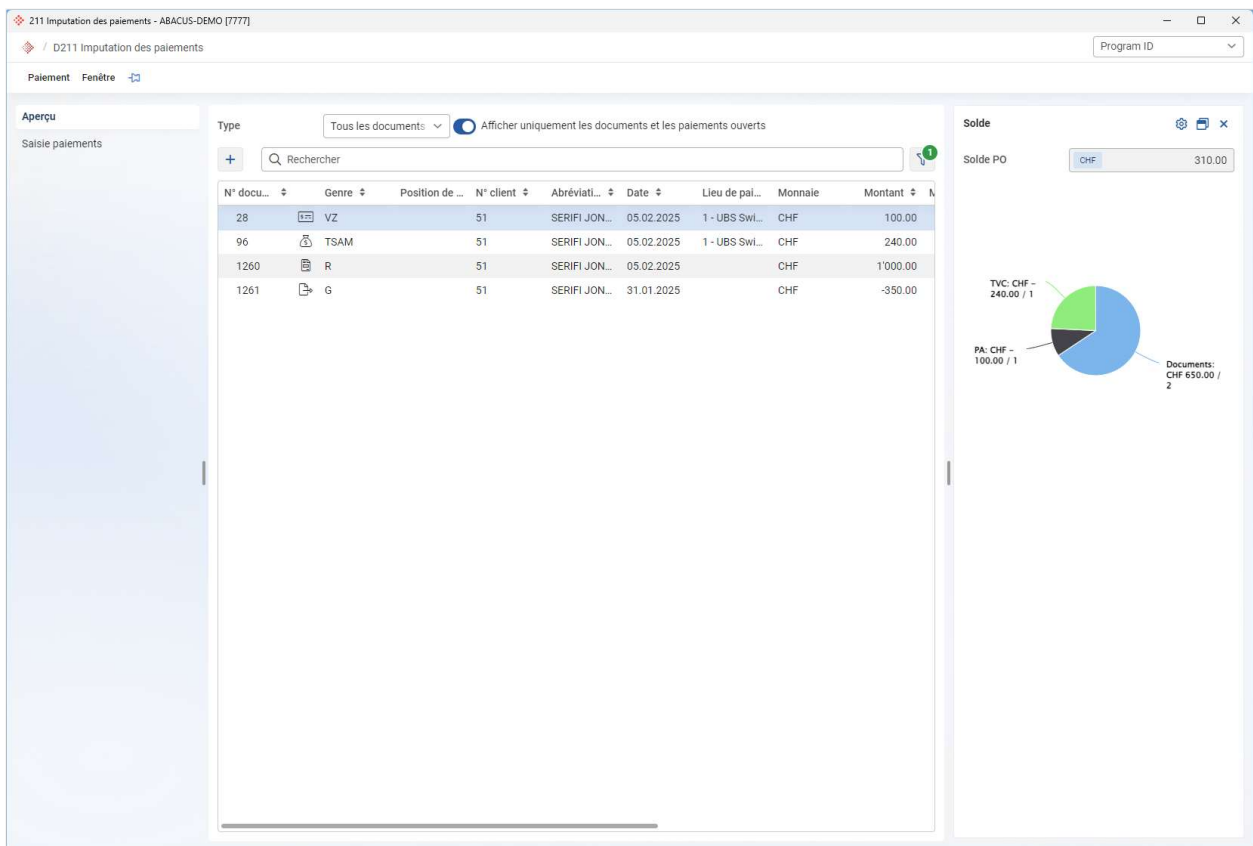
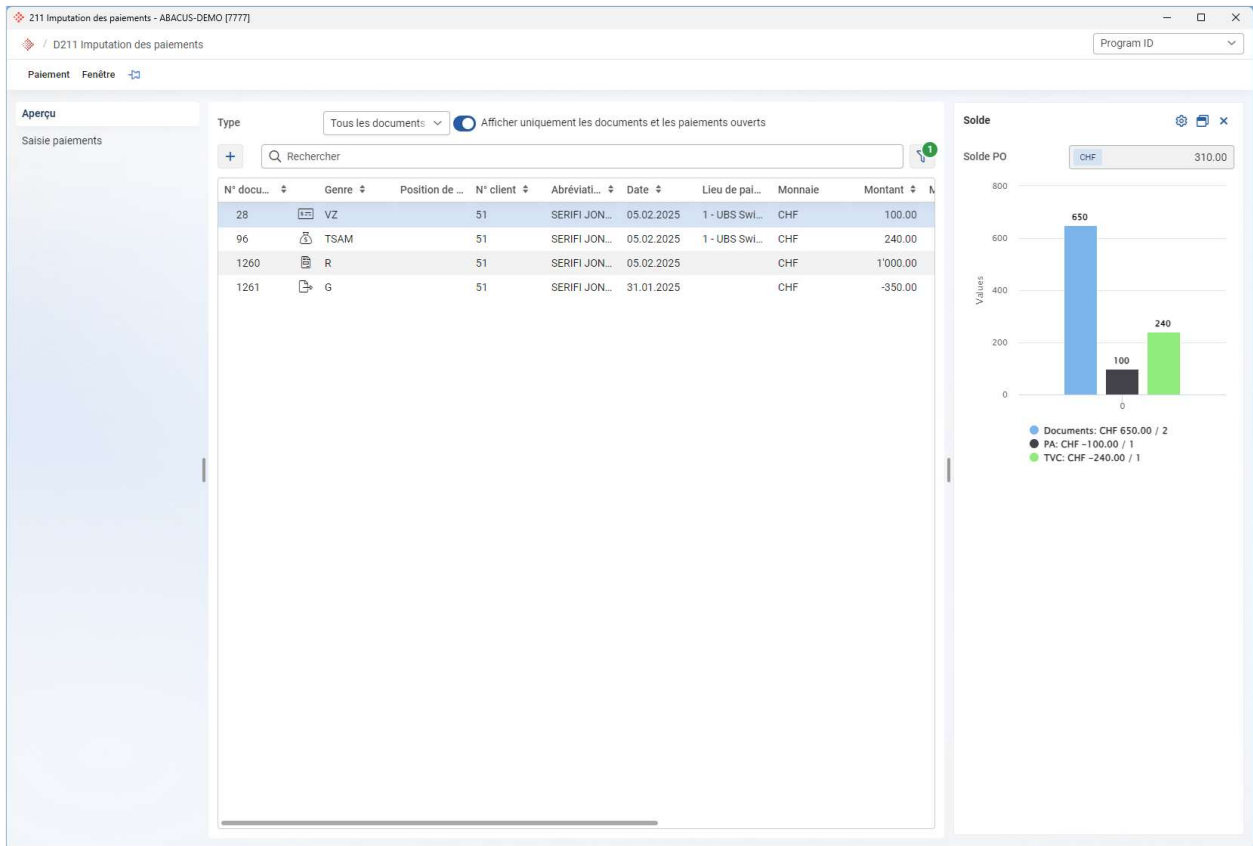
- Nom
- Prénom
- Complément
- Complément d'adresse
- Rue et n° de rue
- Boîte postale et n° de boîte postale
- Code postal et lieu
- Pays
- Ligne d'adresse 1



**Indication :** Les champs "Nom", "Prénom", "Complément", "Rue et numéro" et "Code postal et ville" sont actifs par défaut. Dès que les champs sont adaptés, les champs nouvellement définis sont chargés dans l'étiquette d'adresse.

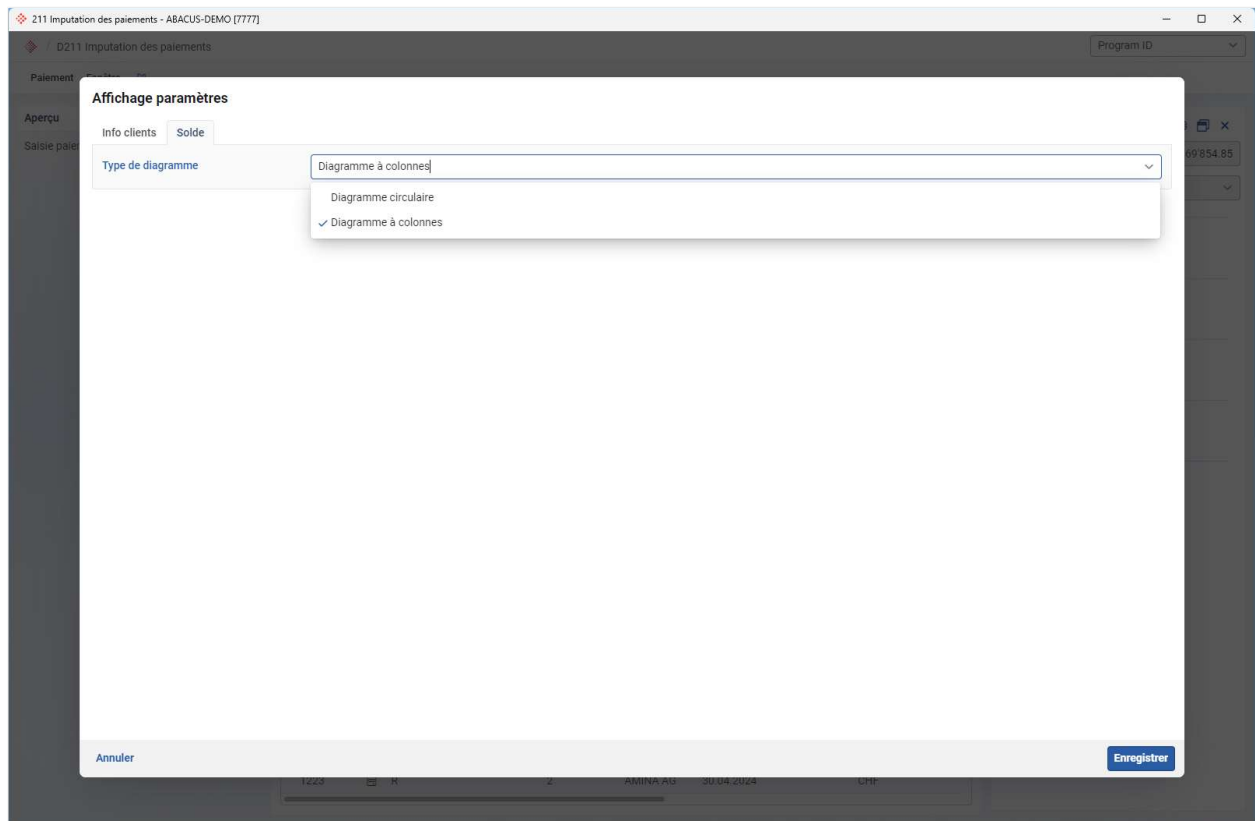
### 5.5.3.2 Solde

Dans le module UI "Solde", le total des PO du client est affiché dans la monnaie principale. En plus du montant PO, celui-ci est représenté graphiquement sous forme de diagramme circulaire ou à colonnes. Le PO est réparti dans le diagramme entre les paiements anticipés, les paiements collectifs et tous les documents. De même, le nombre de paiements anticipés, de paiements collectifs et de documents ouverts correspondants est affiché.





**Indication :** Le type de diagramme peut être adapté par utilisateur via les paramètres directement dans le module UI :



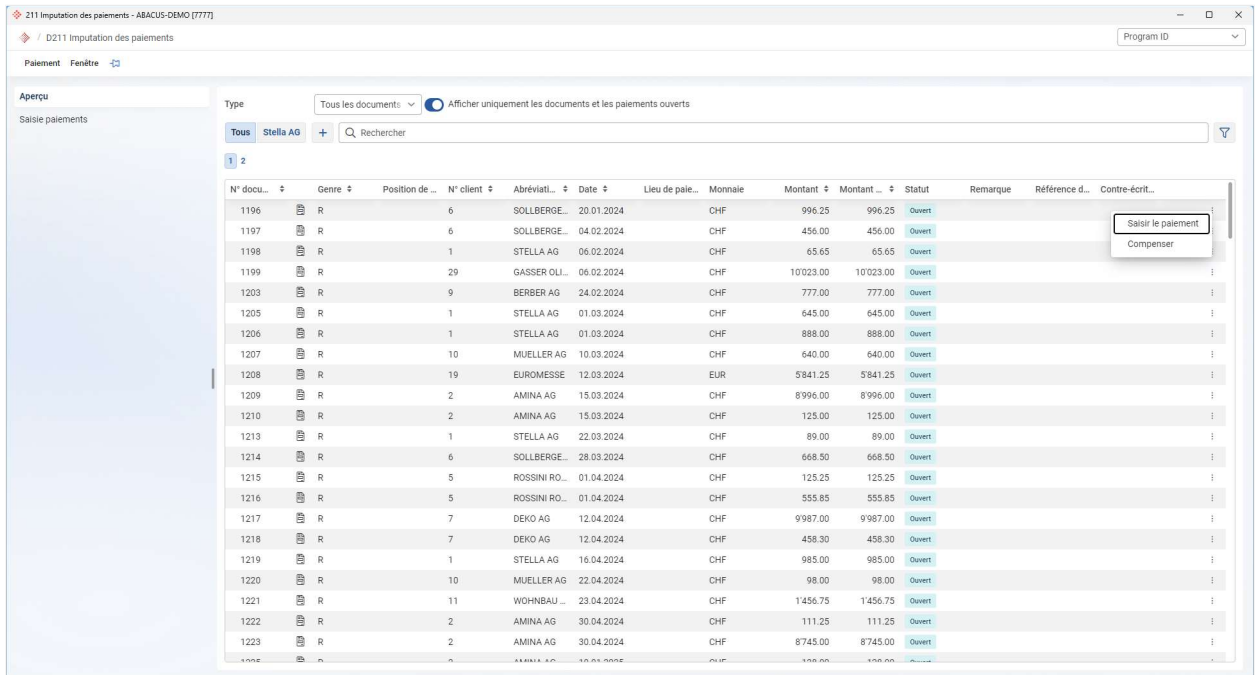
#### 5.5.4 Saisie des paiements

La saisie des paiements s'effectue dans une deuxième vue. Dans ce cas, le même masque est utilisé pour les paiements normaux, y compris les diminutions et les paiements anticipés. Pour toutes les compensations possibles, le dialogue est identique à celui du nouveau programme de compensation 252 "Compensation automatique, NCI, etc.".

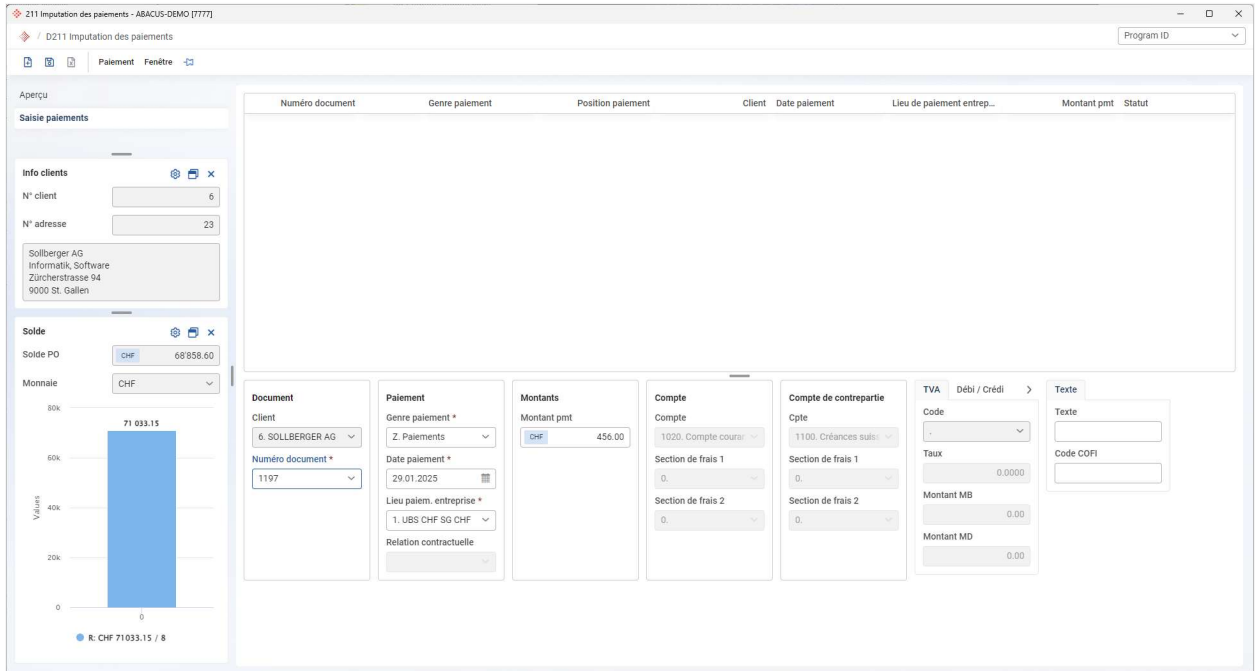
### 5.5.4.1 Saisir le paiement

Un nouveau paiement peut être saisi soit directement sur le document souhaité en utilisant le menu à trois points via "Saisir le paiement". Ou alors, le paiement est saisi via "Menu / Paiement / Saisir le paiement".

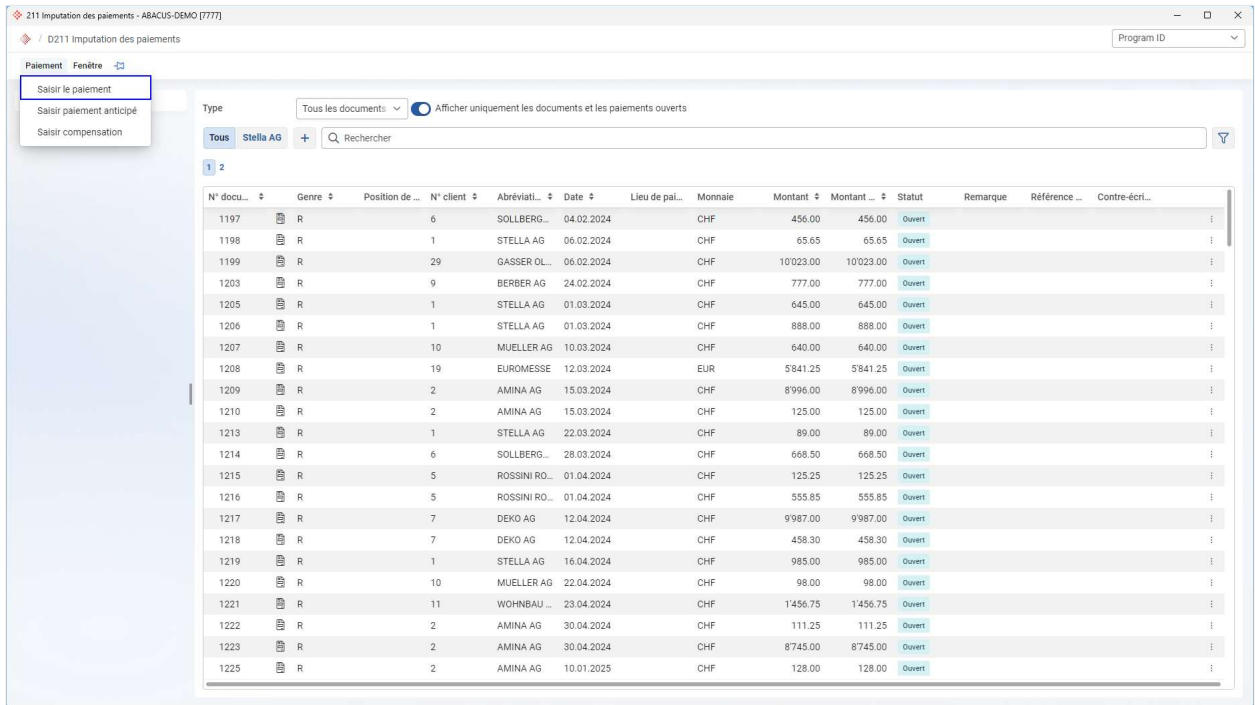
#### Saisir le paiement via l'action des trois points



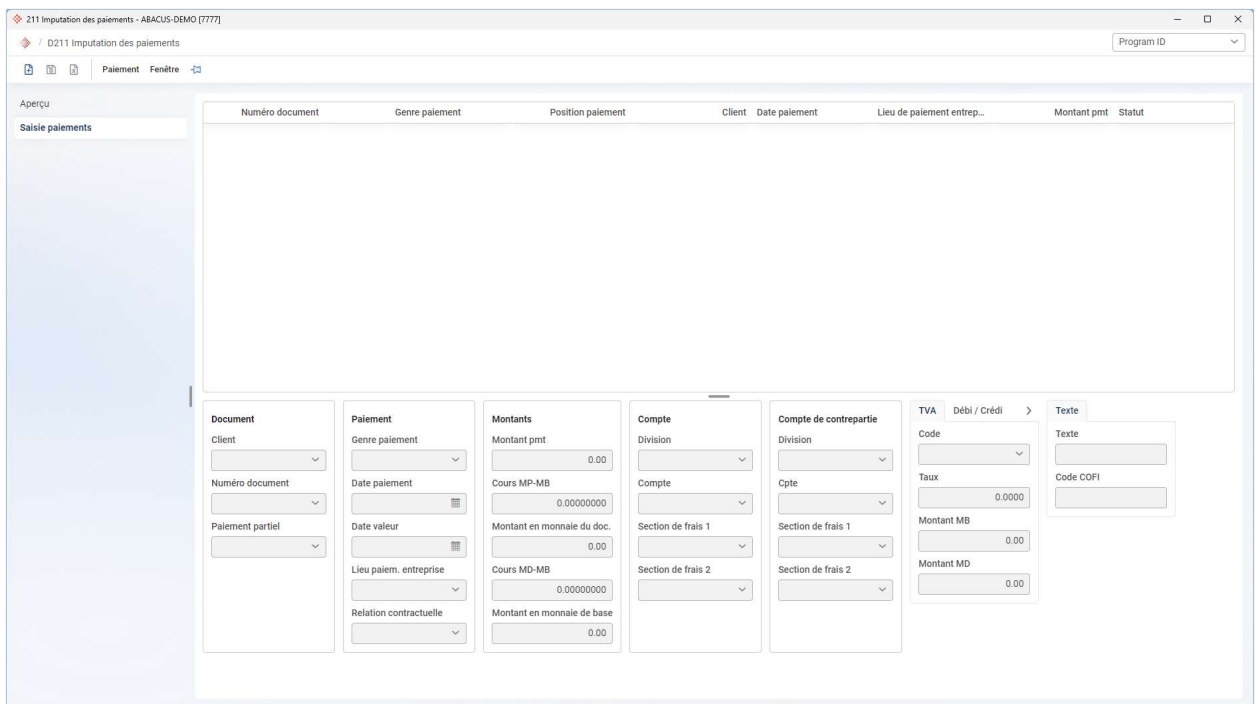
Si le paiement est saisi via les trois points, la saisie du paiement s'ouvre automatiquement à l'étape suivante. Tous les champs pertinents comme le numéro de client, le numéro de document ou le montant dans la monnaie de paiement sont déjà remplis.



## Saisir le paiement via le menu



Si le paiement est saisi via le menu, le masque de saisie du paiement est d'abord chargé sans données. Ici, il faut donc d'abord sélectionner le document et le genre de paiement.



Le masque de saisie de paiement est divisé en deux onglets différents. Toutes les positions de paiement saisies sont affichées dans la partie supérieure. S'il n'y a pas encore de positions de paiement, le Grid est vide. Le domaine d'imputation est affiché dans la partie inférieure. Il est possible de saisir ici de nouvelles positions de paiement ou de modifier des positions de paiement existantes.

Le domaine d'imputation est divisé en plusieurs onglets :

Onglet	Champs disponibles
Document	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Client</li> <li>• N° document</li> </ul>
Paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Genre de paiement</li> <li>• Date de paiement</li> <li>• Date de valeur</li> <li>• Lieu de paiement entreprise</li> <li>• Relation contractuelle</li> </ul>
Montants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant de paiement</li> <li>• Cours MP - MB</li> <li>• Montant en monnaie du document</li> <li>• Cours MD - MB</li> <li>• Montant en monnaie de base</li> </ul>
Compte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division</li> <li>• Compte</li> <li>• Section de frais 1</li> <li>• Section de frais 2</li> </ul>
Compte de contrepartie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division</li> <li>• Compte</li> <li>• Section de frais 1</li> <li>• Section de frais 2</li> </ul>
TVA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Code</li> <li>• Taux</li> <li>• Montant MB</li> <li>• Montant MD</li> </ul>
Débi / Crédi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable</li> <li>• Affaire</li> <li>• Propos. numéro libre 1 (désignation selon programme 621 "Paramètres de l'application")</li> <li>• Groupes de coûts</li> <li>• Procédure de rappel</li> <li>• Secteur de rappel</li> <li>• Mode de livraison</li> </ul>
Immo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de compensation</li> <li>• Numéro objet contrat</li> <li>• Catégorie de loyer</li> </ul>
Texte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte</li> <li>• Code Cofi</li> </ul>



**Indication** : Certains champs comme le secteur de rappel doivent être activés dans le programme 621 "Paramètres de l'application" pour qu'ils soient visibles. D'autres champs, comme la division ou la relation contractuelle, ne sont affichés que si les options correspondantes existent ou si Abalmmo est ouverte. Les champs standards, comme le compte et les sections de frais sont toujours visibles, mais ne peuvent être modifiés que pour les genres de paiement pertinents.

### 5.5.4.2 Saisir les paiements anticipés

Les paiements anticipés sont saisis via le menu "Paiement / Saisir paiement anticipé".

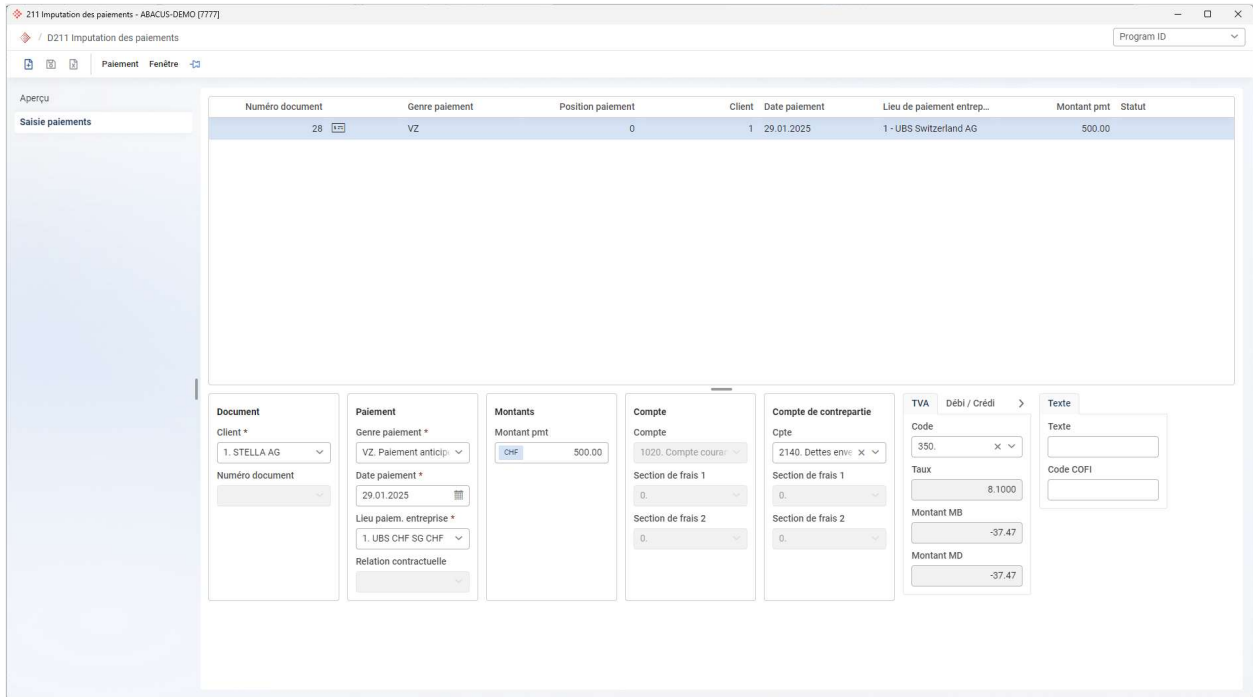
The screenshot shows the 'D211 Imputation des paiements' application window. A dropdown menu is open under 'Paiement', with 'Saisir paiement anticipé' selected. The main area displays a table of payment entries with columns for document number, genre, position, client, date, location, currency, amount, and status. The status for all entries is 'Ouvert'.

N° docu...	Genre	Position de ...	N° client	Abréviati...	Date	Lieu de pai...	Monnaie	Montant	Montant ...	Statut	Remarque	Référence ...	Contre-écri...
26	VZ		1	STELLA AG	29.01.2025	1 - UBS Swi...	CHF	500.00	500.00	Ouvert			
27	VZ		1	STELLA AG	29.01.2025	1 - UBS Swi...	CHF	500.00	500.00	Ouvert			
1197	R		6	SOLLBERG...	04.02.2024		CHF	456.00	456.00	Ouvert			
1198	R		1	STELLA AG	06.02.2024		CHF	65.65	65.65	Ouvert			
1199	R		29	GASSER OL...	06.02.2024		CHF	10'023.00	10'023.00	Ouvert			
1203	R		9	BERBER AG	24.02.2024		CHF	777.00	777.00	Ouvert			
1205	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	645.00	645.00	Ouvert			
1206	R		1	STELLA AG	01.03.2024		CHF	888.00	888.00	Ouvert			
1207	R		10	MUELLER AG	10.03.2024		CHF	640.00	640.00	Ouvert			
1208	R		19	EUROMESSE	12.03.2024		EUR	5'841.25	5'841.25	Ouvert			
1209	R		2	AMINA AG	15.03.2024		CHF	8'996.00	8'996.00	Ouvert			
1210	R		2	AMINA AG	15.03.2024		CHF	125.00	125.00	Ouvert			
1213	R		1	STELLA AG	22.03.2024		CHF	89.00	89.00	Ouvert			
1214	R		6	SOLLBERG...	28.03.2024		CHF	668.50	668.50	Ouvert			
1215	R		5	ROSSINI RO...	01.04.2024		CHF	125.25	125.25	Ouvert			
1216	R		5	ROSSINI RO...	01.04.2024		CHF	555.85	555.85	Ouvert			
1217	R		7	DEKO AG	12.04.2024		CHF	9'987.00	9'987.00	Ouvert			
1218	R		7	DEKO AG	12.04.2024		CHF	458.30	458.30	Ouvert			
1219	R		1	STELLA AG	16.04.2024		CHF	985.00	985.00	Ouvert			
1220	R		10	MUELLER AG	22.04.2024		CHF	98.00	98.00	Ouvert			
1221	R		11	WOHNBAU ...	23.04.2024		CHF	1'456.75	1'456.75	Ouvert			
1222	R		2	AMINA AG	30.04.2024		CHF	111.25	111.25	Ouvert			

Le masque de saisie des paiements s'ouvre ensuite, identique à celui des paiements. Le client doit d'abord être sélectionné, puis les autres champs de paiement anticipé tels que le lieu de paiement entreprise, le montant ou le compte crédit peuvent être saisis.

The screenshot shows the payment entry form. The 'Document' section has 'Client \*' set to '1. STELLA AG'. The 'Paiement' section has 'Genre paiement \*' set to 'VZ, Paiement anticipé', 'Date paiement \*' set to '29.01.2025', and 'Lieu paiem. entreprise \*' set to '1. UBS CHF SG CHF'. The 'Montants' section shows 'Montant pmt' as '500.00' in CHF. The 'Compte' section has 'Compte' set to '1020, Compte couran...'. The 'Compte de contrepartie' section has 'Cpte' set to '2140, Dettes envi...'. The 'TVA' section shows 'Code' as '350', 'Taux' as '8.1000', 'Montant MB' as '-37.47', and 'Montant MD' as '-37.47'. There are also fields for 'Texte' and 'Code COFI'.

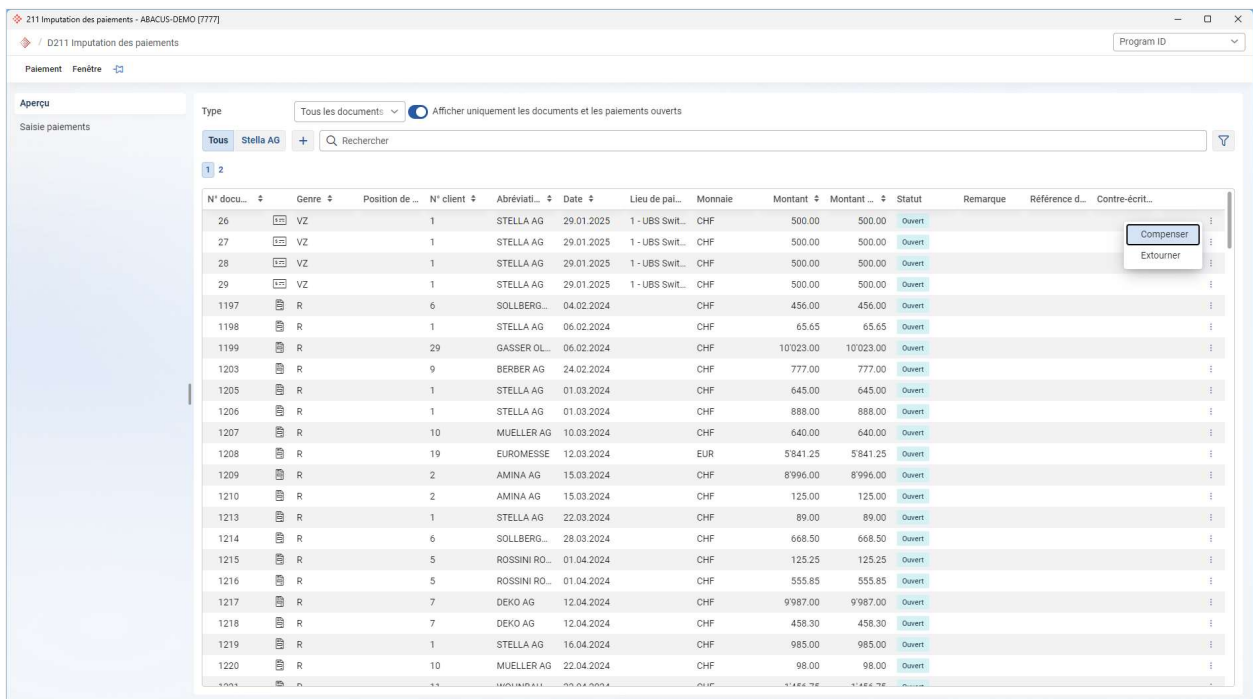
Une fois le paiement anticipé enregistré, il s'affiche également dans le Grid. Il peut ainsi être à nouveau sélectionné et traité. De plus, il est également présent dans l'aperçu du Grid.



### 5.5.4.3 Saisir compensation

Toutes les compensations possibles, comme la compensation d'une note de crédit, le report d'un paiement anticipé ou la compensation d'un paiement collectif, peuvent être saisies dans un dialogue unique dans le nouveau programme de saisie des paiements. Le genre de paiement est alors automatiquement défini sur la base des documents et des paiements sélectionnés.

Le dialogue de compensation peut être démarré de deux manières différentes. Le document ou le paiement à compenser peut être sélectionné directement dans le Grid et l'action "Compenser" peut être sélectionnée via les trois points. Dans ce cas, toutes les contreparties possibles peuvent être compensées pour le document ou le paiement sélectionné.



Il est également possible d'ouvrir le dialogue de compensation via la barre de menu "Paiement / Saisir compensation". Dans ce cas, toutes les factures ouvertes peuvent être compensées par tous les avoirs ouverts.

The screenshot shows the '211 Imputation des paiements' application window. The menu 'Paiement' is open, and 'Saisir compensation' is selected. The main area displays a table of open invoices with the following columns: N° docu..., Genre, Position de..., N° client, Abréviat..., Date, Lieu de pai..., Monnaie, Montant, Montant..., Statut, Remarque, Référence..., and Contre-écri... The table contains 22 rows of data, including entries for STELLA AG, SOLLBERG..., GASSER OL..., BERBER AG, AMINA AG, ROSSINI RO..., DEKO AG, and WOHNBAU... with various dates and amounts.

Pour les deux variantes, le dialogue de compensation suivant s'ouvre ensuite :

The screenshot shows the 'Compenser' dialog box. It has a 'Choix' tab and a 'Récapitulation' button. The 'Paramètres' section includes:
 

- Abréviation: STELLA AG
- Texte d'écriture: Compensation du 13.12.2024
- Date de compensation: 13.12.2024
- Modèle: Sélectionner...

 The 'Compensation' section shows:
 

- Monnaie: CHF
- Avoir ouvert: 275'290.20
- Dettes ouvertes: 500.00
- Montant de compensation sélectionné: 0.00
- Différence: -500.00

 There are two tables: 'Avoirs disponibles' and 'Dettes disponibles'. The 'Dettes disponibles' table has one row selected:
 

Choix	Abréviation	Application	N° docu...	Monnaie	Genre de do...	Date docum...	Montant doc...
<input checked="" type="checkbox"/>	STELLA AG	Débit	26	CHF	VZ	13.12.2024	500.00

 Buttons for 'Annuler' and 'Suivant' are at the bottom.



**Indication :** Si le dialogue de compensation est ouvert via le menu "Paiement / Saisir compensation", il faut d'abord sélectionner le client avant que tous les avoirs et dettes possibles ne soient affichés.

Dans le dialogue, il est possible de sélectionner à chaque fois les contre-positions. L'étape suivante consiste à afficher un résumé de toutes les positions qui seront compensées.

The screenshot shows a software window titled "211 Imputation des paiements - ABACUS-DEMO (7777)". Inside, there's a "Compenser" dialog box. At the top of the dialog, there are tabs for "Choix" and "Récapitulation", with "Récapitulation" selected. Below the tabs is a table with the following data:

Abbréviation	N° document	Application	Date document	Monnaie	Montant du docum...	Contre-écriture	Application	Date document	Monnaie	Montant du docum...	Montant de compe...
STELLA AG	8812	Débit	08.01.2024	CHF	432.40	26	Débit	13.12.2024	CHF	500.00	432.40

At the bottom of the dialog, there are buttons for "Annuler", "Retour", and "Suivant". Below the dialog, a list of payment entries is visible, including:

- 1172 BELADA AG 04.10.2023 CHF 655.00 655.00 Ouvert
- 1173 BUEHLER\_ 10.10.2023 CHF 778.00 778.00 Ouvert
- 1174 CAVALLI FA. 15.10.2023 EUR 150.00 150.00 Ouvert
- 1175 MUELLER AG 22.10.2023 CHF 114.75 64.75 Paiement partiel
- 1176 MUELLER AG 22.10.2023 CHF 505.45 505.45 Ouvert

La compensation est facturée en fermant le dialogue en cliquant sur "Suivant".



**Information :** Le dialogue de compensation dans le programme 211 "Imputation des paiements" est le même que dans le nouveau programme 252 "Compensation automatique NCI, etc.". Il est donc possible d'utiliser les données de ce programme.

### 5.5.5 Extensions prévues

Des extensions sont encore prévues dans le nouveau programme de saisie des paiements, tant pour le SP de mai que pour la version 2026. Les points suivants seront progressivement élargis (liste non exhaustive) :

- Masque personnalisable
- Intégration d'autres modules UI
- Assistant pour les paiements collectifs
- Remboursement paiement anticipé
- Saisir les paiements pour l'arrangement de paiement
- Assistant de correction de facture

## 6. Programme 215 "Traitement des paiements électroniques"

### 6.1 Nouveau statut "Doublon"

Le programme 215 "Traitement des paiements électroniques" propose le nouveau statut "Doublon" pour les paiements à partir de la version 2025. Tous les paiements qui sont importés plusieurs fois en tant qu'encaissements dans plusieurs fichiers de paiement différents (par ex. camt.053 et camt.054) reçoivent ce statut. Pour qu'un paiement soit identifié comme un doublon, la ligne de référence doit correspondre dans le fichier de paiement à la référence de l'écriture attribuée de manière univoque par l'établissement financier. Cela permet de garantir que le même encaissement ne soit saisi qu'une seule fois.

Le statut "Doublon" signifie que le paiement se trouve directement sous les paiements réglés et qu'il n'est pas imputé sur un document ou un client. Il est possible de réinitialiser manuellement les paiements avec ce statut dans le programme 215 "Traitement des paiements électroniques" et de les imputer.

N°	CRÉÉ	ENTRÉES	STATUT	MON.	MONTANT	TAXES MO.	TAXES	FICHER	N° D'ADHÉ...	ADHÉRENT...
2	21.11.2024	1	Terminé	CHF	548,00 CHF		0,00	Zahlungsfile D215.xml	CH463000...	
4	21.11.2024	1	Ne pas imputer	CHF	548,00 CHF		0,00	2024-11-21_C054_C53F_C...	CH463000...	

N°	MON.	MONTANT	CODE M...	TAXES	STATUT	BD	N° DCPTÉ	NBRE EXTO...	N° ADHÉ...	N° RÉFÉ...	NOM	LIGNE D'INF...
4	CHF	548,00 CHF		0,00	Doublon	0	0	0	CH46300...	1234560...	Wolfgang ...	



**Indication :** Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

## 7. Programme 216 "Traitement des paiements non attribuables"

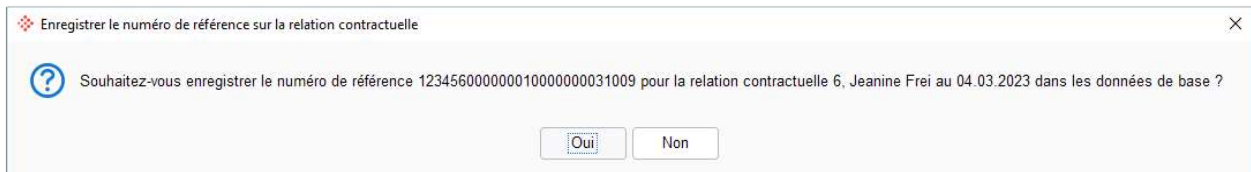
### 7.1 Reprendre la ligne de référence sur la relation contractuelle

À partir de la version 2025, la ligne de référence du paiement peut être enregistrée directement depuis le programme 216 "Traitement paiements non attribuables" comme nouvelle ligne de référence dans le programme Y12 "Base des locataires et copropriétaires".

La ligne de référence peut être reprise dans la base des locataires dans les conditions suivantes :

- Un paiement anticipé ou un paiement est enregistré sur un document.
- Dans le cas d'un paiement anticipé, une relation contractuelle est fournie, respectivement le document à payer présente une relation contractuelle.
- La ligne de référence du paiement ne doit pas encore être enregistrée dans le programme Y12 "Base des locataires et copropriétaires" sur la relation contractuelle correspondante.

Si les conditions sont remplies, la question suivante s'affiche :



Si l'on confirme le dialogue avec "Oui", la ligne de référence est enregistrée sur le locataire. Si l'on confirme par "Non", l'enregistrement de la ligne de référence ne se fait pas sur le locataire.

## 8. Programme 241 "Créer et envoyer des rappels"



**Attention** : Seule la nouvelle procédure de rappel est encore disponible dans la version 2025. Il est donc recommandé de passer de l'ancienne à la nouvelle procédure de rappel avant la mise à jour à la version 2025. Des informations détaillées ainsi qu'une liste de contrôle pour ce changement sont disponibles dans l'article suivant : [KB-8827](#)

### 8.1 Prendre en compte les blocages de rappels du programme 2491 "Traitement des rappels bloqués" dans les traitements de rappels ouverts

Dans le programme 241 "Créer et envoyer des rappels", la fonction "Prendre en compte les blocages des rappels" permet maintenant de prendre en compte dans le traitement des rappels les blocages de rappels qui ont été créés dans le programme 2491 "Traiter les blocages de rappels" depuis la création du traitement des rappels.

Afin d'automatiser l'exécution de cette fonction, une activité de processus BPE correspondante a également été mise à disposition.

The screenshot displays the '241 Créer et envoyer des rappels' application. The main table lists reminders with columns: N. ADRESS., NIVEAU, NUMÉRO DE..., NUMÉRO PA..., MONTANT F..., FRAIS DE RA..., MONNAIE D..., NOTES, and MODE D'ENV... The table contains 16 rows of data, including entries for 'ROSSINI ROSITA', 'SOLLBERGER AG', 'DEKO AG', 'BERBER AG', 'MUELLER AG', 'WOHNBAU AG', 'DATA SUPPORT LTD', 'CAVALLI FABIO', 'EUROMESSE', and 'BUEHLER MARCEL'. A context menu is open over the table, listing actions such as 'Prendre en compte des paiements', 'Prendre en compte la condition', 'Prendre en compte des blocages des rappels' (highlighted), 'Actualiser adresses de rappel', 'Créer les rappels collectifs', 'Modifier le rappel collectif', and 'Supprimer les rappels collectifs'. The right sidebar shows 'INFORMATION DE POSITION' with fields for document number, date, and procedure, and 'INFORMATION CLIENT' with fields for client name (STELLA AG), last reminder date (13.12.2024), and mode (Rappels). The bottom of the window features 'HISTORIQUE DES TRAITEMENTS DES RAPPELS' and 'NOTES' sections.

### 8.2 Consultation des responsables d'innosolv

Les trois champs suivants ont été ajoutés à la table DREADR :

- Nom responsable
- Téléphone responsable
- E-mail responsable

Il est donc désormais possible d'obtenir les informations du responsable depuis innosolv et de les reprendre sur le rappel. Les informations sur le responsable sont disponibles pour les deux types d'envoi "AbaReport" et "Lettre en série".



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

### 8.3 Révision de la fonction "Prendre en compte les paiements" et nouvelle activité de processus BPE "Prendre en compte la condition".

L'activité "Prendre en compte les paiements" fonctionnait jusqu'à présent de manière à ce que l'exécution de la fonction supprime non seulement les documents avec des paiements du traitement des rappels, mais aussi les documents pour lesquels la condition a été adaptée entre-temps. L'utilisateur devait ainsi réintroduire manuellement tous les documents qui avaient été supprimés du traitement des rappels en raison d'une condition adaptée, dans la mesure où ils étaient toujours échus.

C'est pourquoi la fonction "Prendre en compte les paiements" a été adaptée, de sorte que seuls les documents qui ont été effectivement payés soient supprimés du traitement de rappel lors de l'exécution.

La fonction "Prendre en compte la condition" a été créée pour pouvoir continuer à tenir compte des éventuelles conditions adaptées dans le traitement des rappels. Cette fonction vérifie si la condition a été modifiée entre-temps sur les documents du traitement des rappels. Si le document n'est plus échue en raison de la nouvelle condition, il est supprimé du traitement des rappels. Si un paiement partiel a été défini entre-temps sur le document, sur lequel au moins un paiement partiel est échue, le document est supprimé du traitement des rappels et les paiements partiels nouvellement échus sont rappelés.

Pour la fonction "Prendre en compte la condition", une activité de processus BPE correspondante "Prendre en compte la condition" a été implémentée. Une activité existait déjà pour la fonction "Prendre en compte les paiements".

The screenshot shows the '241 Créer et envoyer des rappels - ABACUS-DEMO [7777]' application. A context menu is open over the document list, with 'Prise en compte des paiements' highlighted in red. The document list includes columns for 'N ADRES...', 'NIVEAU', 'NUMERO DE...', 'NUMERO PA...', 'MONTANT P...', 'FRAIS DE RA...', 'MONNAIE D...', 'NOTES', and 'MODE D'ENV...'. The right-hand side of the interface shows 'INFORMATION DE POSITION' and 'INFORMATION CLIENT' sections with various input fields and dropdown menus.

### 8.4 Affichage de la dernière date de rappel

Indépendamment du fait que la lettre de rappel soit préparée via AbaReport ou la lettre en série, il est désormais possible d'imprimer la dernière date de rappel d'un document sur la lettre de rappel. Un nouveau champ de base de données "LastReminderDate" (dernière date de rappel) a été créé à cet effet dans la table DREPOS. Lors de la création d'un rappel, la dernière date de rappel est déterminée et inscrite dans ce champ. En outre, une mise à jour a été implémentée, qui détermine la dernière date de rappel pour tous les rappels dans les traitements des rappels ouverts 6 mois en arrière, et la remplit dans le nouveau champ de la base de données.

Si le champ de la base de données mentionné est inséré dans le formulaire de rappel dans l'AbaReport ou la lettre en série, celui-ci peut être imprimé dans la lettre de rappel.

## 9. Programme D243 "Édition de la liste des rappels"

### 9.1 Le layout est enregistré dans le modèle

Le layout qui est sélectionné au moment de la création du modèle est désormais également enregistré dans le modèle. Ainsi, le layout ne doit plus être sélectionné manuellement lors du chargement du modèle.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.03.2025).

### 9.2 Ordre par abréviation de client et par groupe de coûts

Les ordres suivants sont désormais disponibles pour la liste des rappels dans le programme 243 "Édition de la liste des rappels" :

- Ordre par abréviation de client
- Ordre par groupe de coûts



**Information** : L'ordre selon le groupe de coûts n'est disponible que si la case "Gérer groupe de coûts" est cochée dans le programme 621 "Paramètres de l'application" sous les options de saisie.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.03.2025).

## 10. Programme 252 "Compensation automatique NCI, etc"

### 10.1 Nouveau programme de compensation dans la Browser Edition

Dans la version 2025, le programme 252 "Compensation autom. NCI, etc." a été entièrement retravaillé et mis à disposition dans la Browser Edition. Désormais, il permet également les compensations de créanciers. De plus, il est possible d'y effectuer des compensations inter-applications entre les débiteurs et les créanciers.



**Indication :** Pour la compensation inter-applications entre débiteurs et créanciers, l'option "Compensation fournisseurs/clients" est toujours requise dans la Comptabilité des créanciers.

#### 10.1.1 Onglet "Aperçu"

Dans cet onglet, il est possible de définir des paramètres généraux tels que le texte d'écriture pour les différentes positions de compensation, ainsi que la date de compensation.

#### 10.1.2 Onglet "Définitions"

Dans cet onglet, les documents et les paiements à compenser peuvent être filtrés par des sélections et des critères. De plus, les critères de conformité permettent de définir ce qui peut être compensé ensemble.

### 10.1.2.1 Sélection



#### Description des champs :

**N° client** Les clients peuvent être recherchés et ajoutés grâce à leur numéro de client.

**Abréviatiion** Les clients peuvent être recherchés et ajoutés par leur abréviatiion.

**N° adresse** Les clients peuvent être recherchés et ajoutés grâce à leur numéro d'adresse.

### 10.1.2.2 Critères



#### Description des champs :

<b>Documents échus jusqu'au</b>	Cette date est définie de la même manière que la date de compensation dans l'onglet "Aperçu", mais peut être remplacée individuellement. Tous les documents avec une date d'échéance jusqu'à et y compris cette date sont pris en compte.
<b>Le montant du document (MB) doit être supérieur à</b>	Ce paramètre permet de définir quel doit être le montant du document pour que les documents soient pris en compte pour la compensation.
<b>Genre de document</b>	Les genres de documents pour la compensation peuvent être sélectionnés et filtrés.
<b>Genre de paiement</b>	Les genres de paiement pour la compensation peuvent être sélectionnés et filtrés.
<b>Propos. numéro libre 1</b>	Le groupement libre 1 peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Propos. numéro libre 2</b>	Le groupement libre 2 peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Propos. numéro libre 3</b>	Le groupement libre 3 peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Propos. code libre A</b>	Le groupement libre A peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Propos. code libre B</b>	Le groupement libre B peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Propos. code libre C</b>	Le groupement libre C peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Immeuble</b>	Le bien immobilier peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Objet</b>	L'objet peut être sélectionné et délimité pour la compensation.
<b>Type de compensation</b>	Le type de compensation peut être sélectionné et délimité pour la compensation.

### 10.1.2.3 Critères de concordance

252 Compensation automatique NCI, etc. - Testmandant Verrechnen und Zahlen [44]

/ D252 Compensation automatique NCI, etc. 44 - Testmandant Verrechnen und Zahlen ProgramID ou nom

Préparer compensation

Aperçu

Définitions

Compensations

Modèle

Sélection Critères Critères de conformité Ordre de priorité

Paramètres

La date de paiement peut être antérieure à la date...

Critères de conformité Débiteurs

Division

Propos. numéro libre 1

Propos. numéro libre 2

Propos. numéro libre 3

Propos. code libre A

Propos. code libre B

Propos. code libre C

Date document

Date COFI

Date de disposition

Montant du document / PO du document doivent ...

Relation contractuelle

Contrôler type de compensation

Catégorie de loyer

Formule

Critères de concordance Créanciers

Division

NoGrpDoc 1

NoGrpDoc 2

NoGrpDoc 3

CdGrpDoc 1

CdGrpDoc 2

CdGrpDoc 3

Date document

Date COFI

Date de disposition

Formule

Critères de concordance inter-applications

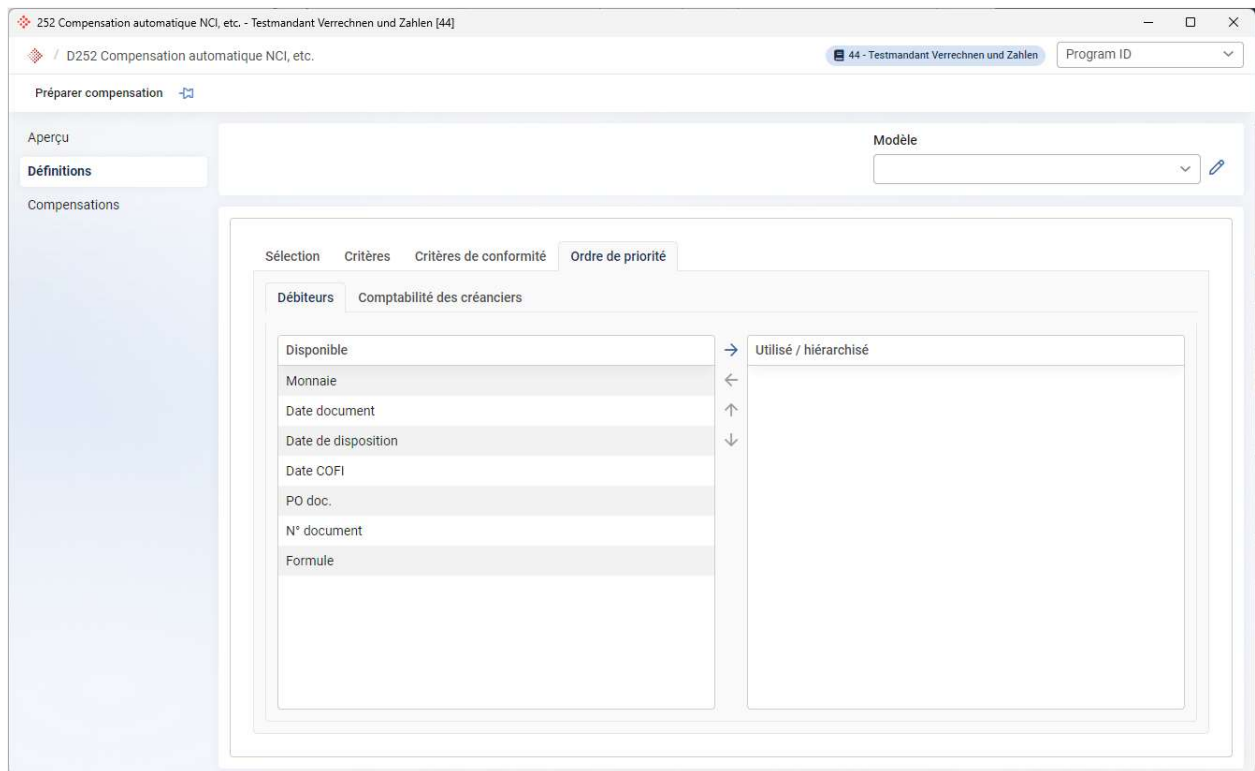


### Description des champs :


<b>La date de paiement peut être antérieure à la date du document.</b>	Si cette case est cochée, les paiements dont la date est antérieure à la date du document peuvent être compensés. <b>Exemple :</b> Le paiement anticipé a pour date de paiement le 30.11.2024 et la facture a pour date de document le 02.12.2024. Si la case est cochée, le paiement anticipé peut être compensé avec la facture. Si la case est décochée, le paiement anticipé ne sera pas compensé de ce document.
<b>Division</b>	Si cette case est cochée, la division doit impérativement être la même sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Propos. numéro libre 1</b>	Si cette case est cochée, le groupement libre 1 doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Propos. numéro libre 2</b>	Si cette case est cochée, le groupement libre 2 doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Propos. numéro libre 3</b>	Si cette case est cochée, le groupement libre 3 doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Propos. code libre A</b>	Si cette case est cochée, le groupement libre A doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Propos. code libre B</b>	Si cette case est cochée, le groupement libre B doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Propos. code libre C</b>	Si cette case est cochée, le groupement libre C doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Date du document</b>	Si cette case est cochée, la date du document doit impérativement être identique sur les documents à compenser.
<b>Date Cofi</b>	Si cette case est cochée, la date Cofi doit impérativement être identique sur les documents à compenser.
<b>Date dispo</b>	Si cette case est cochée, la date dispo doit impérativement être identique sur les documents à compenser.
<b>Montant du document / PO du document doivent correspondre</b>	Si cette case est cochée, le montant du document ou le PO doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Relation contractuelle</b>	Si cette case est cochée, la relation contractuelle doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Contrôler type de compensation</b>	Si cette case est cochée, le type de compensation doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Catégorie de loyer</b>	Si cette case est cochée, la catégorie de loyer doit impérativement être identique sur les documents et les paiements à compenser.
<b>Formule</b>	La formule permet de définir individuellement ce qui doit concorder sur les documents et les paiements à compenser pour que ceux-ci soient compensés.   <b>Attention :</b> Cette fonctionnalité n'est pas encore disponible.
<b>Critères de concordance inter-applications</b>	Il est possible de définir ici, au moyen d'une formule, quels champs doivent correspondre lors de la compensation inter-applications (compensation entre débiteurs et créanciers) pour que la compensation soit préparée.   <b>Attention :</b> Cette fonctionnalité n'est pas encore disponible.

### 10.1.2.4 Ordre de priorité

Dans cet onglet, il est possible de définir la priorité pour la compensation. L'ordre de priorité permet de classer tous les documents de compensation possibles dans un ordre de compensation.



Les champs suivants sont disponibles :

Champ	Description
<b>Monnaie</b>	Si ce champ est présent dans l'ordre de priorité, tous les documents et paiements avec une monnaie identique sont compensés avant les documents et paiements avec une monnaie différente.
<b>Date du document</b>	Les documents sont compensés par ordre croissant de date de document. Cela signifie que les documents les plus anciens sont compensés en premier.
<b>Date de disposition</b>	Les documents sont compensés par ordre croissant de date de dispo. Cela signifie que les documents les plus anciens sont compensés en premier.
<b>Date Cofi</b>	Les documents sont compensés par ordre croissant de date Cofi. Cela signifie que les documents les plus anciens sont compensés en premier.
<b>PO doc.</b>	Les documents sont compensés par ordre croissant du PO de document. Cela signifie que les documents avec le plus petit PO de document sont compensés en premier.
<b>N° document</b>	Les documents sont compensés par ordre croissant de numéro de document.
<b>Formule</b>	La formule permet de définir individuellement un ordre de priorité pour la compensation.
	 <p><b>Attention</b> : Cette fonctionnalité n'est pas encore disponible.</p>



**Information** : S'il n'y a pas d'ordre de priorité ou s'il n'est pas possible d'établir un ordre clair, les documents sont triés (en plus) par ordre croissant de numéro de document.



**Exemple :** L'ordre de priorité a été défini uniquement en fonction de la date du document. Ainsi, les documents sont triés par ordre croissant de date de document. S'il existe des documents avec des dates identiques, les numéros de documents les plus bas sont compensés en premier.

S'il existe une combinaison de plusieurs champs pour l'ordre de priorité, ceux-ci sont combinés en conséquence et placés dans un ordre final.



**Exemple :** Une priorité a été définie en fonction de la date du document et du PO du document. Ainsi, les documents sont d'abord triés par ordre croissant de date de document, puis par ordre croissant du PO.

Si plusieurs documents ont la même date de document, les documents ayant le plus petit PO seront compensés en premier. S'il y a plusieurs documents avec une date de document et un PO identiques, le document avec le plus petit numéro de document est compensé en premier.



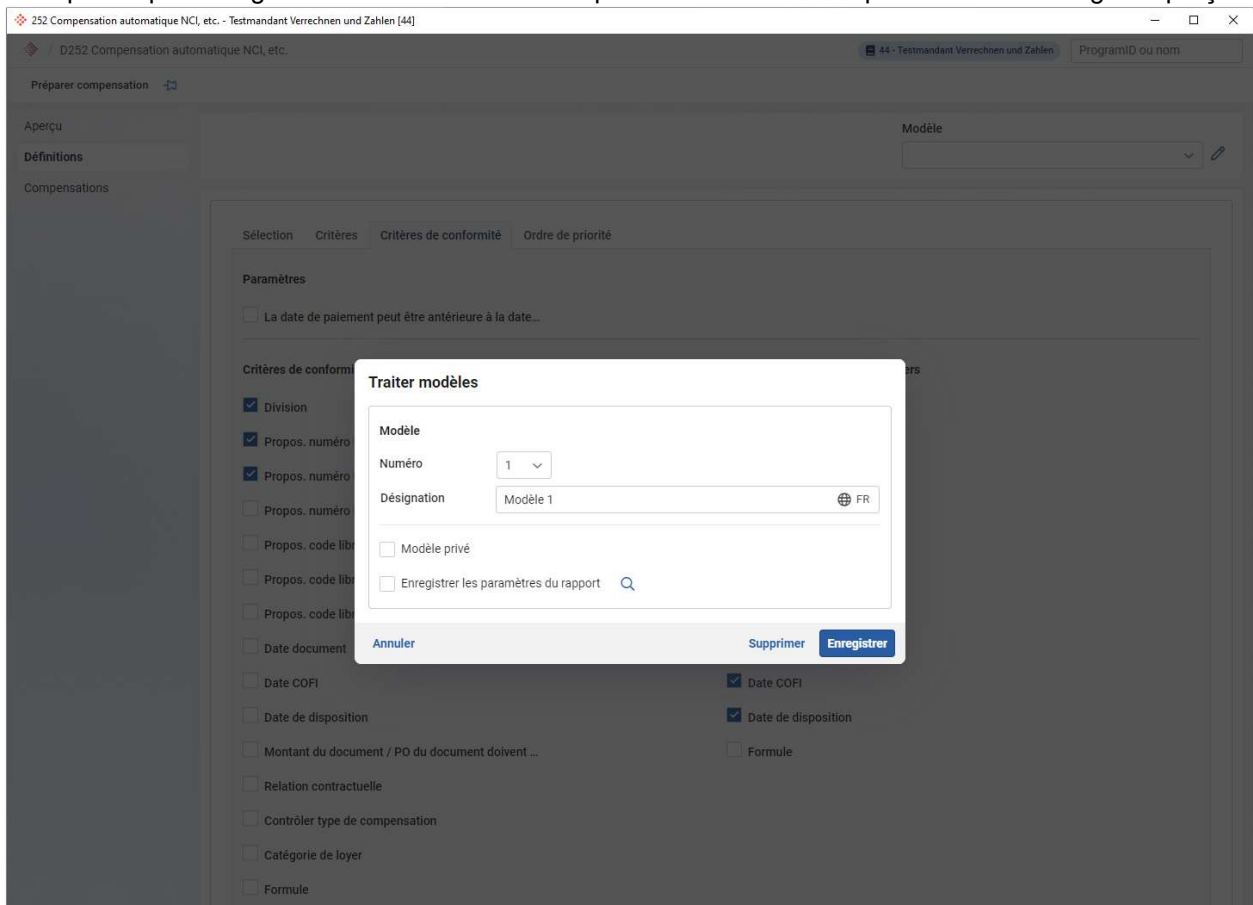
**Indication :** L'ordre de priorité peut varier d'une application à l'autre.

### 10.1.3 Modèles

À partir de la version 2025 Release (15.02.2025), il est possible d'enregistrer les paramètres de l'onglet "Définitions" dans les modèles et de les charger en conséquence. Tous les champs des onglets "Sélection", "Critères", "Critères de conformité" et "Ordre de priorité" peuvent être enregistrés dans les modèles.



**Indication :** La seule exception est le champ "Documents échus jusqu'au" dans l'onglet "Critères". Ce champ n'est pas enregistré dans le modèle car il dépend de la date de compensation dans l'onglet "Aperçu".



### 10.1.4 Onglet "Compensations"

Une fois que tous les paramètres nécessaires ont été définis dans l'onglet "Définitions", la compensation peut être préparée.

Cela permet de créer automatiquement une proposition de compensation sur la base des paramètres définis, qui est visible dans l'onglet "Compensations".

N° document	Application	Date docu...	Monnaie	Montant du...	Division	Relation co...	Contre-écri...	Abréviation	Application	Date document	Mo
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	1038	STELLA AG	Débi	08.02.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	8143	STELLA AG	Débi	20.04.2024	
1042	Débi	04.01.2024	CHF	1'540.00	1	0	1060	STELLA AG	Débi	06.01.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5022	STELLA AG	Débi	14.10.2024	
1042	Débi	04.01.2024	CHF	1'540.00	1	0	1043	STELLA AG	Débi	05.01.2024	
1150	Débi	01.01.2024	CHF	9.90	1	0	1043	STELLA AG	Débi	05.01.2024	
1042	Débi	04.01.2024	CHF	1'540.00	1	0	1050	STELLA AG	Débi	05.01.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5475	STELLA AG	Débi	16.04.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	1	STELLA AG	Débi	10.12.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	1	STELLA AG	Débi	09.12.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5056	STELLA AG	Débi	10.04.2024	
8682	Débi	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5348	STELLA AG	Débi	16.04.2024	



**Attention** : Les compensations ne sont enregistrées dans la base de données qu'après leur imputation. Si le programme est déjà fermé après la préparation, toutes les adaptations sont perdues.



**Information :** Une compensation par client est affichée dans le Grid. Celle-ci comprend plusieurs positions de compensation. La ligne supérieure avec l'abréviation indique toujours la compensation. Les documents qui suivent, avec les détails, représentent les différentes positions de compensation.



**Indication :** Dans le Grid, les différentes compensations peuvent être affichées ou développées séparément. Il est en outre possible d'afficher automatiquement toutes les compensations via le niveau 1 ou de les développer via le niveau 2.

252 Compensation automatique NCI, etc. - Testmandant Verrechnen und Zahlen [44]

/ D252 Compensation automatique NCI, etc. 44 - Testmandant Verrechnen und Zahlen ProgramID ou nom

Préparer compensation

Aperçu 1 2


Définitions

Compensations

N° document	Application	Date docu...	Monnaie	Montant du...	Division	Relation co...	Contre-écri...	Abréviation	Application	Date docu...	Monnaie
STELLA AG											
1042	Débit	04.01.2024	CHF	1'540.00	1	0	1043	STELLA AG	Débit	05.01.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	1038	STELLA AG	Débit	08.02.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	1	STELLA AG	Débit	09.12.2024	CHF
1042	Débit	04.01.2024	CHF	1'540.00	1	0	1060	STELLA AG	Débit	06.01.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	1	STELLA AG	Débit	10.12.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5348	STELLA AG	Débit	16.04.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5022	STELLA AG	Débit	14.10.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	8143	STELLA AG	Débit	20.04.2024	CHF
1150	Débit	01.01.2024	CHF	9.90	1	0	1050	STELLA AG	Débit	05.01.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5056	STELLA AG	Débit	10.04.2024	CHF
8682	Débit	14.01.2024	CHF	23'661.70	1	0	5475	STELLA AG	Débit	16.04.2024	CHF
1042	Débit	04.01.2024	CHF	1'540.00	1	0	1050	STELLA AG	Débit	05.01.2024	CHF

Supprimer position de compensation Traiter la compensation manuellement Imputer la compensation

Les colonnes suivantes affichent les différentes positions de compensation dans le Grid de compensation:

<b>N° document</b>	Cette colonne affiche le numéro du document principal.
<b>Application</b>	L'application correspondante au document principal est affichée ici, afin que l'on puisse voir s'il s'agit d'une position débiteurs ou créanciers.
<b>Date document</b>	La date du document principal est affichée ici.
<b>Monnaie</b>	Cette colonne affiche la monnaie du document principal.
<b>Montant document</b>	Le champ "Montant document" affiche le montant dans la monnaie du document.
<b>Division</b>	Si des divisions sont actives, celles du document principal sont affichés.
<b>Relation contractuelle</b>	Si Abalmmo est installée, la relation contractuelle s'affiche.
<b>Contre-document</b>	Cette colonne indique le n° de document de la contrepartie. Il peut s'agir par exemple d'une note de crédit ou d'un paiement anticipé.
<b>Abréviation</b>	<p>Le nom abrégé du débiteur de la contrepartie s'affiche dans ce champ.</p>  <p><b>Information :</b> Pour les compensations internes à l'application, le débiteur est toujours identique sur le document principal et sur la contrepartie. En cas de compensation inter-applications, l'adresse du débiteur peut être différente de l'adresse du créancier. C'est pourquoi le nom abrégé est visible sur la contrepartie.</p>
<b>Application</b>	L'application de la contrepartie s'affiche ici. Ceci est à nouveau important pour la compensation inter-applications, afin que la bonne application soit directement visible et que le document ou le paiement puisse être attribué.
<b>Date du document</b>	Cette colonne affiche la date du document ou du paiement de la contrepartie.
<b>Monnaie</b>	Comme pour le document principal, la monnaie de la contrepartie est affichée ici.
<b>Montant document</b>	Ce champ affiche le montant du document ou du paiement dans la monnaie de document.
<b>Division</b>	Si des divisions sont actives, celle de la contrepartie est affichée.
<b>Relation contractuelle</b>	Si Abalmmo est installée, la relation contractuelle s'affiche.
<b>Montant de compensation</b>	Cette colonne affiche le montant de compensation.

### 10.1.4.1 Supprimer position de compensation

Le bouton "Supprimer position de compensation" permet de supprimer du traitement soit une position de compensation individuelle, soit la totalité de la compensation.

#### Supprimer l'ensemble de la compensation

Si l'on souhaite supprimer l'ensemble d'une compensation d'un client, il faut sélectionner l'en-tête et cliquer ensuite sur le bouton "Supprimer position de compensation".

The screenshot shows a window titled "252 Compensation automatique NCI, etc - Testmandant Verrechnen und Zahlen [44]". The main area is a table with columns: N° document, Application, Date docu..., Monnaie, Montant du..., Division, Relation co..., Contre-écri..., Abréviation, Application, Date docu..., Monnaie. The table is grouped by client names: AMINA AG, BELADA AG, DEKO AG, FREI CLAUDIA, and GASSER OLIVIER. A red '1)' points to the first row of the AMINA AG group. At the bottom of the window, there are three buttons: "Supprimer position de compensation" (with a red '2)' pointing to it), "Traiter la compensation manuellement", and "Imputer la compensation".

N° document	Application	Date docu...	Monnaie	Montant du...	Division	Relation co...	Contre-écri...	Abréviation	Application	Date docu...	Monnaie
1) AMINA AG											
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5867	AMINA AG	Débit	05.07.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	7013	AMINA AG	Débit	31.08.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5662	AMINA AG	Débit	04.07.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	8486	AMINA AG	Débit	07.07.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	8283	AMINA AG	Débit	07.07.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	8753	AMINA AG	Débit	02.07.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5534	AMINA AG	Débit	03.07.2024	CHF
1096	Débit	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5371	AMINA AG	Débit	02.07.2024	CHF
BELADA AG											
1090	Débit	03.01.2024	CHF	100.00	1	0	1100	BELADA AG	Débit	10.05.2024	CHF
5466	Débit	07.05.2024	CHF	1'728.00	1	0	1100	BELADA AG	Débit	10.05.2024	CHF
DEKO AG											
8686	Débit	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8562	DEKO AG	Débit	25.02.2024	CHF
8686	Débit	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8225	DEKO AG	Débit	23.02.2024	CHF
8686	Débit	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8698	DEKO AG	Débit	26.02.2024	CHF
8686	Débit	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	5050	DEKO AG	Débit	25.02.2024	CHF
8686	Débit	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8015	DEKO AG	Débit	22.02.2024	CHF
8686	Débit	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8430	DEKO AG	Débit	24.02.2024	CHF
FREI CLAUDIA											
8470	Débit	04.05.2024	CHF	21'537.30	1	0	1066	FREI CLAU...	Débit	25.07.2024	CHF
GASSER OLIVIER											
1017	Débit	22.01.2024	CHF	1'456.00	1	0	1018	GASSER OL...	Débit	30.01.2024	CHF

## Supprimer position de compensation individuelle

Si l'on souhaite supprimer une position de compensation individuelle d'un client, il faut sélectionner la ligne de position puis cliquer sur le bouton "Supprimer position de compensation".

252 Compensation automatique NCI, etc - Testmandant Verrechnen und Zahlen [44]

D252 Compensation automatique NCI, etc

44 - Testmandant Verrechnen und Zahlen

ProgramID ou nom

Préparer compensation

Aperçu

Définitions

Compensations

1) 2

N° document	Application	Date docu...	Monnaie	Montant du...	Division	Relation co...	Contre-écri...	Abréviation	Application	Date docu...	Monnaie
AMINA AG											
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5867	AMINA AG	Débi	05.07.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	7013	AMINA AG	Débi	31.08.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5662	AMINA AG	Débi	04.07.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	8486	AMINA AG	Débi	07.07.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	8283	AMINA AG	Débi	07.07.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	8753	AMINA AG	Débi	02.07.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5534	AMINA AG	Débi	03.07.2024	CHF
1096	Débi	18.03.2024	CHF	5'299.00	1	0	5371	AMINA AG	Débi	02.07.2024	CHF
BELADA AG											
1090	Débi	03.01.2024	CHF	100.00	1	0	1100	BELADA AG	Débi	10.05.2024	CHF
5466	Débi	07.05.2024	CHF	1'728.00	1	0	1100	BELADA AG	Débi	10.05.2024	CHF
DEKO AG											
8686	Débi	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8562	DEKO AG	Débi	25.02.2024	CHF
8686	Débi	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8225	DEKO AG	Débi	23.02.2024	CHF
8686	Débi	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8698	DEKO AG	Débi	26.02.2024	CHF
8686	Débi	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	5050	DEKO AG	Débi	25.02.2024	CHF
8686	Débi	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8015	DEKO AG	Débi	22.02.2024	CHF
8686	Débi	15.01.2024	EUR	36'533.65	1	0	8430	DEKO AG	Débi	24.02.2024	CHF
FREI CLAUDIA											
8470	Débi	04.05.2024	CHF	21'537.30	1	0	1066	FREI CLAU...	Débi	25.07.2024	CHF
GASSER OLIVIER											
1017	Débi	22.01.2024	CHF	1'456.00	1	0	1018	GASSER OL...	Débi	30.01.2024	CHF

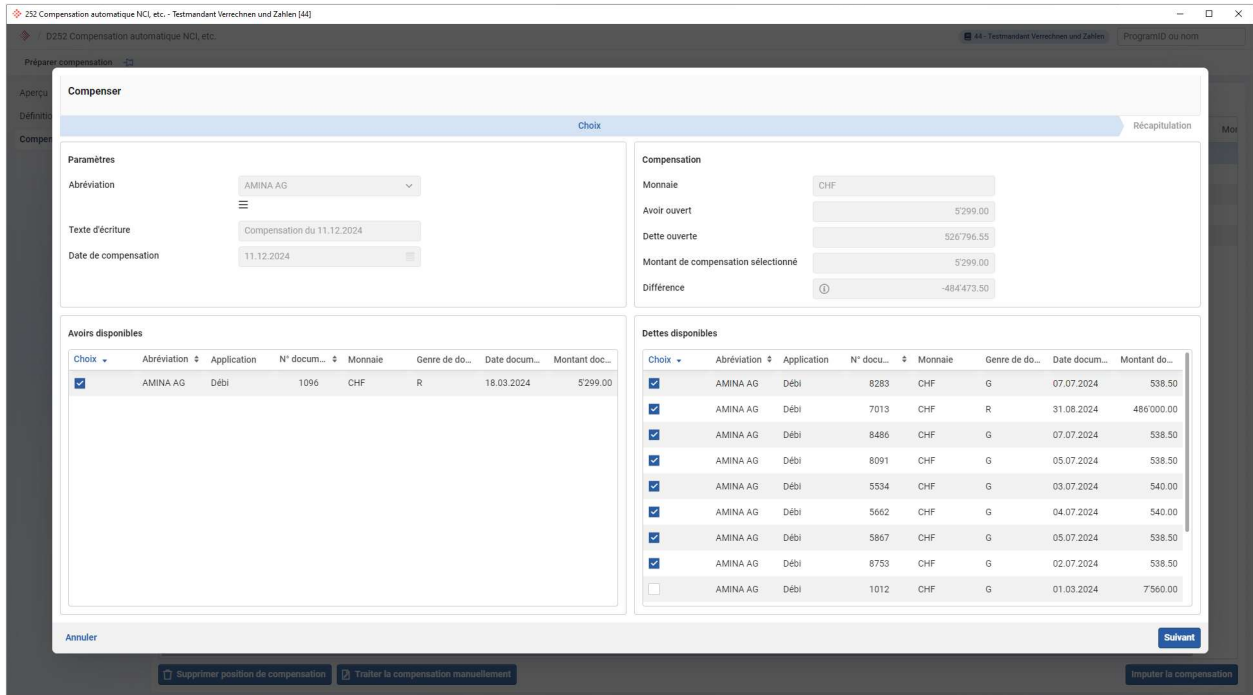
2)

### 10.1.4.2 Traiter la compensation manuellement

Les compensations préparées automatiquement peuvent être traitées individuellement si nécessaire. Lors du traitement, il est également possible de traiter l'ensemble de la compensation ou seulement certaines positions de la compensation.

#### Traiter la compensation totale

Comme pour la suppression de l'ensemble de la compensation, l'en-tête peut également être sélectionné et le bouton "Traiter la compensation manuellement" peut être sélectionné. Le dialogue suivant s'ouvre ensuite :



**Compenser**

Choix

Récapitulation

**Paramètres**

Abréviation: AMINA AG

Texte d'écriture: Compensation du 11.12.2024

Date de compensation: 11.12.2024

**Compensation**

Monnaie: CHF

Avoir ouvert: 5'299.00

Dette ouverte: 526'796.55

Montant de compensation sélectionné: 5'299.00

Différence: -484'473.50

**Avoirs disponibles**

Choix	Abréviation	Application	N° docu...	Monnaie	Genre de do...	Date docu...	Montant doc...
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	1096	CHF	R	18.03.2024	5'299.00

**Dettes disponibles**

Choix	Abréviation	Application	N° docu...	Monnaie	Genre de do...	Date docu...	Montant do...
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	8283	CHF	G	07.07.2024	538.50
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	7013	CHF	R	31.08.2024	486'000.00
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	8486	CHF	G	07.07.2024	538.50
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	8091	CHF	G	05.07.2024	538.50
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	5534	CHF	G	03.07.2024	540.00
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	5662	CHF	G	04.07.2024	540.00
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	5867	CHF	G	05.07.2024	538.50
<input checked="" type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	8753	CHF	G	02.07.2024	538.50
<input type="checkbox"/>	AMINA AG	Débit	1012	CHF	G	01.03.2024	7'560.00

Annuler

Supprimer position de compensation

Traiter la compensation manuellement

Imputer la compensation

Les documents et les paiements qui ont déjà été préparés dans l'aperçu de la compensation sont affichés ici. Ils sont déjà sélectionnés. De plus, tous les autres documents et paiements qui pourraient être compensés sur la base des critères de sélection, mais qui sont restés parce que le montant de l'avoir ou de la dette est plus important, sont affichés. Les différentes positions peuvent être désélectionnées ou sélectionnées à nouveau.

### Traiter position de compensation

Comme pour la suppression de la position de compensation, la ligne de position peut également être sélectionnée et le bouton "Traiter la compensation manuellement" peut être sélectionné. Ensuite, le dialogue identique à celui de l'ensemble de la compensation s'ouvre. La "position avoir" ne peut toutefois pas être adaptée, seules les "positions dettes" correspondantes peuvent l'être. Il est également possible de sélectionner d'autres documents et paiements. Toutefois, seules les positions qui ne se trouvent pas encore dans une autre position de compensation sont disponibles.

**Compenser**

Choix Récapitulation

**Paramètres**

Abréviation: DEKO AG

Texte d'écriture: Compensation du 11.12.2024

Date de compensation: 11.12.2024

**Compensation**

Monnaie: CHF

Avoir ouvert: 37'900.01

Dette ouverte: 19'577.65

Montant de compensation sélectionné: 17'988.00

Différence: 19'912.01

**Avoirs disponibles**

Choix	Abréviation	Application	N° docum...	Monnaie	Genre de do...	Date docum...	Montant doc...
<input checked="" type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	8686	EUR	R	15.01.2024	36'533.65

**Dettes disponibles**

Choix	Abréviation	Application	N° docum...	Monnaie	Genre de do...	Date docum...	Montant doc...
<input checked="" type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	8225	CHF	G	23.02.2024	794.85
<input checked="" type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	5050	CHF	R	25.02.2024	3'834.00
<input checked="" type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	8698	CHF	G	26.02.2024	3'974.15
<input checked="" type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	8015	CHF	G	22.02.2024	7'795.35
<input checked="" type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	8562	CHF	G	25.02.2024	1'589.65
<input type="checkbox"/>	DEKO AG	Débi	8430	CHF	G	24.02.2024	1'589.65

Annuler Suivant

Supprimer position de compensation Traiter la compensation manuellement Imputer la compensation

Les champs suivants sont également affichés dans le dialogue à titre d'information :



### Description des champs :

<b>Abréviation</b>	L'abréviation du débiteur s'affiche ici.
<b>Texte d'écriture</b>	Ce champ affiche le texte d'écriture qui a été saisi lors de la préparation.
<b>Date de compensation</b>	La date de compensation qui a été indiquée lors de la préparation s'affiche ici.
<b>Monnaie</b>	La monnaie du document de l'avoir s'affiche ici.
<b>Avoir ouvert</b>	La somme de tous les avoirs ouverts est affichée ici.
<b>Dette ouverte</b>	La somme de toutes les dettes ouvertes est affichée ici.
<b>Montant de compensation sélectionné</b>	Le montant effectif de la compensation, qui résulte des avoirs et des dettes sélectionnés, est affiché ici.
<b>Différence</b>	Si plus d'avoir ou de dettes sont sélectionnés, le montant excédentaire s'affiche dans ce champ sous forme de différence. Si le montant est négatif, trop de dettes ont été sélectionnées. Si le montant est positif, trop d'avoir ont été sélectionnés.

Une fois que les documents correspondants ont été désélectionnés ou nouvellement sélectionnés dans le dialogue, un résumé s'affiche à l'étape suivante. On voit ici quels documents et paiements sont effectivement pris en compte pour la compensation.

**Compenser**

Choix Récapitulation

Abbréviation	N° document	Application	Date document	Monnaie	Montant du doc...	Contre-écriture	Application	Date document	Monnaie	Montant du doc...	Montant de co...
AMINA AG	1096	Débi	18.03.2024	CHF	5299.00	1012	Débi	01.03.2024	CHF	7560.00	4760.50
AMINA AG	1096	Débi	18.03.2024	CHF	5299.00	8486	Débi	07.07.2024	CHF	538.50	538.50

Annuler Retour **Enregistrer & Fermer**

Supprimer position de compensation Traiter la compensation manuellement Imputer la compensation

Si l'on a sélectionné trop d'avoir ou trop de dettes, l'avertissement suivant apparaît :

The screenshot shows a software window titled "252 Compensation automatique NCI, etc." with a sub-window "Compenser". The "Compenser" window has a "Choix" tab and a "Récapitulation" table. The table contains two rows of data for "AMINA AG".

Abréviation	N° document	Application	Date document	Monnaie	Montant du doc...	Contre-écritu...	Application	Date document	Monnaie	Montant du doc...	Montant de co...
AMINA AG	1096	Débit	18.03.2024	CHF	5299.00	1012	Débit	01.03.2024	CHF	7560.00	4760.50
AMINA AG	1096	Débit	18.03.2024	CHF	5299.00	8486	Débit	07.07.2024	CHF	538.50	538.50

At the bottom of the window, there are buttons for "Annuler", "Retour", and "Enregistrer & Fermer". A warning message at the bottom right states: "Toutes les compensations n'ont pas pu être attribuées".

### 10.1.4.3 Imputer la compensation

Si l'on souhaite imputer la compensation, on peut sélectionner le bouton "Imputer la compensation" dans l'aperçu des compensations. Dans le dialogue qui s'affiche, les éventuels messages d'erreur sont enregistrés et il est possible de voir exactement ce qui a été imputé.

252 Compensation automatique NCI, etc. - Testmandant Verrechnen und Zahlen [44]

#### Imputer la compensation

Processus terminé

Nachricht	Zeitpunkt	Typ
Le document 5326 (R/Débi) a été compensé par le document 5475 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 1042 (R/Débi) a été compensé par le document 1060 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 8798 (R/Débi) a été compensé par le document 1 (VZ/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 6111 (R/Débi) a été compensé par le document 1 (VZ/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 5326 (R/Débi) a été compensé par le document 8143 (R/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 1042 (R/Débi) a été compensé par le document 1043 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 1042 (R/Débi) a été compensé par le document 1050 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 8812 (R/Débi) a été compensé par le document 5022 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 8798 (R/Débi) a été compensé par le document 1 (TSAM/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 5326 (R/Débi) a été compensé par le document 1038 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 1150 (R/Débi) a été compensé par le document 1060 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 1205 (R/Débi) a été compensé par le document 5348 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 5007 (R/Débi) a été compensé par le document 5348 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 5326 (R/Débi) a été compensé par le document 5056 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 8798 (R/Débi) a été compensé par le document 5022 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Le document 5007 (R/Débi) a été compensé par le document 5475 (G/Débi).	11.12.2024 11:32	Information
Toutes les compensations ont été comptabilisées avec succès	11.12.2024 11:32	Ok

25 Entrées

**Appliquer**

### 10.1.5 Numéro de compensation

Comme aucun traitement effectif n'est créée dans la "nouvelle compensation", le numéro de compensation a également été introduit. Sur la base de ce dernier, un numéro est attribué à toutes les compensations qui se trouvent dans le même traitement de compensation. De plus, un numéro supplémentaire est attribué à chaque compensation dans ce traitement.

Cela permet d'identifier malgré tout les compensations effectuées dans les extraits. De plus, il sera désormais possible d'extourner l'ensemble du traitement ou des imputations individuelles directement dans le programme 252 "Compensation automatique NCI, etc"

Le numéro de compensation est enregistré dans les deux nouvelles tables de base de données suivantes°:

- DKIDMAP
- DKRUNGRP

Une entrée est créée dans la table "DKIDMAP" pour chaque traitement de compensation et une autre en plus pour chaque compensation. Les différentes positions de compensation sont enregistrées dans la table "DKRUNGRP" et une référence à la table DZL est établie.



**Exemple :** La compensation suivante a été préparée et imputée :

	N° document	Application	Date docu...	Monnaie	Montant du...	Contre-écri...	Abréviation	Application	Date docu...	Monnaie
BELADA AG										
	8245	Débi	17.03.2024	CHF	74'043.75	1100	BELADA AG	Débi	10.05.2024	CHF
DEKO AG										
	8560	Débi	25.02.2024	EUR	13'344.10	8562	DEKO AG	Débi	25.02.2024	CHF
	5253	Débi	30.01.2024	CHF	2'484.00	8015	DEKO AG	Débi	22.02.2024	CHF
	5246	Débi	20.02.2024	CHF	16'524.00	8015	DEKO AG	Débi	22.02.2024	CHF
	5246	Débi	20.02.2024	CHF	16'524.00	8430	DEKO AG	Débi	24.02.2024	CHF
	8560	Débi	25.02.2024	EUR	13'344.10	5050	DEKO AG	Débi	25.02.2024	CHF
	8560	Débi	25.02.2024	EUR	13'344.10	8698	DEKO AG	Débi	26.02.2024	CHF
	5246	Débi	20.02.2024	CHF	16'524.00	8225	DEKO AG	Débi	23.02.2024	CHF
FREI CLAUDIA										
	8331	Débi	07.05.2024	CHF	859.45	1066	FREI CLAU...	Débi	25.07.2024	CHF
	5416	Débi	04.02.2024	CHF	16'877.70	1066	FREI CLAU...	Débi	25.07.2024	CHF

Quatre nouveaux enregistrements sont créés sur la table "DKIDMAP" :

- Un enregistrement pour tout le traitement.
- Un enregistrement pour la compensation de Belada AG
- Un enregistrement pour la compensation de Deko AG
- Un enregistrement pour la compensation de Claudia Frei

Deux enregistrements sont créés dans la table "DKRUNGRP" pour chaque position de compensation. Dans cet exemple, un document est compensé par une note de crédit chez le client Belada AG. Comme une position de paiement est enregistrée à la fois sur le document et sur la note de crédit, deux enregistrements sont nécessaires dans la table "DKRUNGRP". Ceci afin que chaque entrée de la DZL ait un lien correspondant.

Sur les enregistrements de la table "DKRUNGRP", le champ "RunNr" permet en outre d'établir un lien avec la table "DKIDMAP" et le champ "No".

### 10.1.6 Ouvrir la Browser Edition dans l'ULC

Par défaut, le programme ULC existant est démarré dans l'ULC. Mais vous avez également la possibilité de démarrer le programme Browser dans l'ULC. Pour cela, il faut sélectionner le point "Browser Edition en ULC" dans le programme 621 "Paramètres de l'application" sous "Abacus Toolkit / Général".

Ici, on peut d'une part définir si l'ULC ou la Browser Edition doit être le standard. D'autre part, il est possible de définir individuellement pour chaque programme si la variante ULC ou Browser doit être démarrée.



**Information :** Si le programme Browser a un nouveau numéro de programme, celui-ci peut être ouvert directement dans l'ULC sans réglage dans les paramètres de l'application. Ce n'est que si le numéro de programme ULC est identique au numéro de programme du Browser que le paramètre doit être adapté dans les paramètres de l'application, dans le cas où le programme du Browser doit être démarré dans l'ULC.

The screenshot shows the application settings window for '621 Paramètres de l'application - ABACUS-DEMO [7777]'. The left sidebar shows a tree view with 'Général' expanded and 'BrowserEdition en ULC' selected. The main area displays a table with columns 'ID', 'DÉSIGNATION', and 'ÉDITION'. A dropdown menu at the top allows switching between 'Standard' and 'ULC'. The row for 'DEBI 252' is highlighted, showing 'Compensation automatique NCI, etc.' as the designation and 'Browser Edition' as the edition type.

ID	DÉSIGNATION	ÉDITION
FIBU.21	Base des comptes	Standard
FIBU.41	Base des sections de frais	Standard
FIBU.11	Écritures	Standard
DEBI.412	Lieux de paiement entreprise	Standard
DEBI.426	Base des sections de frais	Standard
DEBI.425	Base des comptes	Standard
DEBI.252	Compensation automatique NCI, etc.	Browser Edition
DEBI.211	Imputation des paiements	Standard
KRED.426	Base des sections de frais	Standard
KRED.412	Lieux de paiement entreprise	Standard
KRED.425	Base des comptes	Standard
LOHN.14	Édition des décomptes de salaire	Standard
LOHN.222	Journal cumulatif matrice	Standard
LOHN.4351	Lieux de paiement entreprise	Standard
LOHN.226	Comp. annuelle employés	Standard
LOHN.115	Saisie de rapports	Standard
LOHN.223	Édition de la fiche de salaire	Standard
LOHN.248	Journal cumulatif selon SECT/CF	Standard
LOHN.32	Données salariales	Standard
LOHN.211	Journal détaillé	Standard
LOHN.111	Pré-saisie période	Standard
LOHN.36	Fiches de base du personnel	Standard
LOHN.31	Base du personnel	Standard
LOHN.391	Adresses complémentaires du personnel	Standard
LOHN.33	Chemin de paiement	Standard
LOHN.112	Pré-saisie indépendante de la période	Standard
LOHN.216	Comparaison des périodes: employés	Standard
LOHN.241	Journal détaillé selon SECT/CF	Standard
LOHN.461	Définition des champs	Standard

## 11. Programme 31 "Base des clients"

### 11.1 Ouvrir le programme plusieurs fois

Le programme 31 "Base des clients" peut être ouvert plusieurs fois par un utilisateur à partir de la version 2025. Ainsi, il est par exemple possible de consulter en parallèle des informations sur différents clients. De plus, une éventuelle modification sur un enregistrement ne doit pas être rejetée ou enregistrée avant qu'un autre client ne soit ouvert dans le programme.

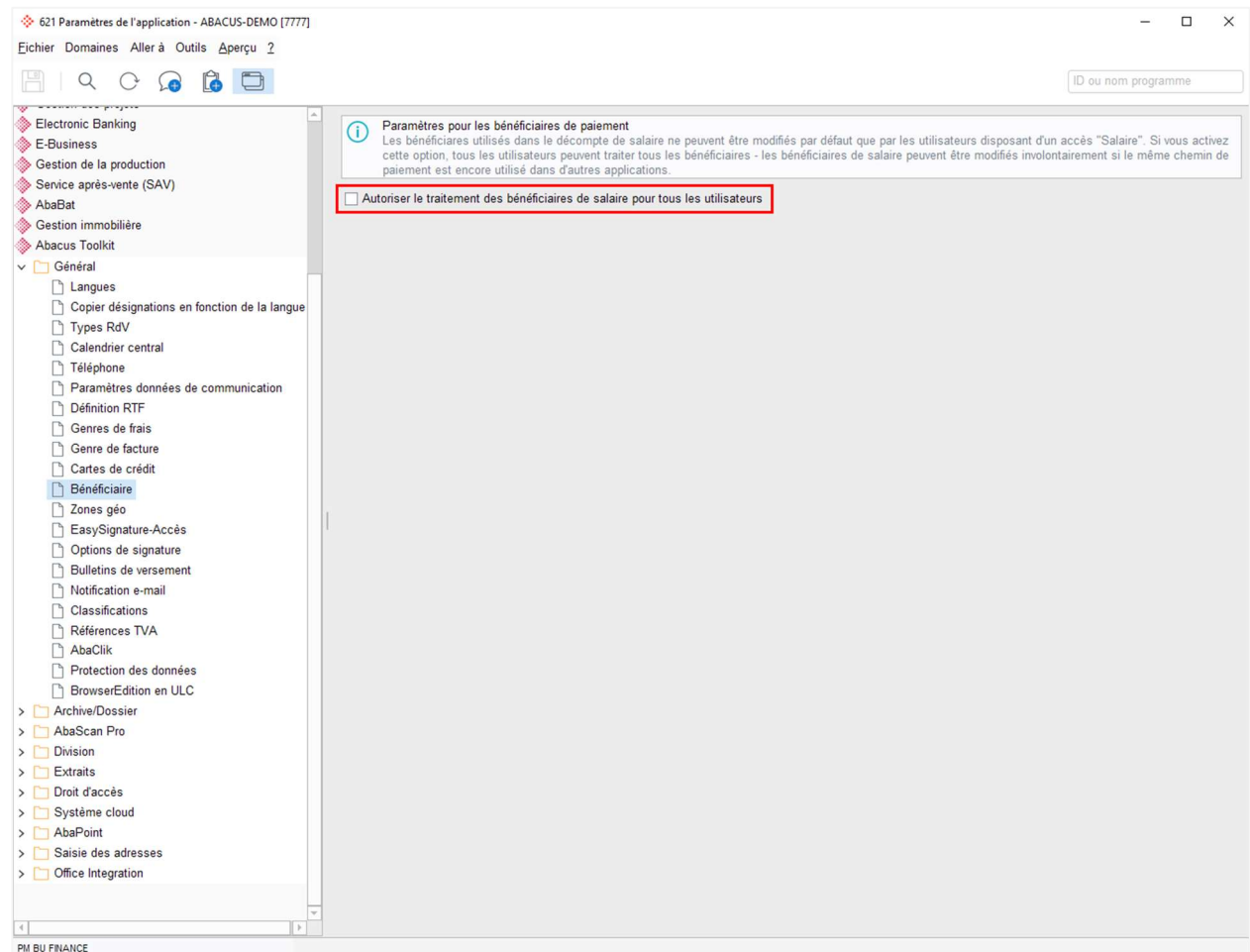
### 11.2 Protéger les chemins de paiement des salaires avant le traitement

Une nouvelle protection est disponible pour les chemins de paiement utilisés dans les Salaires. Cette protection est automatiquement activée lors de la mise à jour de la version. Cela a pour conséquence que les chemins de paiement utilisés par plusieurs applications ne peuvent plus être adaptés que par les utilisateurs qui ont également accès aux salaires (programme L31 "Base du personnel").



**Exemple :** Un utilisateur débiteur souhaite adapter le numéro de compte d'un chemin de paiement dans le programme 31 "Base des clients", qui est également utilisé par les Salaires. Le message d'erreur suivant apparaît : "Ce chemin de paiement est utilisé dans la Comptabilité des salaires et ne peut donc être modifié que par des utilisateurs disposant d'un accès à la Comptabilité des salaires." La modification ne peut pas être enregistrée.

Si le paramètre "Autoriser le traitement des bénéficiaires de salaire pour tous les utilisateurs" est activé dans le programme 621 "Paramètres de l'application" sous "Abacus Toolkit / Général / Bénéficiaires", cette protection sera à nouveau désactivée.



### 11.3 Extension Table-Quicksearch

Les résultats de Quicksearch ont été améliorés en faisant passer les clients à la nouvelle logique de table Quicksearch.

The screenshot displays the '31 Base des clients - ABACUS-DEMO [7777]' application window. The interface includes a menu bar with options like 'Débiteur', 'Edition', 'Aperçu', 'Code-barre', 'Outils', and 'Aller à 2'. Below the menu is a toolbar with various icons for file operations and navigation. The main area is divided into several sections:

- Données de base:** Fields for 'Numéro de client' (0), 'Abréviation' (DE), and 'Numéro d'adresse' (0).
- Client:** A table showing search results with columns: ABRÉVIATION, NUMÉRO, NOM, PRÉNOM, RUE, NUMÉRO, PAYS, NPA, LIEU. Results include 'Base clients débiteurs (dst)', 'DEKO AG' (7), and 'Adresses (adr)'. A summary bar below the table shows '24 Deko AG', 'Lindenweg 67', 'CH', '2503', and 'Biel/Bienne'.
- ENTREPRISE / NOM:** Fields for 'Type d'adresse' (Personne), 'Nom', and 'Complément'.
- ADR. CORRESP:** Fields for 'Adr. corres.' (0), 'Supplément adresse', 'Rue', 'Complément rue', 'Texte / N° case postale', 'Open Location Code', 'Pays', 'NPA', and 'Lieu'.
- DONNÉES DE COMMUNICATION:** Fields for 'Téléphone 1', 'Tél. mobile', 'E-mail', and 'WWW'.
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:** Fields for 'Intitulé' (0), 'N° TVA' (CHE-999.999.996 TVA), 'N° IDE', 'Remarque', 'Langue de correspondance', 'Nom-intitulé', 'N° ID ICA UE', 'Branche' (0), and 'Adresse inactive' (checkbox).

## 12. Programme 32 "Extraits de comptes"

### 12.1 Nouveaux champs "Numéro de compensation" et "Numéro de traitement".

En relation avec le nouveau programme 252 "Compensation autom. NCI, etc.", les champs "Numéro de compensation" et "Numéro de traitement" peuvent désormais être ajoutés dans le layout de l'extrait de compte.

### 12.2 Nouveau champ "Remarque"

Le nouveau champ de remarques pour les paiements peut être ajouté dans le layout de l'extrait de compte à partir de la version 2025.

## 13. Programme 4185 "Numéro d'adhérents QR"

### 13.1 Nouvelle définition des paiements partiels

Dans la version 2025, il existe les nouvelles définitions suivantes pour l'écriture et la lecture des lignes de référence QR.

- Factures (avec paiement partiel)
- Rappels individuels (avec paiements partiels)
- Rappels individuels (avec arrangement de paiement)

La raison de ces trois nouveaux types de lignes de référence est que pour les documents et les rappels avec paiements partiels, le numéro de paiement partiel doit également être écrit dans la ligne de référence. Jusqu'à présent, elle ne figurait pas dans la définition de la ligne de référence. Avec les nouveaux types de lignes de référence, le numéro de paiement partiel est ajouté et, en contrepartie, le numéro de facture et le numéro de client sont raccourcis d'un chiffre.



**Attention** : La mise à jour ne crée pas automatiquement de définitions. Elles doivent, si nécessaire, être créés manuellement.

## 14. Programme 421 "Définition des propositions de compte"

### 14.1 Extension de la proposition de compte aux comptes SEB

Pour le nouveau genre de paiement "SEB", deux nouveaux comptes par défaut sont disponibles à partir de la version 2025 dans le programme 421 "Définition des propositions de compte" :

- Créance retenue de garantie issue d'un versement acompte
- Créance retenue de garantie issue de la facture finale

## 15. Programme 431 "Définition des genres de document"

### 15.1 Traitement manuel des champs non pertinents pour la COFI bloqué

Sur le genre de document SAOP "Liquidation postes ouverts", le paramètre "Saisie manuelle bloquée" est actif dans le système standard et ne peut pas non plus être supprimé. Ce genre de document est facturé depuis la Gestion des projets. Comme le paramètre "Saisie manuelle bloquée" est actif, il n'est pas possible de traiter ultérieurement des champs tels que les groupes de documents, les remarques, les notes, etc. sur le genre de document SAOP.

Dès que le paramètre "Saisie manuelle bloquée" est actif sur un genre de document, le nouveau paramètre "Traitement manuel des champs non pertinents pour la COFI bloqué" est également actif par défaut. Cela permet de s'assurer que le genre de document bloqué pour la saisie manuelle ne peut pas non plus être traité ultérieurement.

Si les champs non pertinents pour la COFI doivent quand même être adaptés sur de tels genres de documents dans le programme 111 "Imputation des documents", le paramètre "Traitement manuel des champs non pertinents pour la COFI bloqué" peut être désactivé et les champs comme les groupes de documents, les remarques, les notes sont libres pour le traitement.

Si les deux paramètres "Saisie manuelle bloquée" et "Traitement manuel des champs non pertinents pour la COFI bloqué" sont activés, le comportement est à nouveau le même qu'auparavant. Un genre de document qui ne peut pas être saisi manuellement ne peut pas non plus être traité par la suite. Tous les champs sont bloqués pour le traitement dans le programme 111 "Imputation des documents".

Genre document	SAOP		Inactif	<input type="checkbox"/>
Gre doc.				
Définition	Propositions 1	Grpe doc./BVR	Ordre de priorité	Paramétrages
Affaires				
Affaires obligatoires				
Enregistrer la position du curseur après document	Genre de document			
Saisie possible de la remarques du document	<input type="checkbox"/>	Adresse doc.	<input type="checkbox"/>	
Saisie possible de la référence de document	<input type="checkbox"/>	Adresse de rappel	<input type="checkbox"/>	
Saisie possible du compte collectif	<input type="checkbox"/>			
Ne jamais rappeler gre doc.	<input type="checkbox"/>			
Annuler arrondi selon table ISO	<input type="checkbox"/>			
Saisie manuelle bloquée	<input checked="" type="checkbox"/>			
Traitement manuel des champs non pertinents pour la COFI...	<input checked="" type="checkbox"/>			
Réinitialiser le client après l'enregistrement	<input type="checkbox"/>			
Réinitialiser le genre de document après l'enregistrement	<input type="checkbox"/>			
Utiliser la compensation de change avec impôts pour la mét...	<input type="checkbox"/>			
Laisser le document après l'enregistrement	<input type="checkbox"/>			

## 16. Programme 441 "Définition des genres de paiement"

### 16.1 Nouveau mode de paiement pour la retenue de garantie (SEB)

À partir de la version 2025, il existe un nouveau genre de paiement des débiteurs "SEB" pour les décomptes d'honoraires dans la gestion des projets. Avec ce genre de paiement, les retenues de garantie peuvent désormais être saisies et extraites dans la Comptabilité des débiteurs.

Comme pour la correction de facture, elle peut être soit saisie dans la Gestion des projets, soit imputée manuellement dans la Comptabilité des débiteurs.

### 16.2 Indiquer le texte de rapprochement avec la formule sur le genre de paiement

Sur les genres de paiement pour les paiements anticipés (VZ), les reports de paiements anticipés (UVZ) et les compensations avec note de crédit (VG), il est désormais possible de définir une formule pour le texte de rapprochement dans l'onglet "Paramètres". La formule permet de définir individuellement le texte de rapprochement sur les positions de paiement ainsi que sur les compensations. Cela permet d'automatiser largement le processus de rapprochement dans la Comptabilité financière.

En complément de la formule, il est également possible d'enregistrer une source de référence pour le texte de rapprochement sur les types de paiement pour le report de paiement anticipé (UVZ) et la compensation avec note de crédit (VG). Le comportement suivant s'applique à la source de référence :

- Si la source de référence est "aucune", le texte de rapprochement est appliqué à l'aide de la formule définie.
- Si la source de référence est "document", le texte de rapprochement de la facture (1ère position du document) est utilisé.
- Si la source de référence est "paiement", le texte de rapprochement de la note de crédit (1ère position du document) ou du paiement anticipé est utilisé.

### 16.3 Utiliser le code TVA pour les frais de rappel, les paiements excédentaires et les intérêts selon les positions du document et répartition selon les positions du document

Jusqu'à présent, il n'était possible d'enregistrer qu'un seul code TVA par défaut pour les genres de paiement de produits pour les frais de rappel, les paiements excédentaires et les intérêts lors de l'imputation. Si aucun code TVA par défaut n'était défini, le code TVA était utilisé selon le compte COFI imputé. De plus, les genres de paiement étaient toujours imputés sur le compte selon la proposition de comptes.

À partir de la version 2025, les deux nouveaux paramètres suivants sont disponibles dans le programme 441 "Définition des genres de paiement" pour les trois genres de paiement mentionnés :

- Code TVA selon les positions du document
- Répartition selon les pos. du doc.

441 Définition des genres de paiement - ABACUS-DEMO [7777]

Gre pmt Aperçu ?

Masque de saisie Masque standard

Définir les genr... v

Genre de paiement

Gre pmt MAHN Désignation Frais de rappel Inactif

Genre de paiement

Définitions Paramètres

TYPE

Type Produits

Standard pour Frais de rappel

DÉFINITION

Définition Frais de rappel

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Proposition code TVA Code TVA 311 Impôt sur le CA

Code TVA selon les positions du document

DIMINUTION DE PRODUIT

Répartition selon les pos. du doc.

SECT/CF/PROJ SUR DIMINUTIONS

Proposition SECT Selon entrée du paiement SECT 0

PMTS EXCÉDENTAIRES

Convertir automatiquement en pmt propre

Grâce aux nouveaux paramètres, les possibilités suivantes existent désormais pour la proposition du code TVA et l'imputation :

**La case "Proposition code TVA", y compris la valeur proposée, est active.**

Avec ce paramètre, le comportement reste le même et le code TVA enregistré est utilisé lors du paiement par la proposition du genre de paiement.



**Indication** : Le nouveau programme de saisie des paiements dans la Browser Edition permet de remplacer le code TVA lors de la saisie.

---

**La case "Code TVA selon les positions du document" est active**

Lors de la saisie des frais de rappel, des paiements excédentaires ou des intérêts, le code TVA est utilisé conformément aux positions du document. S'il y a plusieurs positions avec des codes TVA différents sur un document, le produit est fractionné au prorata par code TVA. L'imputation comptable continue d'être utilisée conformément à la proposition d'imputation.



**Attention** : La case "Code TVA par défaut" ou la case "Code TVA selon les positions du document" peut être cochée. Si aucune des deux cases n'est cochée, le code TVA est utilisé selon le compte de produits comptabilisé dans les propositions d'imputation. En d'autres termes, pour les frais de rappel, le code TVA est utilisé conformément à la définition sur le compte des frais de rappel.

---

**La case "Répartition selon les positions du document" est active**

Comme pour les diminutions des recettes, ce paramètre permet de répartir l'ensemble de la position de paiement selon les positions du document. Cela permet d'utiliser l'imputation comptable de la position du document. S'il existe plusieurs positions de document avec une imputation comptable différente, le produit est fractionné au prorata.



**Indication** : Dès que cette case est cochée, les paramètres de la section "TVA" sont désactivés.

---

## 17. Programme 453 "Attribution des formulaires de rappel"

### 17.1 Définir individuellement le dossier pour l'annexe de rappel (AbaReport)

Jusqu'à présent, le contenu du dossier standard était toujours utilisé par type de dossier (dossier document ou dossier client) lorsque le contenu du dossier était joint au rappel lors de l'envoi du rappel via AbaReport.

À partir de la version 2025, il est possible de définir dans le programme 453 "Attribution des formulaires de rappel" de quel dossier le contenu doit être joint au rappel :

The screenshot shows the configuration interface for 'Attribution des formulaires de rappel'. The main table lists configurations for 'FORMULAIRE', 'TEXTE', 'FORMULAIRE ET CHEMIN SERVEUR', 'LETTRE EN SÉRIE', 'TRAITEMENT DE MAILINGS', 'AUCUN AVERTISSEMENT', 'TEXTE RAPPEL', and 'TEXTE EXTRAIT'. Below this, the 'Formulaire de rappel / Groupe de textes' section is expanded to show configuration for 'Type d'étiquette / Dossier'. The configuration includes several dropdown menus and search fields. The 'Dossier documents pour annexe' and 'Dossier clients pour annexe' fields are highlighted with a red box, indicating the new configuration options for the 2025 version.

FORMULAIRE	TEXTE	FORMULAIRE ET CHEMIN SERVEUR	LETTRE EN SÉRIE	TRAITEMENT DE MAILINGS	AUCUN AVERTISSEMENT	TEXTE RAPPEL	TEXTE EXTRAIT
STANDARD		[D]debi/standardreports/debi.244.standard.avx	1	1	<input type="checkbox"/>	MAHNUNG	AUSZUG

Formulaire de rappel / Groupe de textes: Type d'étiquette / Dossier

- Type d'étiquette standard: 1 Standard
- Type d'étiquette Abalmmo: 1 Standard
- Classement de dossier AbaReport: Classer les rappels collectifs dans le dossier clients et les rappels individuels dans le dossier documents
- Dossier documents pour classement: Standard
- Dossier client pour classement: Rappels
- Annexe dossier AbaReport: Utiliser les contenus du dossier client pour les rappels collectifs et les contenus du dossier document pour les rappels i...
- Dossier documents pour annexe: Standard
- Dossier clients pour annexe: Rappels

## 17.2 Définir individuellement le dossier pour le classement des rappels (AbaReport)

Jusqu'à présent, les rappels étaient toujours classés dans le dossier correspondant du document ou du client, pour autant que l'on travaille avec le classement des rappels dans le dossier.

À partir de la version 2025, il est possible de définir dans le programme 453 "Attribution des formulaires de rappel" dans quel dossier les rappels doivent être classés :

453 Attribution des formulaires de rappel - ABACUS-DEMO [7777]

Fichier Modèles Aperçu 2

ID ou nom programme

Définitions ▾

Attribution des formulaires de rappel

FORMULAIRE	TEXTE	FORMULAIRE ET CHEMIN SERVEUR	LETTRE EN SÉRIE	TRAITEMENT DE MAILINGS	AUCUN AVERTISSEMENT	TEXTE RAPPEL	TEXTE EXTRAIT
STANDARD		[D]debi/standardreports/debi.244.standard.avx	1	1	<input type="checkbox"/>	MAHNUNG	AUSZUG

Saisir nouvelle attribution de formulaire Supprimer attribution actuelle de formulaire Traiter désignation de la langue

Formulaire de rappel / Groupe de textes Type d'étiquette / Dossier

Type d'étiquette standard 1 Standard

Type d'étiquette Abalmmo 1 Standard

Classement de dossier AbaReport Classer les rappels collectifs dans le dossier clients et les rappels individuels dans le dossier documents ▾

Dossier documents pour classement Standard 🔍

Dossier client pour classement Rappels 🔍

Annexe dossier AbaReport. Utiliser les contenus du dossier client pour les rappels collectifs et les contenus du dossier document pour les rappels i... ▾

Dossier documents pour annexe Standard 🔍

Dossier clients pour annexe Rappels 🔍

STANDARD IMPRIMER

## 18. Programme 561 "Programmes de fin d'année"

### 18.1 Les données des exercices clôturés ne sont plus vérifiées

À partir de la version 2025, lors de la clôture annuelle dans le programme 561 "Traitement de fin d'année", seules les données de l'exercice à clôturer seront contrôlées. En raison de changements de comportement lors de la clôture annuelle, il est arrivé de plus en plus souvent que des documents ou des paiements issus d'exercices déjà clôturés soient à nouveau contrôlés, ce qui a entraîné des messages d'erreur. Ces documents ou paiements devaient ensuite toujours être ajustés via la base de données, car une correction n'était plus possible dans l'exercice déjà clôturé.

## 19. Programme 621 "Paramètres de l'application"

### 19.1 Définition de la date des "Écritures autorisées dès" par division

Jusqu'à présent, un blocage d'écriture ne pouvait être défini que de manière générale ou par entreprise dans le programme 621 "Paramètres de l'application".

À partir de la version 2025, il est possible de définir une date de blocage par division, en plus du blocage général des écritures sur l'entreprise. L'ordre de prise en compte du blocage des écritures est désormais le suivant :

- Le blocage des écritures sur la DIV correspondante est utilisé
- S'il n'y a pas de blocage d'écriture sur la DIV, le blocage d'écriture de l'entreprise correspondante (DIV = 0) est utilisé.
- S'il n'y a pas non plus de blocage d'écriture dans l'entreprise, le blocage d'écriture général (Entreprise = 0, DIV = 0) est utilisé.

### 19.2 Ajouter plusieurs AbaReport

Dans le programme 621 "Paramètres de l'application" sous "Définitions / Documents", seule une définition pour "Documents" pouvait jusqu'à présent être indiquée. Il est désormais possible d'indiquer plusieurs définitions avec différents paramètres ou rapports pour les documents. Ceux-ci sont ensuite disponibles dans le programme "Imputation des documents", dans "Aperçu rapport". L'utilisateur peut décider selon quelles définitions il souhaite éditer le document sélectionné.

### 19.3 Paramètres Rapport Définitions "Document"

Les deux paramètres "Type d'étiquette standard" et "Classement de dossier AbaReport" ont été déplacés de la table DDW vers la table DRDEF. Cette adaptation a dû être effectuée afin que les paramètres puissent être enregistrés par définition de rapport.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

## 20. Programme 6223 "Configuration rubriques du programme"

### 20.1 Définition des processus pour le programme 226 "Avis"

À partir de la version 2025, il est possible d'indiquer une définition de processus pour le programme 226 "Avis" dans le programme 6223 "Configuration rubriques du programme".

## 21. Programme 626 "Définitions des champs base de données"

### 21.1 Permettre d'autres champs d'utilisateur sur la table DBL / KBL

Jusqu'à présent, 20 champs d'utilisateur ont pu être créés dans les tables de base de données DBL et KBL. Ce nombre a maintenant été augmenté à 30 champs d'utilisateur maximum.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

## 22. Extensions Interface API REST

### 22.1 Écriture de champs d'utilisateur DST

À partir de la version 2025, les champs d'utilisateur peuvent être décrits via API REST. Jusqu'à présent, seule la lecture des champs d'utilisateur DST était possible.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

### 22.2 CustomerInvoices étendu avec filtre sur le statut

À partir de la version 2025, les documents débiteurs peuvent être filtrés par statut via l'API REST.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

### 22.3 Champs d'utilisateur DBL / DPS

À partir de la version 2025, les champs d'utilisateur DBL / DPS sont supportés en lecture et en écriture.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

### 22.4 Importation de documents avec ID client

Dans le programme 31 "Base des clients", dans le champ "ID client", le numéro de client peut être géré depuis le système tiers. À partir de la version 2025, il sera possible de saisir un document débiteur avec cet ID de client. L'ID client permet de trouver le numéro de client interne Abacus correspondant pour la saisie des documents. Cette nouveauté est particulièrement utile lorsque le numéro de client interne d'Abacus n'est pas connu dans le système tiers.



**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (SP 15.09.2024).

### 22.5 Filtrer par client

Il est désormais possible de filtrer par client dans l'interface client.

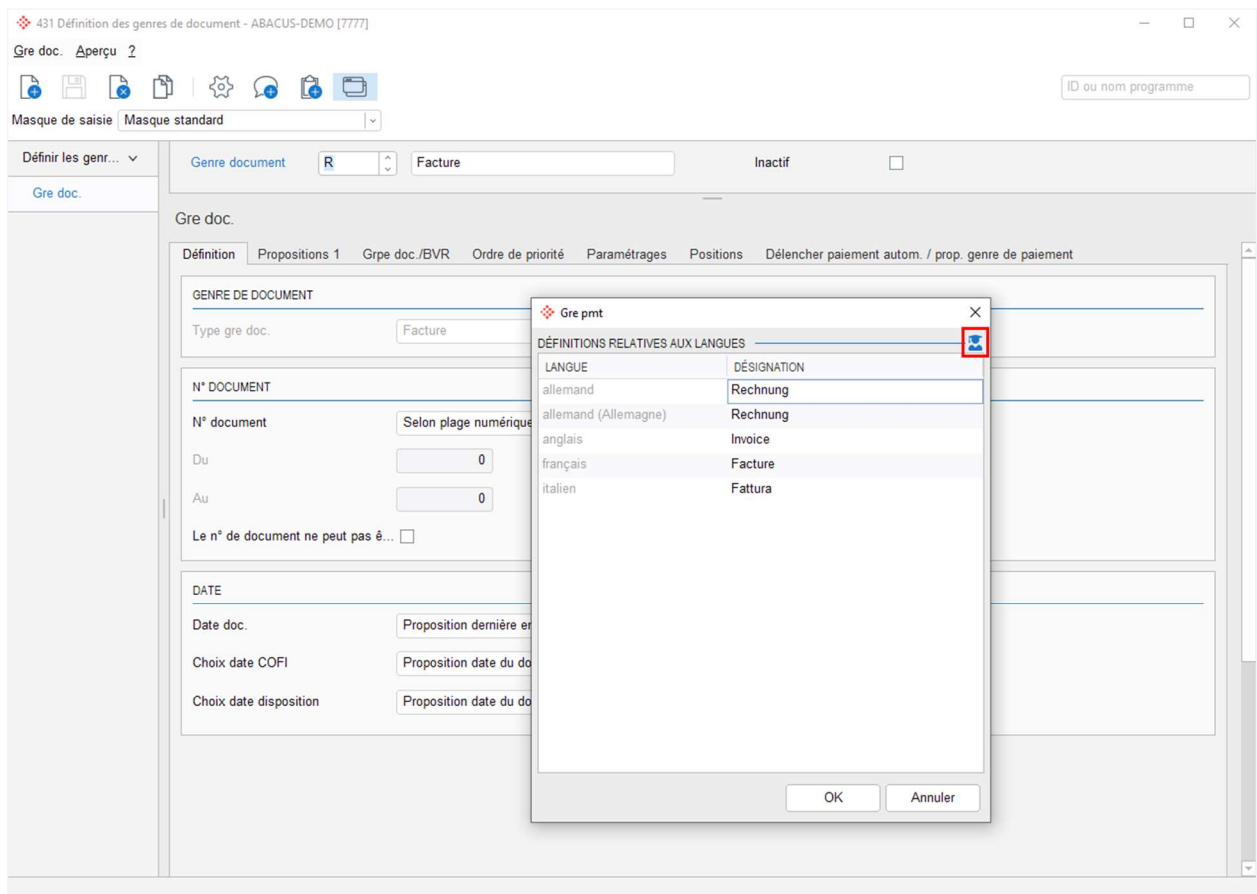


**Indication** : Cette modification a été ajoutée à la version V2024 (HF du 15.01.2025).

## 23. Nouveau composant de traduction

Un nouveau composant de traduction a été intégré dans les programmes suivants, permettant de traduire des termes directement dans le programme :

- Programme 415 "Conditions de paiement"
- Programme 4171 "Regroupements"
- Programme 431 "Définition des genres de document"
- Programme 441 "Définition des genres de paiement"
- Programme 451 "Définition des textes de rappel"
- Programme 455 "Définition des genres de rappel"
- Programme 471 "Définition des blocs de texte"
- Programme 621 "Paramètres de l'application"



**Indication :** Pour que le bouton de traduction correspondant soit disponible dans les programmes, la case à cocher "Activer" doit impérativement être activée dans les paramètres de traduction automatique dans le programme Q908 "Gestion du DeepCloud" sous le point du catalogue "Deep AI". De plus, l'installation doit être activée dans le programme Q901 "Assistant d'activation".

## 24. Interface GECO / Comptabilité des débiteurs

Dans les interfaces REST ainsi que via AbaConnect, il n'était jusqu'à présent possible de transmettre que le montant en monnaie du document. En outre, le montant en monnaie de base était calculé par la Comptabilité des débiteurs.

Cette fonctionnalité est désormais également supportée par l'interface interne de la GECO. À partir de la version 2025, la Gestion des commandes ne transmet plus que les montants dans la monnaie du document à la Comptabilité des débiteurs. Celle-ci calcule les montants en monnaie de base.

Si seule la monnaie du document (sans cours) est indiquée via l'interface interne, le cours actuel est déterminé à partir de la table des cours selon la date Cofi et le montant de la monnaie de base est calculé à ce cours.

Si la monnaie du document et le cours sont livrés depuis la Gestion des commandes, le montant en monnaie de base est calculé avec le cours de la Gestion des commandes.